HAL
open science

L'architecture au service du politique ?

Thomas Chow-Yuen

To cite this version:

Thomas Chow-Yuen. L'architecture au service du politique ?. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01996228

HAL Id: dumas-01996228

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996228

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'ARCHITECTURE AU SERVICE DU POLITIQUE ?

Thomas Chow-Yuen

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ARCHITECTURE AU SERVICE DU POLITIQUE ?

Thomas Chow-Yuen

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Mémoire de master
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes
Année 2017-2018
Enseignant: Marie-Paule Halgand

→ nantes
ensa
→ architecture

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Merci à Marie-Paule Halgand pour son suivi tout au long de cette année de travail.

Merci à madame Delphine Pointeau et messieurs Christophe Boucher, Gaël Brunet et Rémi Tymen d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Merci à Clément pour son aide précieuse.

Merci à Justine pour sa relecture attentive et ses conseils.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sommaire

Introduction

1. Historique des Grands projets présidentiels
   a. Charles De Gaulle
   b. Georges Pompidou
   c. Valéry Giscard d'Estaing
   d. François Mitterrand
   e. Jacques Chirac
   f. Nicolas Sarkozy
   g. François Hollande

2. Etude de cas comparée : la Médiathèque de Fougères
   a. Le point de vue de l'architecte
   b. Le point de vue du maitre d'ouvrage
   c. Le point de vue des utilisateurs

3. Les manières d'utiliser l'architecture
   a. Le phénomène du starchitecte
   b. Une question d'agenda
   c. Des différences selon l'échelle
   d. Laisser sa trace

Conclusion

Annexes
- Frise chronologique de la Ve République
- Entretien avec Christophe Boucher, architecte conseil au CAUE de Loire-Atlantique

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction

Se lancer dans la rédaction d'un mémoire n'est jamais une chose facile. En commençant celui-ci, j'ai longtemps hésité sur le choix du sujet que je voulais traiter. Ayant effectué ma licence d'architecture à l'ENSA de Nancy, j'ai eu l'occasion de réaliser en 3ème année de licence un mémoire sur la question du programme du bâtiment de l'école d'architecture en France. Ce mémoire de master pouvait être l'occasion de revenir sur cette problématique pour creuser la question plus en profondeur et réaliser de nouvelles études de cas qui auraient pu compléter mon travail précédent. Le problème que je me suis alors posé est de savoir si il y aurait assez de matière pour alimenter un travail de cette ampleur sans se répéter ni se lasser de son sujet. Dans l'idée de réutiliser la méthodologie établie, j'ai alors pensé décliner le principe que j'avais mis en place à travers une étude comparée de différentes réalisations conçues à partir d'un même programme. J'avais alors comme idée d'étudier par exemple les FRAC, les médiathèques, les salles de concert ou encore les gares à travers différentes réalisations présentes sur le territoire français, le sujet se rapprochant alors de la question de l'adaptation d'un même programme à différents contextes. Mais en réfléchissant, j'ai eu peur de me confronter aux mêmes problèmes que pour les écoles d'architecture en traitant ce sujet, à savoir le grand nombre de cas à traiter, la grande difficulté de tous les visiter pendant le temps d'écriture de ce mémoire et l'inégalité des ressources disponibles sur chacun des bâtiments potentiels à étudier qui déséquilibre beaucoup l'analyse lors d'une étude comparée.

En réfléchissant à cette question et à ma production passée, j'ai commencé à m'intéresser au contexte de construction des écoles d'architecture de manière plus globale, au contexte historique et politique de leur réalisation. Avec l'actualité que j'ai pu suivre et quelques articles de presse dont les sujets m'ont intéressé[1], j'en suis venu à me poser de nouvelles questions, notamment sur la commande publique d'architecture, les conditions de cette commande et l'image qui en résulte.

En poussant cette réflexion un peu plus loin, j'ai commencé à m'intéresser au processus de la commande publique d'architecture en France. Ayant déjà survolé le fonctionnement du concours d'architecture dans le cadre de mon précédent mémoire, je retrouvais ici un sujet qui m'intéressait et que je pouvais approfondir. J'ai alors commencé à relier les premiers questionnements qui me venaient à l'esprit à propos des concours d'architecture avec les grands projets que j'avais en exemple :

Qui programme les futurs projets publics ? Qui décide de la mise en place du concours d'architecture ? Sur quels critères choisit-on le projet lauréat ? A quoi ressemblent les projets occultés ?

Je voulais comprendre le pourquoi et le comment, les tenants et aboutissants qui entrent en compte dans le choix et la réalisation d'un projet d'architecture. J'avais alors en tête d'étudier les projets réalisés sur l'Ile de Nantes depuis la création du plan de réaménagement de l'île à travers l'analyse des documents et comptes-rendus de délibération des jurys de concours. Mais après m'être renseigné à ce sujet, j'ai constaté que l'accès à ces documents est très difficile pour des raisons administratives et légales et

1 Je fais référence ici à des articles sur le chantier de la MECA (la Maison de l'économie créative et de la culture) à Bordeaux, réalisé par l'agence BIG associée à Freaks, qui abritera notamment le nouveau FRAC Aquitaine et à un article sur l'inauguration de la nouvelle médiathèque de Caen par OMA.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

que le projet de réaménagement de l'Ile de Nantes ne comporte pas énormément de bâtiments publics.

C'est alors que j'ai repensé à ma visite de la Bibliothèque Nationale de France quelques mois auparavant. Je trouve assez intéressant le fait que la bibliothèque ait été renommée Bibliothèque François Mitterrand, du nom de l'ancien Président de la République qui a prescrit sa construction, à la mort de ce dernier. Cette anecdote se rapprochait du débat qui avait lieu sur le fait de renommer le musée du quai Branly musée Jacques Chirac. Je me suis alors intéressé de plus près à ces réalisations architecturales commandées par les Présidents de la République durant leur mandat, aussi appelés « Grands projets présidentiels ». Le fait qu'un seul homme puisse, de par la fonction politique qu'il occupe, décider de la réalisation d'un projet architectural de cette ampleur sans avoir à priori de compétences particulières dans le domaine architectural ou urbain m'a paru assez remarquable. De plus, dans le cas de ces « Grands projets présidentiels », le nom de son initiateur reste associé au bâtiment pour la postérité car celui-ci est en général renommé du nom de ce dernier. Cela rejoint la question des rois de France qui chacun construisaient leur château afin de laisser dans la pierre une trace pérenne de leur règne. C'est à se demander si les « Grands projets présidentiels » ne sont pas simplement une réinterprétation démocratique du fait royal de l'époque. D'autre part, cette volonté de marquer son règne, ou du moins la période pendant laquelle on est décideur, se retrouve non seulement à l'échelle nationale, mais aussi dans des exemples plus locaux. En effet, on ne compte plus à présent les cas de projets d'équipements publics à rayonnement régional installés dans des communes moyennes ou les polémiques créées par des projets architecturaux peut-être trop ambitieux pour le territoire concerné. On retrouve dans différents exemples de cet ordre la même volonté de la part des initiateurs des projets de marquer le territoire d'une empreinte forte et durable, qui d'une manière subsistera malgré la fin de leur période au pouvoir. Ainsi, le projet d'architecture, en plus de répondre à un besoin, sert également d'élément de communication pour la personne qui en est à l'origine. C'est en me demandant de quelle façon les hommes et les femmes politiques programment la réalisation de ces projets architecturaux et comment ceux-ci les aident-ils à valoriser et pérenniser leur image publique que j'en suis arrivé à la problématique suivante :

« Dans quelle mesure les projets d'architecture sont-ils instrumentalisés par les politiques ? ».

Pour essayer de répondre à cette question, j'ai choisi dans un premier temps de m'appuyer sur ces fameux « Grands projets présidentiels » en retraçant leur histoire et le contexte lié à leur construction pour comprendre le but véritable de l'homme [politique] derrière le bâtiment. Dans un second temps, j'ai voulu étudier plus en détail un projet à une échelle différente dans une démarche plus directe auprès des personnes à l'origine dudit projet. C'est dans cette optique que j'ai réalisé l'étude du cas de la médiathèque La Clairière au travers d'entretiens menés avec différents acteurs du projet. Enfin, la dernière partie de ce travail s'attachera à reformuler les éléments significatifs mis en lumière dans ces deux premières parties ainsi qu'à synthétiser d'autres aspects approfondis dans des ouvrages de référence afin d'alimenter une réflexion personnelle sur la problématique de l'appropriation de l'objet architectural par les politiques dans un but communicationnel et/ou de postérité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Historique des Grands projets présidentiels

Etudier la relation qui existe entre le politique et l'architecture passe immanquablement par l'étude de la relation qui lie les hommes politiques de premier plan avec l'acte de construire. Il est donc logique de commencer par étudier la fonction politique la plus prestigieuse de notre société actuelle : la présidence de la République.

Dans cette première partie, nous aborderons la question du lien établi entre l'architecture et les Présidents de la Ve République. On peut remarquer que ceux-ci ont tous eu un rapport différent à l'architecture et abordaient cette question par différents angles. On s'attardera principalement sur la question des « Grands projets présidentiels », ces projets architecturaux à l'initiative (quasi) exclusive des Présidents de la République en fonction, amorcés par Georges Pompidou et le centre Beaubourg.

Le contexte illustré par cette première partie ayant déjà été beaucoup étudié et traité dans divers ouvrages, il ne s'agira pas ici de fournir un regard neuf et exhaustif sur le sujet, mais plutôt de mettre en lumière certains aspects de la relation qui unit hommes politiques et architecture ces dernières décennies et ainsi d'alimenter une réflexion plus large sur le sujet qui sera développée dans la suite de ce travail. Par conséquent, cette première partie se présentera sous la forme d'une synthèse d'ouvrages références sur ce sujet, abordés de manière chronologique et par Président.

a. Charles De Gaulle

Commençons par le début de la Ve République. Initiée par Charles de Gaulle en 1958, c'est le régime politique actuellement en vigueur en France. Il introduit l'élection du Président au suffrage universel direct et donne à ce dernier beaucoup de pouvoir exécutif.

Après son élection en 1959, Charles De Gaulle et son Premier Ministre Michel Debré nomment André Malraux Ministre d'État chargé des Affaires culturelles et Pierre Sudreau Ministre de la Construction.

Le premier mandat de cette nouvelle République se place dans un contexte d'après-guerre assez difficile. L'heure est plus à la reconstruction et au relogement des populations ayant perdu leur logement pendant la guerre. François Chaslin résume les problématiques de l'époque en ces termes :

> « On garde peu de souvenirs frappants de l'intérêt de De Gaulle pour l'architecture. Malraux lui-même n'en était guère féru. C'était l'époque des plans, des réflexions à long terme, des aménagements d'échelle régionale : villes nouvelles, réseaux autoroutiers, rénovation urbaine la plus drastique, quartiers d'affaires et grands ensembles. »[2]

Une politique interventionniste est mise en place et les décisions d'architecture doivent alors se prendre vite et bien, pour répondre aux besoins les plus urgents, mais sans avoir forcément le temps d'entamer une réflexion trop poussée à ce sujet.

Pour répondre à la crise du logement, une politique de construction massive est mise en place par l'Etat dès les années 1950 et se poursuivra jusque dans les années 1970. La conjoncture de l'époque, qui présente une simultanéité entre le besoin fort de logements et les progrès de la construction en béton conduira à la construction de nombreux grands ensembles d'habitation qui fleurissent autour des grandes villes de France. Ils

2 François Chaslin, *Les Paris de François Mitterrand: histoire des grands projets architecturaux*, Paris, Gallimard, 1985.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

permettent d'ailleurs d'offrir à de nombreux français des logements salubres et équipés avec tout le confort moderne. Cette politique est encouragée par l'Etat pour répondre au besoin de l'époque, mais sans être vraiment planifiée ni dirigée. Cependant, dans les années 1960, la concentration des populations engendrée par ce nouveau type architectural arrive à ses limites et l'on songe à revenir à des solutions moins denses.

On commence alors à réfléchir à de nouvelles façons de construire des logements. On peut dans cette lignée penser à la politique de création des villes nouvelles menée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France dans les années 1960. Ce grand projet d'urbanisme à l'échelle régionale (puis nationale), adopté en 1965 avec le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAURP), avait pour objectif principal de canaliser la croissance rapide de l'agglomération parisienne et d'éviter une concentration urbaine trop importante tout en développant un réseau urbain multipolaire. Pour cela, cinq villes nouvelles sont créées à proximité de Paris (Évry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée et Melun-Sénart (devenue Sénart)) ainsi qu'un réseau ferroviaire (le Réseau express régional -RER) et autoroutier en banlieue afin les desservir. Chaque pôle ayant vocation à se développer individuellement pour acquérir une certaine autonomie, tout en contribuant au rayonnement global de la région parisienne.

De Gaulle n'a jamais montré un intérêt démesuré sur les questions d'architecture en général. Il a préféré, dans sa vision de la politique, préféré choisir des personnes de confiance et leur déléguer ces problématiques afin de se concentrer sur les questions politiques et sociales, très importantes pour affirmer une cohésion et une identité nationale au sortir de la Seconde Guerre Mondiale. Ainsi, la plupart des projets menés à l'époque sont le résultat d'une impulsion donnée par l'Etat, plutôt théorique, qui se concrétise ensuite sur le terrain par l'action des décideurs locaux. Les politiques de construction se font sans intervention directe du gouvernement.

b. Georges Pompidou

En 1969, les élections présidentielles sont remportées par Georges Pompidou, ancien premier ministre de De Gaulle. Celui-ci, tout en restant dans une même ligne de conduite politique, s'intéresse beaucoup plus aux questions architecturales et entend les mettre en avant lors de son mandat. Un projet avait d'ailleurs été énoncé très tôt lors de sa campagne, celui d'offrir à aux parisiens un nouveau lieu dédié à l'art. Ce projet, initié par le Président Pompidou, fut l'une de ses promesses de campagne et sera l'un des projets structurants de son mandat.

Depuis le début des années 1960 et la décision du déménagement du marché des Halles à Rungis et à La Villette, le cœur vivant de Paris est l'objet de nombreux questionnements et projets. Ce projet rentre également dans le grand dessein du Préfet de Paris, Maurice Doublet, qui entame une grande campagne de rénovation de la rive droite, de la Seine à la Gare de l'Est. Dans le cadre de ce schéma directeur, une consultation est organisée afin de définir une programmation pour ce nouvel aménagement. Le Conseil de Paris crée alors la Société d'études d'aménagement des Halles et secteurs limitrophes (SemaH), chargée de conduire les études de réaménagement du quartier. Un préconcours est organisé auprès d'architectes proposant différentes hypothèses de programme et d'orientations urbaines. L'idée d'implanter au centre de la capitale une nouvelle gare permettrait une meilleure connexion avec la banlieue et une desserte efficace du centre historique. Cependant, ce choix d'implantation compromet par la même occasion l'avenir

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

des pavillons de Baltard qui abritaient jusqu'à lors le marché. En effet, la RATP insiste sur le fait que cette nouvelle gare RER au centre de Paris doit être souterraine pour des raisons pratiques évidentes, et devra se faire en fouilles ouvertes, à l'emplacement même des pavillons. Ce point crucial sera l'objet de débats pendant de nombreuses années. Ceux-ci, depuis le départ du marché, sont ouverts au public et accueillent diverses manifestations et évènements culturels qui font la joie des parisiens. Ils se réapproprient le lieu qui devient un véritable cœur festif pour la capitale. Penser les démolir avec ce regain d'effervescence suscite de nombreuses indignations. Des pétitions populaires sont lancées en faveur de la conservation des pavillons. Le Gouvernement s'en retrouve même divisé sur la question et l'opposition municipale en fera son cheval de bataille.

« « C'est Georges Pompidou qui a décidé la démolition des pavillons, le démontage d'un seul, son calepinage (numérotation des pièces) et sa reconstruction dans un lieu à définir. Il l'a fait, me semble-t-il, essentiellement pour désarmer une fronde qui se produisait au sein du jury du C.N.A.C., plus que par admiration pour l'œuvre de Baltard… » témoigne Christian de La Malène. […] [Il] annonce que les travaux de démolition commenceront le 2 août 1971. Le jour dit, les démolisseurs sont à l'œuvre. Le choix du mois d'août n'est assurément pas innocent. »[3]

« On ne peut à la fois, conclut Pierre-Yves Ligen, préconiser des solutions d'urbanisme souterrain sur une grande échelle, prévoir l'aménagement de grands cratères, et refuser les travaux en fouille ouverte. On ne peut à la fois réclamer la priorité pour les transports en commun rapides et confortables et proposer de le détourner du centre de Paris. On ne peut critiquer les dépenses excessives d'aménagement et défendre des solutions aussi coûteuses que la construction des stations de R.E.R. sous le boulevard Sébastopol ou « en taupe ». On ne peut rêver d'un quartier où s'intégreraient les fonctions urbaines, où se côtoieraient les différentes classes sociales, tout en refusant à ces populations les équipements qui les attireraient. »[4]

Concernant l'aménagement même du quartier, aucune des propositions faites par les architectes ne remporte un franc succès. La situation stagne et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) nouvellement créé entame la rédaction d'un cahier des charges plus précis sur la zone. Le Préfet demande au Conseil de Paris de « poursuivre les études déjà entreprises pour préciser encore davantage, à partir du Schéma Directeur, l'organisation du centre de Paris » mais celui-ci, au regard des propositions recueillies, estime avoir été trop vite en sollicitant directement les architectes et préfère reprendre les études urbaines afin de mieux définir les grandes orientations du projet. Il crée alors une Commission Permanente des Halles de Paris, dont il confie la présidence à René Capitant, ministre sous la présidence De Gaulle. Le travail de ce nouvel organe, conjointement avec l'APUR, aboutira à la délibération Capitant, votée par le Conseil de Paris en novembre 1968, texte capital qui définit l'emprise de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) des Halles, délimitée par deux secteurs (le Secteur Ouest, entre les rues Rambuteau et Berger, sur l'ancienne emprise des pavillons Baltard, et le Secteur Est qui comprend le plateau Beaubourg, les ilots Saint-Martin et Quincampoix), l'implantation de deux stations RER, la zone de réhabilitation et restauration des immeubles d'habitation existants (insalubres pour la plupart et dont la rénovation est prévue depuis plusieurs années) et les grandes orientations programmatiques de ce nouveau quartier.

Emerge de ce programme, dans une idée de lieu central dédié à la rencontre et aux parisiens, le principe d'une bibliothèque de lecture publique géante juxtaposée à une bibliothèque municipale qui serait à la fois le centre névralgique du réseau des bibliothèques des arrondissements et la bibliothèque regroupée des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements.

3 Christian Michel, *Les Halles: la renaissance d'un quartier, 1966-1988*, Paris, Masson, 1988, 303 p.
4 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Georges Pompidou, inspiré par les propositions de Le Corbusier et André Malraux qui réfléchissaient dès 1931 au « musée du 20e siècle », un « musée à croissance illimitée » implanté en plein Paris, y mêle son goût pour l'art moderne et fusionne alors ces propositions de bibliothèque et de musée.

« C'est le 11 décembre 1969 que le président Georges Pompidou au cours d'un conseil interministériel annonça son intention de faire construire sur le plateau Beaubourg un monument consacré à l'art contemporain sous toutes ses formes. Il déclarait dans le journal « Le Monde » du 17 octobre 1972 : « Je voudrais passionnément que Paris possède un Centre Culturel comme on a cherché à en créer aux Etats-Unis avec un succès jusqu'ici inégal, qui soit à la fois musée et centre de création, où les arts plastiques voisineraient avec la musique, le cinéma, les livres, la recherche audio-visuelle, etc. La création, évidemment, serait moderne et évoluerait sans cesse. La bibliothèque attirerait des milliers de lecteurs qui, du même coup, seraient mis en contact avec les arts ». »[5]

On proposera d'installer le projet au-dessus de la station RER, dans une position forte répondant au dessein du Président, mais celui-ci, après réflexion, tranchera en faveur du Plateau Beaubourg « le terrain est libre, je peux m'y installer sans difficulté et je n'ai pas beaucoup de temps, par conséquent je préfère la partie Est-Beaubourg à la partie Ouest ».[6]

« La décision du Président de la République annoncée, une Délégation du Centre Beaubourg, provisoire, est créée pour mettre en route le projet. Elle est confiée à Robert Bordaz, Conseiller d'Etat, et surtout maitre d'ouvrage riche de nombreuses expériences réussies en matière de grands projets architecturaux [...]. Autour de lui se constitue progressivement une équipe. Les futurs responsables de départements sont : le suédois Pontus Hulten, qui n'arrive qu'en 1973, pour le Département « Arts graphiques » qui englobe le Musée National d'Art Moderne (MNAM), Jean-Pierre Séguin pour la Bibliothèque de Lecture Publique (BLP), le tandem François Mathey et François Barré pour le Centre de Création Industrielle (CCI) et, bien après, Pierre Boulez et l'Institut de Recherche et de Création Acoustiques et Musicales (IRCAM).

A côté, des responsables de Département qui sont les futurs utilisateurs du Centre, ceux qui ont pour mission de coordonner et de contrôler sa construction. Claude Mollard, Directeur Administratif et Financier, puis Secrétaire Général. [...] André Darlot, après avoir dirigé les travaux de Rungis, suivra ceux de Beaubourg. François Lombard, responsable de l'équipe de programmation, est chargé de rendre compatibles les demandes des différents départements, de rechercher les synergies, et surtout de transcrire ces projets en termes assimilables par les architectes.

Enfin, Sébastien Loste, universitaire passé par les cabinets ministériels pour aboutir au Conseil d'Etat, sera le secrétaire du jury international chargé de juger le concours d'architectes.

Le 1er janvier 1972, l'Etablissement Public du Centre Beaubourg est créé. Son président est Robert Bordaz. Il conduira le Centre jusqu'à l'inauguration, puis se retirera. »[7]

Afin d'apporter une réponse architecturale à la hauteur des ambitions de ce programme exceptionnel, le choix est fait d'organiser un grand concours international d'architecture. Second fait exceptionnel, le Président annonce dès la préparation du concours qu'il s'engage à laisser le jury souverain quant à la désignation du lauréat.

Le dossier de consultation, support du concours, sera élaboré par l'équipe de François Lombard sous la forme d'un descriptif reprenant les objectifs attendus et d'une série de diagrammes programmatiques volontairement abstraits pour laisser libre cours aux architectes.

5 *Paris architecture contemporaine 1955-1995: Vol. 3*, Paris, Edition Ferre, 1994.
6 Témoignage de M. Christian de La Malène, *in* Christian Michel, *Les Halles, op. cit.*
7 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Un concours s'adressant aux architectes du monde entier fut lancé. C'était la première fois en France qu'une telle initiative était prise. Des orientations très précises furent communiquées aux architectes : la notion d'adaptabilité et de souplesse devait permettre une évolution constante en fonction des besoins. »[8]

« Je souhaite que ce concours soit le plus souple possible. Ceci veut dire que les conditions du concours ne devront comporter qu'un minimum de données se rapportant à l'utilisation envisagée des lieux, et qu'il appartiendra aux architectes, en fonction de ces données, d'établir leurs projets sans avoir à se préoccuper de règlements tels que ceux concernant la limitation de hauteur. Ce n'est que dans un second stade et à propos des projets retenus pour leur qualité esthétique et leur adaptation aux besoins d'un centre d'art moderne que l'on pourra être amené à prendre position sur ce problème de hauteur »[9]

Le concours se déroula donc sans problème et le jury, présidé par Jean Prouvé, publia son verdict le 15 juillet 1971 : « 681 projets furent examinés dont 491 étrangers de 49 pays différents. C'est à la quasi-unanimité du jury, 8 voix sur 9 et au premier tour que fut choisi le projet de Renzo Piano et Richard Rogers. »[10]

« Ce gigantesque meccano de 100 000 m² est avant tout, et à juste titre, l'œuvre du président Georges Pompidou car c'est lui qui en a conçu le projet, et c'est grâce à son entêtement, et en dépit de multiples divergences, que cette œuvre de grande envergure put se réaliser. Le Président craignait que les travaux ne soient pas terminés avant la fin de son septennat, le projet risquait alors d'être remanié, ou pire, suspendu définitivement. »[11]

c. Valéry Giscard d'Estaing

Après son élection en 1974, Valéry Giscard d'Estaing prône le retour à une architecture plus traditionnelle, mettant en avant le « style français ». Cette prise de position traditionnaliste rompt avec l'émergence des nouveaux courants architecturaux et les choix audacieux réalisés sous le mandat Pompidou (dont bien sûr le fameux Centre Beaubourg).

Il s'investira dans quatre grands projets architecturaux durant son mandat : le réaménagement du quartier des Halles, dont il sera finalement évincé, puis l'aménagement de La Villette avec la création de la Cité des Sciences et de l'Industrie, le projet d'aménagement à La Défense et enfin le Musée d'Orsay, dans la lignée des « musées présidentiels ».

Le septennat giscardien sera marqué par deux rendez-vous politiques majeurs : les élections municipales de mars 1977 qui sont alors un grand enjeu politique pour l'avenir des projets architecturaux en cours, et bien sûr, l'élection du nouveau maire de Paris, après la réforme du statut de la ville votée par le Parlement en 1975.

Depuis déjà plusieurs années, le secteur des Halles à Paris est sujet à des débats idéologiques et urbain très vifs. La question est soulevée depuis le déménagement du marché et les consultations successives. Pompidou, sentant la complexité de l'affaire, avait préféré réaliser son projet dans la partie Est de la ZAC des Halles, laissant l'Ouest et ses

8 *Paris architecture contemporaine 1955-1995, op. cit.*

9 Lettre du président de la république à Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, datée du 15 décembre 1969 (copie adressée notamment, le 17 décembre 1969, à Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre, Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, Marcel Diébolt, Préfet de Paris, Raymond Marcelin, ministre de l'Intérieur) ; A.N. CAC AP/10 , *in* Eric LENGEREAU et Jean-François SIRINELLI, *L'Etat et l'architecture: 1958-1981 une politique publique?*, Paris, PICARD, 2001.

10 *Paris architecture contemporaine 1955-1995, op. cit.*

11 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

questionnements à la SemaH. C'est dans ce climat tendu que prend ses fonctions le Président Giscard d'Estaing en 1974. Sa première décision à ce sujet ne se fera cependant pas attendre. Il décide dès son arrivée l'abandon du centre de commerce international projeté aux Halles et propose à la place la création d'un grand jardin au cœur de Paris. L'année suivante, il rejette le projet choisi pas les parisiens pour les Halles au profit de celui de l'architecte espagnol Ricardo Bofill, en qui il voit l'architecte en chef du grand projet des Halles. Le Président renverse la situation établie en prenant à bras le corps ce projet et en s'impliquant dans les grandes décisions qui feront cette nouvelle architecture. Cependant, cet engagement se heurte vite aux autres organes décisionnels impliqués dans le projet que sont le Conseil de Paris et le Préfet de la Seine.

A cela s'ajoute en 1977 la problématique de l'élection du nouveau maire de Paris. Deux ministres du gouvernement de Raymond Barre ont la charge de représenter le parti minoritaire du Président dans la course à la mairie de Paris : Françoise Giroud, secrétaire d'état à la culture, et Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche. La campagne multiplie les péripéties successives mais s'achève sur un résultat bien loin de celui escompté par le Président : la gauche montante de ces dernières années se retrouve majoritaire dans le pays tandis que la mairie de Paris revient à Jacques Chirac, ancien Premier Ministre de Giscard d'Estaing récemment nommé à la tête du parti néo-gaulliste. Cette victoire de la gauche dans le pays et d'une droite sur laquelle le Président a peu d'emprise à la capitale remet grandement en question les grandes perspectives qu'il voulait pour la France et qui devaient marquer l'empreinte de son septennat, et du grand projet qu'il imaginait pour les Halles avec son fidèle conseiller, l'architecte Ricardo Bofill.

« Si Giscard avait gagné la bataille de Paris, les halles auraient constitué une opération de prestige giscardien : le plateau de Beaubourg d'un côté, de l'autre le monument au vert ».[12]

Pourtant décidé à faire aboutir son projet, le projet définitif de Bofill pour les Halles est adopté par Valéry Giscard d'Estaing et publié en septembre 1977. Les études générales se poursuivent et la construction d'une centrale de climatisation commence. Malgré les réticences qu'il pouvait avoir, le Président semble bien parti pour quand même réaliser sa vision du nouveau cœur de Paris. Ce sera sans compter sur le nouveau maire Jacques Chirac avec qui le dialogue se dégrade de jours en jours. À l'été 1978, alors que les travaux sont déjà largement engagés, la présidence de la République se retira complètement du processus et le projet de Bofill fut abandonné. L'attention de l'Elysée fut reportée sur un autre lieu à fort potentiel à la limite de Paris : les anciens abattoirs de la Villette. Concernant les Halles, la mairie de Paris resta donc seul maitre à bord. Chirac fit même détruire le premier niveau déjà construit afin d'effacer toute trace de ce dessein monarchique giscardien pour le cœur de Paris, et commença à réfléchir à la nouvelle orientation à donner à ce projet.

Cet accord, dument négocié par Alain Lamassoure entre l'Elysée et la mairie de Paris, obtint que chacune des parties hérite d'un grand projet structurant pour la ville et soit libre de le diriger comme bon lui semble, sous réserve de ne pas intervenir dans les choix de l'autre.

« Au départ, on se situait dans une situation un peu absurde. Comme le président de la République était intervenu sur le dossier des Halles au début de son septennat, on n'osait plus toucher aux Halles sans son avis. Or les Halles étaient un terrain qui appartenait à la ville de Paris. Par contre, à la Villette, après la faillite de la Société d'économie mixte des abattoirs de la Villette, l'état était propriétaire des terrains mais il se désintéressait de l'aménagement de cet espace. La ville de Paris y avait des projets que je considérais comme minables, aves des HLM, etc.

12 Ricardo Bofill, entretien publié dans la livraison de Sud Ouest Dimanche du 14 aout 1977, *in* Eric LENGEREAU et Jean-François SIRINELLI, *L'Etat et l'architecture, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Je me suis rendu compte que l'on ne pouvait pas y arriver, que l'on allait à la guerre sur les Halles et sur la Villette, et que l'on allait aboutir à un double désastre. Le Président a été déçu de cela mail il a compris qu'il n'y arriverait pas. Les relations avec Jacques Chirac étaient à l'époque très compliquées et Giscard avait été déçu par les dessins de jardin de Bofill. Il s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas laisser sa marque à cet endroit-là ; c'était un combat perdu d'avance.

Le Président a accepté de ne plus se mêler du trou des Halles et la ville de Paris nous a laissés faire sur la Villette. J'ai donc convaincu et le Président Giscard d'Estaing et le maire de Paris que tout le monde se porterait mieux si chacun aménageait son propre terrain ».[13]

Ecarté du projet des Halles, le Président reporte donc son attention à La Villette. Après la fermeture en 1974 des abattoirs initiés par le baron Haussmann à La Villette, le vaste terrain en bordure de Paris se transforme en grande friche industrielle, accueillant des évènements ponctuels (fête foraine, concerts, etc...) mais sans trouver de nouveau souffle à ce lieu. Dans cet immense territoire à très fort enjeu, le Président perçut l'opportunité d'un véritable « jardin à la française » tant désiré, accompagné d'un équipement à la hauteur de ses ambitions : un « Musée des Sciences et de l'Industrie », qui a pour mission de diffuser à un large public les connaissances scientifiques et techniques et d'éveiller l'intérêt de tous, en particulier des jeunes publics, pour les nouveaux enjeux liés à la science, à la recherche et à l'industrie.

Le projet sera supervisé par Paul Delouvrier, ancien Préfet de la région, nommé président de l'Etablissement Public du Parc de la Villette (EPPV), créé en 1979 et chargé de l'aménagement du site.

En septembre 1980, un concours d'architecture est lancé pour la construction du Musée des Sciences, des Techniques et des Industries dans l'ancienne salle des ventes des abattoirs. Après consultation de 27 architectes français, Adrian Fainsilber est choisi par Valéry Giscard d'Estaing pour conduire cette réhabilitation. Il sera également le concepteur de la Géode, symbole architectural du parc.

Concernant le parc urbain, l'échéance électorale de 1981 monopolise les esprits du Président et de ses équipes qui n'ont pas le temps d'organiser de concours. La défaite de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981 stoppera son ébauche de « jardin à la française » à La Villette et le projet sera repris par le gouvernement suivant.

L'histoire de l'aménagement de La Défense est, à l'instar de celle des Halles, ancienne et pleine de rebondissements. Les premières opérations sur ce site ont débuté en 1956 avec la construction du Centre des nouvelles industries et technologies (Cnit) sur une initiative privée. Voyant alors le potentiel économique de ce terrain à deux pas de Paris, l'Etat crée en 1958 l'Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (Epad) chargé de définir les grandes orientations pour ce quartier et d'en superviser la construction. Plusieurs plans directeurs d'aménagement sont proposés par différents Grands Prix de Rome (dont Camelot, de Mailly, Zehrfuss, Auzelle et Herbé) qui préfigurent la « dalle » et les futures tours de bureaux, sans toutefois séduire réellement les pouvoirs en place. Le tout piétina un peu jusqu'en 1971 où le promoteur Sefri alla chercher Ieoh Ming Pei pour qu'il conçoive la plus haute tour d'Europe, face au Cnit. Pei, dont la réflexion alla plus loin que la demande initiale, proposa à la place de déplacer le programme dans l'axe de l'Arc de Triomphe et de construire une double tour en forme V. Cette idée très marquante fait naître celle de la « Tête Défense » qui resta longtemps l'objet de polémiques. Emile Aillaud, figure française de l'architecture à l'époque, proposa à son tour son dessein pour cette « Tête Défense » en forme de deux immeubles concaves

13 Alain Lamassoure, extrait d'un entretien avec Éric Lengereau du 8 octobre 1997, ***in Ibid.***

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

recouverts de miroirs. Georges Pompidou fut consulté mais, devant les réserves de l'Académie d'architecture, ne donna pas suite à ces projets et organisa à la place une consultation restreinte de quelques architectes. Douze plans au total, dont ceux de Pei et Aillaud, accompagné de nouveaux venus (Ciriani et Huidobro, Kalisz...) proposaient chacun leur vision pour la proue de ce nouveau quartier. Le 10 juillet 1973, c'est finalement celui d'Aillaud qui fut retenu par le Ministre de l'Aménagement Olivier Guichard. C'est alors qu'intervint la crise économique qui figea littéralement le développement économique de La Défense. L'Epad était à deux doigts de faire faillite et le mandat pompidolien s'acheva lui aussi sans avancée majeure dans l'aménagement de ce quartier.

Entre temps, le secteur privé se remit de la crise et les premières tours s'élevèrent, enflammant par la même occasion l'opinion publique qui ne supportait pas la vue de ces nouveaux monuments dans la perspective de l'Arc de Triomphe. En octobre 1978, un comité interministériel présidé par Raymond Barre se saisit du dossier et lança une consultation officieuse auprès de dix architectes, dont Emile Aillaud, avec « un parti monumental [mais] totalement invisible depuis la place du Carrousel jusqu'à l'Etoile, pour préserver la perspective prestigieuse des Champs-Elysées ».[14] Cependant, les propositions ne séduisirent pas le gouvernement qui recommença l'année suivante sous une forme plus officielle : on convia les mêmes, plus treize autre équipes, dont Castro, Ciriani, Lion, Archiplus..., sensés insuffler un peu de fraicheur aux propositions. Dans l'espoir de séduire le Président, la plupart proposaient « des palais néo-classiques » agrémentés de « cours monumentales » mais échaudé par les critiques reçues à La Villette qui lui reprochaient un choix arbitraire, Valéry Giscard d'Estaing préféra s'effacer de la décision. C'est finalement l'Epad, avec toutefois l'aval du Président, qui choisit le projet de Jean Willerval, très proche de celui d'Aillaud dans sa forme, mais avec une portée moins onirique. Le projet était enfin décidé et la construction de la proue de La Défense pouvait enfin commencer après 25 ans d'indécision. Mais c'était sans compter sur les élections présidentielles qui arrivaient. Avec la défaite du Président Giscard d'Estaing en 1981, la gauche arriva au pouvoir et stoppa net l'avancement du projet. Il faut croise que 25 ans n'étaient en définitive pas suffisants.

Pour finir, la réhabilitation de la gare d'Orsay, dernier projet majeur de la présidence giscardienne, est aussi celui qui s'est le mieux déroulé. Ici, le Président a pu laisser libre cours à ses envies et est resté seul maître à bord pendant toute la durée de la réalisation.

Réalisée par l'architecte Victor Laloux à l'occasion de l'exposition Universelle de Paris en 1900, la Gare d'Orsay est située sur le quai d'Orsay à proximité du Champs de Mars, à l'emplacement de l'ancien palais d'Orsay, incendié pendant la Commune de Paris. Elle fut exploitée par la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, puis sera désaffectée dans les années 1960 car elle n'est plus adaptée aux trains modernes. Devenu inutile, la transformation du bâtiment est soumise à plusieurs hypothèses. C'est finalement l'idée d'un hôtel international qui l'emporte en raison du prestige de l'emplacement. Cependant, en 1971, le Ministère de l'Equipement et du Logement refuse le permis de construire, déclarant que le projet s'intègre mal dans le site «par sa masse et sa hauteur». C'est un retour à la case départ pour le bâtiment de l'ancienne gare qui reste vide.

En 1977, le Président Giscard d'Estaing est lui aussi à la recherche de son « projet culturel présidentiel » pour la ville de Paris, à l'instar de son prédécesseur Georges Pompidou. Il jette alors son dévolu sur ce bâtiment qui cristallise à la fois l'esthétique de la tradition française et la modernité des techniques constructives. Il choisit d'implanter dans l'ancienne gare un musée des arts du 19e siècle qui sera le prolongement du Musée du

14 François CHASLIN, *Les Paris de François Mitterrand, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Louvre. Le projet est précurseur car c'est la première fois qu'une architecture industrielle est réhabilitée pour accueillir un grand musée. Un concours d'architecture est organisé en 1978 entre des équipes réunissant architectes et muséographes, et sera rempoté par l'équipe ACT Architecture, composée de Renaud Bardon, Pierre Colboc et Jean-Paul Philippon, sélectionnés parmi six propositions. La même année, le bâtiment fut classé monument historique et l'établissement public du musée d'Orsay fut créé pour diriger la construction et la mise en œuvre du musée. Une seconde consultation pour l'aménagement intérieur est lancée en 1980. Elle désigne la décoratrice italienne Gae Aulenti qui concevra la muséographie des espaces. Des tensions apparaitrons entre la décoratrice et les architectes, ceux-ci s'estimant lésés concernant l'aménagement des espaces intérieurs, mais le Président réaffirmera son goût pour le travail de l'italienne qui mènera la réalisation jusqu'à son terme.

L'élection de François Mitterrand à la présidence en 1981 ne remettra pas en cause le projet du musée. En effet, celui-ci l'utilisera comme un projet précurseur de son programme de grands travaux. Les travaux s'achèvent donc sans heurts en 1986 avec l'inauguration du musée par François Mitterrand.

L'autre point majeur de l'engagement de VGE pour l'architecture se fait au niveau législatif. En effet, la grande réforme de l'enseignement de l'architecture engagée après les évènements de 1968 est maintenant bien installée mais la production architecturale française ne se porte pas beaucoup mieux pour autant le président déplore le manque de grandeur et d'identité de cette production.

La direction de l'architecture est tiraillée entre d'un côté le ministère de l'équipement et sa vision technique et progressiste, et de l'autre le ministère de la culture, en charge du patrimoine, qui reste dans une optique très conservatrice du bâti. Dans ce contexte, l'architecture française peine à trouver une réelle dynamique après la frénésie constructive de l'après-guerre et souffre beaucoup de cette situation par rapport à ses voisins européens.

« L'architecture est une « expression de la culture ». L'architecture doit donc redevenir un souci important des Français que cinquante années de médiocrité architecturale ont détournés de la beauté. C'est par l'habitat que nous pouvons inviter de nouveau les Français à reprendre le chemin de la qualité architecturale. Chacun est, en effet, directement concerné par son logement.

Nous devons réinventer « l'urbanisme à la française » qui a permis à la France, au cours des siècles passés, de constituer des villes, grandes ou petites, admirables. Cet urbanisme à la française est caractérisé par trois aspects : la diversité architecturale, la continuité architecturale, l'échelle humaine.

Des solutions d'avenir existent : l'habitat de ville qui prend la forme, soit de maisons, soit d'immeubles de faible hauteur réunis en quartier, avec une densité modérée. C'est un habitat « convivial » où sont réhabilitées la rue et la place. C'est l'habitat qui permet de réintroduire la nature dans la ville par de petits espaces. C'est également l'habitat le plus économique (charges de gestion réduites).

La France qui est très largement un pays de villes moyennes et petites est très bien placée pour développer ce nouvel urbanisme. […] Grâce au logement, l'architecture doit redevenir un partenaire habituel de l'usager. […] L'avenir de la profession d'architecte se jouera sur leurs capacités à convaincre l'usager qu'ils peuvent, dans la modestie, être les conseillers et aides efficaces pour que le logement soit à la fois commode et agréable ».[15]

15 Note à l'attention de Monsieur de Président de la République datée du 10 mai 1977 et signée par Pierre
16 Richard ; AN 5AG3 - 2260, *in* Eric LENGEREAU et Jean-François SIRINELLI, *L'Etat et l'architecture, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement se lance alors dans une grande réforme de l'enseignement de l'architecture dans le but de mieux former les futurs professionnels et de mieux cadrer la formation. Suivra également une réforme générale du métier d'architecte, incarnée par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, et dont l'article 1 définit bien les orientations que veut donner le Président à la création architecturale contemporaine française :

Article 1

L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.[16]

Cet article résume l'ensemble des dispositions inscrites de ce texte qui visent à garantir la «qualité architecturale» du cadre de vie des français. Il introduit aussi la notion d'« intérêt public » de l'architecture.

Cette loi oblige également «quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire [à] faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire»[17] et introduit le seuil des 170 m² SHON en deçà duquel il n'est pas obligatoire de recourir à un architecte, encore en vigueur il y a peu. Elle créée aussi les CAUE, ou Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux de conseil aux collectivités territoriales. Enfin, elle met en place une organisation stricte de la profession autour de l'Ordre des Architectes.

Cet acte législatif est une première dans ce domaine pour un Président. Il montre son implication dans ce qu'il définit lui-même comme « le cadre de vie des français » et assure la pérennité de sa pensée, qui à la différence de ses prédécesseurs, subsiste dans une forme autant physique que théorique.

d. François Mitterrand

Arrivé au pouvoir en 1981 face au Président sortant Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand est le premier Président socialiste de la Ve République. Après son élection, il annonce les grandes lignes de sa politique intérieure pour les sept années à venir, très portée sur l'ouverture de la culture au peuple, et notamment son intention de mener à leur terme les projets architecturaux lancés par son prédécesseur, mais également d'amorcer les siens qui s'avèreront d'une toute autre ampleur. Naîtront de ce désir de nombreux projets architecturaux et urbains, officiellement connus sous le nom de Grandes opérations d'architecture et d'urbanisme. Cette politique de grands travaux s'avèrera considérable, traduisant une volonté de la part du nouveau pouvoir en place et du Président, de marquer la capitale de leur empreinte pendant qu'ils en ont l'occasion.

« Ce qui est quand même particulier, dans l'aventure récente de l'Elysée-architecte, c'est l'ampleur, la démesure peut-être de ses ambitions : sept, huit, neuf projets, sans compter toutes les réalisations provinciales du ministère de la Culture, ces confetti de la République. Pompidou avait modestement engagé une opération, Giscard trois ou quatre. […] Notons

16 Article 1, « Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture | Legifrance ».
17 Article 3, *Ibid.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

combien l'édifice représentatif d'un moment historique, la volonté un peu exhibitionniste de survivre dans la pierre semble ici et là redevenir, comme aux beaux jours de la Troisième République, le souci de nombreux hommes politiques. Barcelone, Berlin, Francfort ou, d'une autre façon, les down towns de Dallas ou Houston traduisent ce même enjeu : redonner à une cité un éclat, un rayonnement, une célébrité internationale en pariant sur l'architecture. [...]

L'envie du « moment », par lequel on se perpétuera, se répand ; on se veut bâtisseur. C'est un leitmotiv chez Jack Lang qui oppose le « syndrome du bâtisseur » à celui du destructeur, qualifie son ministère « de bâtisseurs et de constructeurs » et le septennat de François Mitterrand, celui d'un président « bâtisseur et créateur ». Jack Lang, très réaliste, qui reconnait combien tout cela est finalement affaire d'autorité, de pouvoir, plus que de mouvement spontané de la « société civile » comme l'aurait en principe préféré la gauche. « L'architecture, écrivait-il en septembre 1982 dans L'Architecture d'aujourd'hui, est non pas l'expression d'une société, comme on le dit souvent, mais celle des pouvoirs qui la dirigent, bien qu'il faille nuancer cette assertion. C'est du moins ce que l'histoire nous a enseigné. Les pouvoirs forts se sont exprimés pas de plus grandes entreprises architecturales ; et les expériences socialistes, comme en 1936 ou au Chili... n'ont peu ni le temps, ni les moyens de réaliser une architecture qui leur soit propre. Nous avons donc des chances que nous ne devons pas laisser échapper. »

Obsédée par la brièveté des expériences socialistes (36, le Chili), incertaine de garder longtemps les rênes de l'Etat, la gauche a voulu poser avec force dans le paysage de la capitale des édifices qui, dans les siècles, feront se ressouvenir d'elle. »[18]

Avec l'ampleur et le nombre conséquent des réalisations, on aurait pu croire que les détracteurs aux projets engagés seraient légion, mais les Grands travaux de Mitterrand se sont globalement déroulés sans accroc, dans une relative sérénité. Bien évidemment, il y a eu ponctuellement des polémiques sur tel ou tel choix, reprochant au Président le « fait du prince » au Louvre ou encore un projet « sans qualité » à la Bastille, mais une fois les travaux achevés et les bâtiments inaugurés, les esprits se sont vite calmés et ont majoritairement apprécié jouir de ces nouveaux équipements. Même le maire de Paris, pourtant fervent adversaire de l'Elysée durant le mandat de Giscard d'Estaing, ne fit cette fois pas jouer ses compétences pour contrecarrer les projets de Mitterrand pour la capitale. Il l'aidera même à plusieurs reprises dans la réalisation de certains projets :

« Nul doute que François Mitterrand et Jacques Chirac aient pleinement eu conscience de l'importance de ces échéances calendaires[19]. Instruits, l'un et l'autre, par les échecs de Valéry Giscard d'Estaing, ils convinrent d'un partage des responsabilités, et (hormis l'accident majeur de l'exposition universelle) le maire laissa faire le programme de grands projets du gouvernement socialiste, accordant toutes les aides, toutes les modifications des plans d'urbanisme en vigueur, tout en maintenant une fronde plus verbale qu'effective. »[20]

Cette politique commença par une analyse globale des besoins de la ville de Paris et la reprise des dossiers entamés par le Président Giscard d'Estaing :

18 François Chaslin, *Les Paris de François Mitterrand, op. cit.*

19 L'auteur fait référence ici au calendrier des élections (municipales, présidentielles, législatives et sénatoriales) qui ne coïncide pas avec le temps que demande la conception et la réalisation d'un projet urbain d'ampleur et de qualité.

20 François Chaslin, *Les Paris de François Mitterrand, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARNE-LA-VALLÉE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Concernant le musée d'Orsay, le projet étant déjà bien avancé et les travaux commencés, il fut décidé de le laisser se poursuivre sans grands changements et fut inauguré par le Président en décembre 1986.

Pour le parc de La Villette, Mitterrand approuva l'idée de Valéry Giscard d'Estaing qu'il reprit en y ajoutant une cité de la musique et de la danse au sud du grand parc urbain.

En ce qui concerne le quartier de La Défense, Mitterrand choisit, à l'instar de ses prédécesseurs, de proposer un nouveau projet pour marquer l'axe historique parisien, mais cette fois-ci à travers un concours international d'architecture et non plus une consultation directe auprès d'un architecte désigné.

Ces trois projets prennent place dans la première phase des « Grands travaux » annoncés en 1982 qui donne le ton à la politique que va mener le Président durant ses deux mandats :

« Le 9 mars 1982 (François Mitterrand ayant, le 11 février, rencontré Jacques Chirac et reçu son accord), un communiqué officiel de la présidence détaillait la mise en œuvre de huit « Grands projets » qui allaient être « l'occasion d'un renouveau de la création architecturale en France » : La Villette (parc, cité musicale et musée des Sciences), l'opéra à la Bastille, une salle de rock sur l'échangeur de Bagnolet, la reconstruction du théâtre de l'Est parisien, l'édification d'un monument à la Défense, qui abriterait deux ministères et un centre international de la Communication, le transfert à Bercy du ministère des Finances, entrainé par le décision de réaliser le « Grand Louvre », le déplacement quai des Fossés-Saint-Bernard de l'Institut du Monde arabe et, en annexe, la poursuite de l'aménagement de la montagne Sainte-Geneviève, libérée par l'Ecole polytechnique, et quelques opérations en province.[21]

A La Villette, le projet d'Adrien Fainsilber pour la Cité des Sciences et techniques a été adopté par Valéry Giscard d'Estaing juste avant les élections. Les contrats étant signés et le chantier commencé, François Mitterrand ne pouvait plus vraiment intervenir sur le bâtiment. En revanche, le concours pour la réalisation du parc n'a pu avant les élections, ce qui laisse tout le loisir au nouveau Président de modifier le cahier des charges à sa guise. L'idée d'un espace pouvant accueillir des représentations musicales et chorégraphiques avait été esquissée par Giscard d'Estaing et figurait au plan masse de Fainsilber pour le parc, mais sans avoir ni forme, ni réel programme. Au même moment, une réflexion était engagée concernant la relocalisation du Conservatoire national supérieur de musique, ses locaux rue de Madrid étant devenus trop exigus. Plusieurs hypothèses furent envisagées mais c'est celle de la Villette qui fut finalement retenue. On voulait y édifier une sorte de « Beaubourg de la musique » avec le conservatoire, des salles de concert, un opéra et des salles d'expérimentations acoustiques pour l'ensemble Intercontemporain de Pierre Boulez.[22] La Cité de la Musique, pendant artistique de la Cité des Sciences, voyait le jour. Après réflexion, l'opéra fut détaché de l'opération et déplacé sur un terrain à la Bastille, initialement pressenti pour le nouveau conservatoire.

Afin de mettre en forme de nouveau cahier des charges, un concours international d'architecture fut lancé en 1982. 471 réponses furent reçues, dont de nombreuses de très belle qualité. Le jury, pour la première fois souverain, peinait à se décider. Il sélectionna dans un premier temps neuf projets et en mentionna seize autres, présentés en conférence de presse aux professionnels. Parmi les équipes françaises et européennes, on murmurait que le nom de Koolhaas sortait du lot, talonné par Gilles Vexlard. Pourtant, le 25 mars 1983, c'est finalement Bernard Tschumi qui l'emporta à la majorité absolue. Son dessin, traçant de grandes perspectives, découpait le parc suivant une grille régulière matérialisée par des points, les « folies », présentait à la fois une rigueur contemporaine et

21 *Ibid.*
22 *Ibid.*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

une souplesse permettant d'absorber les contraintes des uns et des autres. Ce nouveau plan intégrait, en plus de la Cité des Sciences et techniques, la future Cité de la Musique, la grande halle réhabilitée pour les évènements ponctuels et le Zénith, projet de salle de concert éphémère dédié aux musiques populaires.

Face à Tschumi et sa vision très précise de l'intégration de la Cité des Sciences au parc, Fainsilber se heurta à un adversaire solide qui l'obligea à modifier quelque peu son projet en cours de réalisation.

Le parc sera achevé en 1987 et inauguré par le Président Mitterrand.

Pour la Cité de la Musique, une consultation d'architectes fut mise en place en 1983. Elle prévoyait une décomposition en deux degrés : une esquisse sur une première tranche de la Cité de la Musique qui serait réalisée et une esquisse globale pour la totalité du programme. Six équipes furent retenues par le jury au premier tour : Portzamparc, Gaudin, Sarfati, Maurios, Ketoff et Petit, Xenakis et Véret. Les projets furent présentés au Président Mitterrand qui retint Portzamparc, Ketoff et Petit et Sarfati au second tour. C'est finalement le projet de Christian de Portzamparc qui sera choisi par le Président début 1985. Le parti pris de l'architecte, dessinant un bâtiment très urbain, à l'image d'une petite ville, ne fit pas l'unanimité au niveau esthétique, mais fit consensus au niveau financier, respectant le budget de départ très serré malgré l'importante technique que requièrent les espaces acoustiques.

La partie à l'Ouest de la place de la Fontaine-aux-Lions qui accueille le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris sera inaugurée en 1990 et la première tranche de la Cité de la Musique en 1995.

L'autre moitié de ce nouvel équipement dédié à la musique incarnée par « l'opéra populaire » créé à la Bastille. La décision de construire un nouvel opéra à Paris date de 1982. François Mitterrand voulait alors décharger l'opéra Garnier d'une fréquentation très soutenue et créer un lieu plus moderne et accessible afin d'ouvrir cet art à une population qui ne s'y intéressait pas jusqu'à lors. On voulait y implanter le plus grand opéra du monde avec trois salles, la plus grande de 4000 places, une salle moyenne de 1500 places et une salle expérimentale pour Pierre Boulez, mais l'exiguïté du terrain fit revoir les ambitions des programmistes à la baisse : une grande salle de 2700 places et une salle moyenne, plus polyvalente, pour 600 à 1500 spectateurs. Un concours international d'architecture ouvert à un tour est lancé en 1983. Délicat, du fait d'une programmation technique complexe, d'un terrain étroit et biaisé donnant sur une place importante de la capitale, il y eu contre toute attente une forte affluence de projets : 1647 inscrits et 756 projets reçus (plus que pour Beaubourg, La Défense ou La Villette). Malgré cet engouement, aucun projet ne se distinguait par ses qualités spatiales ou esthétiques. Le jury, déçu par le niveau des projets proposés, fit néanmoins une sélection de six projets présentés au Président. Celui-ci déplora également le niveau des projets présentés mais, les relations avec la ville s'étant détériorées, était dans l'impossibilité de recommencer le concours sans mettre en péril le projet d'opéra. Il choisit parmi cette sélection un projet qui, s'il ne brillait pas par son esthétisme, avait le mérite d'être fonctionnel et dans un style apparenté à l'architecture de Richard Meier, architecte américain ayant participé au concours, et dont la renommée pourrait servir le projet. La surprise fut totale quand on découvrit que cette esquisse ne provenait pas de Richard Meier, mais de Carlos Ott, un architecte canadien d'origine uruguayenne totalement inconnu. La presse ne fut pas dithyrambique à son sujet : on évoqua un projet « neutre », « sage » ou « raisonnable ». On remarqua la qualité de Ott à rester très fidèle à ses esquisses : « Cette constance, cette fiabilité se maintiendront jusqu'au bout. On peut les lui reprocher, puisqu'elles traduisent

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

aussi une certaine difficulté à transgresser ses propres limites, notamment dans l'expression architecturale, mais elles révèlent une remarquable sûreté dans l'élaboration du projet de concours. Son ébauche initiale était forte, synthétique : il n'a simplement pas su la sublimer. »[23]

L'ancienne gare de la Bastille fut détruite en 1984 afin de libérer le terrain pour le futur opéra. Le chantier s'acheva en 1989 avec l'inauguration par le Président à l'occasion des festivités du bicentenaire de la prise de la Bastille, mais celui-ci confia n'avoir jamais vraiment aimé cet opéra.

Concernant La Défense, l'arrivée au pouvoir de Mitterrand avait compromis le choix tardif porté Valéry Giscard d'Estaing en faveur du projet de Jean Willerval. On se retrouva à nouveau avec un enjeu architectural fort qui attendait qu'on lui trouve la forme qui lui corresponde. On parla alors de lancer une nouvelle consultation d'architectes, mais après la dizaine de projets déjà proposés et non retenus, l'idée ne convainc pas. On étudia alors la possibilité d'implanter à La Défense l'un des Grands projets alors dans les tiroirs du gouvernement, comme l'opéra ou un ministère, mais aucun ne sortait du lot. On annonça finalement, le 9 mars 1982, la construction à la Tête Défense d'un centre international de la Communication dans un bâtiment « à caractère monumental », proportionné à l'enjeu urbain de ce site. On retint finalement la forme du concours international d'architecture, porté par Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. On craignait cependant que le concours de l'opéra à la Bastille, plus prestigieux et organisé au même moment, attire les meilleures candidatures. Il n'en fut finalement rien car sur les 897 équipes inscrites, 424 projets furent remis (deuxième plus grand nombre de participants après La Villette). Le jury se réunit en avril 1983 au dernier étage de la tour Fiat et choisit quatre projets à présenter au Président. Celui-ci pris son temps comme à son habitude, et un communiqué de presse annonça le 25 mai le nom du lauréat : Johan Otto von Spreckelsen, architecte danois inconnu en France. Le projet, à l'image des autres réalisations conduites par François Mitterrand, était une proposition pure et forte : un cube de 100 m de côté, évidé en son centre, formant une grande arche en marbre dans l'axe historique des Champs. La presse et ses confrères français lui réservèrent un accueil chaleureux, enthousiasmés par l'élégance de sa réponse. Cependant, certains s'inquiétaient de la faisabilité d'un tel projet. Ayant très peu construit, Spreckelsen est plus reconnu en tant que professeur qu'en tant que constructeur dans son pays. De plus, le jury avait apprécié ses croquis « séduisants et évocateurs » mais avait émis quelques réserves sur l'aspect technique encore incertain du projet. Après des échanges tendus avec la maitrise d'ouvrage, notamment au niveau des surfaces, il choisit Paul Andreu, architecte, ingénieur des Ponts et Grand prix d'architecture 1977 pour l'épauler face aux mécanismes français et suivre le chantier. Il se retira alors chez lui, assumant à distance le rôle de concepteur et s'en remettant totalement à Andreu pour le reste. Le projet commença à prendre forme, absorbant au fur et à mesure les nouvelles contraintes de la maitrise d'ouvrage, mais tout en conservant le parti du dessin initial cher à Spreckelsen. Il y eu également des rebondissements financiers ; L'Epad vendit en cours de réalisation une partie des bureaux pour pallier aux surcoûts de la construction. Au final, le projet fini ressemble extérieurement au dessin du concours, dans toute sa force et sa simplicité, mais n'est intérieurement qu'un énième immeuble de bureaux dans un quartier d'affaires. Du fait du montage financier en partie sur des fonds privés et de la destination finale de l'édifice, le Président s'est investi dans le choix de départ mais s'est ensuite retiré du processus qui ne le concernait alors plus directement, préférant superviser les chantiers publics en cours.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT ÉCONOMIQUE ÉLÈVE

23 *Ibid.*

« L'affaire de l'Institut du Monde arabe remonte aux temps où le président Valéry Giscard d'Estaing et son ancien premier ministre Jacques Chirac, devenu en mars 1977 maire de Paris, se livraient une guerre féroce à propos d'opérations d'urbanisme dans la capitale. [...] Et c'est de manière inattendue que les conflits reprirent à propos d'un terrain que l'Etat possédait depuis une bonne vingtaine d'années sur le boulevard de Grenelle, une « dent creuse » entre deux mitoyens, face à la station de métro aérien Bir-Hakeim, s'étendant sur plus de 8 000 m² vers la rue de la Fédération, à l'arrière de la nouvelle ambassade d'Australie. A deux pas de la Seine, tout près de la Tour Eiffel, il avait été autrefois exproprié pour la construction de deux collèges, depuis abandonnés, et mis, fin 1976, à la disposition de la Ville, à titre « précaire et révocable », pour qu'elle y établisse quelques terrains de sport.

Deux ans plus tard, on voulut le reprendre pour l'affecter à l'édification d'un Institut du Monde arabe, Ima, dont la création avait été adoptée en conseil des ministres en décembre 1974, alors que Jacques Chirac était d'ailleurs chef du gouvernement, institut qui, sous la responsabilité de Philippe Ardant, commençait à se mettre sérieusement sur pied. »[24]

Ce passage de François Chaslin introduit les débuts tumultueux de l'Institut du Monde arabe sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci nomma en 1980 l'architecte Henry Bernard, Grand prix de Rome, pour réaliser ce nouvel équipement sur le terrain boulevard de Grenelle. Cependant, le choix du site et de l'architecte déplurent beaucoup au maire de Paris ainsi qu'à certains élus locaux qui vinrent, au matin du 25 août, empêcher les ouvriers de commencer leur tâche. Plusieurs autres terrains furent proposés, dont le terrain des anciennes usines Citroën quai de Javel, mais aucun ne mis d'accord les deux parties.

Après son élection, François Mitterrand repris le dossier laissé en suspens, tentant à son tour d'imposer le bâtiment rue de Grenelle. De nouveau, le maire de Paris s'opposa au projet et renouvela son offre du terrain de Javel. Entre temps, le directeur adjoint de l'Apur, Jean-Louis Subileau, fit le tour des terrains disponibles de Paris avec Jack Lang : une enclave de la faculté de Jussieu, quai Saint-Bernard, retint leur attention. Contre toute attente, les ambassadeurs arabes approuvèrent l'idée qui fut officialisée par le Conseil d'administration de l'Ima : on avait enfin trouvé le terrain.

Un concours d'architecture fut improvisé, sollicitant sept jeunes françaises : Henri Ciriani, Christian de Portzamparc, Jean Nouvel, Yves Lion, Roland Castro, Edith Girard et Jourda et Perraudin. Bien que la délibération fut assez opaque, le jury fut très satisfait des propositions remises et distingua trois projets qu'il remit au Président. Celui-ci choisit, sous les suggestions du jury et du conseil d'administration, l'esquisse de Jean Nouvel. Ce projet, pour lequel Nouvel s'est associé à Soria et Lezenes et Architecture-Studio, représente l'image de l'architecture moderne mitterrandienne par sa simplicité, sa sophistication et ses intentions spatiales. Des volumes simples, une prise en compte fine du contexte urbain et la réinterprétation hautement technique des moucharabiehs arabes constituent ce projet phare du premier septennat. On obtint même de la mairie de Paris, dans une certaine mesure, une modification des règlements urbains pour ne pas compromettre l'idée de départ du projet qui sortait du gabarit préétabli. La réalisation, saluée pour son architecture, le fut cependant beaucoup moins pour son prix, dépassant toutes les estimations. Pierre Soria résume la situation en ces mots :

« Le problème venait du fait qu'au moment du concours on ne nous a jamais demandé de faire le bâtiment le moins cher de France : il était question de réaliser un édifice prestigieux. Nous avons donc conçu un bâtiment de rêve, pour représenter la culture arabe. Ce n'est qu'ensuite que nous avons vérifié son budget. »[25]

24 *Ibid.*

25 Pierre Soria *in* Pierre Poix et Christian de Rudder, *L'Etat architecte, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
BIBLIOTHÈQUE MANUEL ROLOF DAUTEUR

Ainsi, le bâtiment, inauguré le 30 novembre 1987 par le président Mitterrand, fut l'objet d'une controverse importante qui entacha quelque peu son image dans l'inconscient collectif.

Dès sa première conférence de presse en 1981, François Mitterrand déclara vouloir « rendre le Louvre à sa première destination ». En effet, le palais du Louvre, en plus du musée national, abritait également le Ministère des Finances dans l'aile Richelieu sur la rue de Rivoli. Le projet de déménager le Ministère afin de libérer l'espace qui serait réaffecté au musée avait déjà été évoqué par De Gaulle au moment des premiers questionnements sur le réaménagement des Halles mais ne fut pas creusé. Jusqu'à Mitterrand, aucun Président ne se risqua dans cette entreprise, très pertinente mais aussi terriblement complexe : le musée, installé dans un site patrimonial exceptionnel, avait besoin d'une grande campagne de rénovation, ainsi que d'une refonte complète de son organisation, jusqu'à lors peu pertinente par rapport aux collections. L'absence de réserves et de locaux techniques en faisaient un lieu avec des galeries d'exposition magnifiques, mais avec de cruelles déficiences au niveau logistique et pratique. Il s'agissait également de rendre le palais accessible à un plus grand nombre de visiteurs ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Afin de mener à bien ce projet titanesque, une première consultation sur la seule programmation eut lieu en 1983, conduisant à la désignation de Jérôme Dourdin. Celui-ci, après une étude approfondie sur place, remis un rapport détaillé qui fit ressortir les grandes orientations du projet : espaces compacifiés, rationalisation des circulations et transitions entre les galeries autour d'un hall central, création d'équipements adaptés à l'usage prévu et à la hausse de fréquentation projetée (entrée, vestiaires, boutiques, sanitaires, etc…). Mitterrand, qui souhaitait vraiment laisser une marque très symbolique de son passage au cœur de la ville, choisit non pas de réaliser un concours d'architecture comme ça a été le cas pour tous les autres « Grands travaux », mais nomma arbitrairement Ieoh Ming Pei, architecte sino-américain, à la tête du projet du Grand Louvre. Déjà invité à plusieurs reprises à participer aux concours pour la conception d'autres projets (notamment la Défense et l'opéra Bastille), celui-ci, après une rencontre avec le Président Mitterrand, accepta cette mission.

Après quatre mois d'études et de visites sur le terrain dans un secret presque absolu, Pei présenta le 22 juin à François Mitterrand, accompagné de Jack Lang, Erik Arnoult, conseiller culturel du Président, Geneviève Monnier, conservatrice du musée, et Georges Duval, architecte en chef du palais, ses grandes orientations pour le projet. Il n'était pas encore question de pyramide mais on sentait déjà que le cœur du projet se situerait dans la cour Napoléon, futur « centre de gravité » du grand musée. Peu après, il revint avec ses premières esquisses :

« Il m'a paru inconcevable qu'une forme positive n'y émergeât pas. Pour la première fois, le palais devenait musée et celui-ci cessait d'en être une sorte de locataire. Il fallait un fort signal symbolique car les portes Denon ou Sully ne sauraient représenter le Grand Louvre. Quant à la forme, je n'ai guère hésité ; après avoir balayé mentalement toute une gamme de solutions à la définition très simple (cubes, cônes, dômes sphériques), je me fixai sans hésitation sur la pyramide, fine et stable, correctement proportionnée, n'écrasant pas l'architecture du Louvre mais y dressant sa pointe, évidente et pure, sans style, impeccablement géométrique. »[26]

La proposition validée par François Mitterrand, il s'agissait d'obtenir l'aval des autorités (la commission supérieure des Monuments Historiques et la mairie de Paris) pour acter ce choix et entamer la construction. C'est alors que tout dérapa. Les critiques fusèrent

26 François Chaslin, *Les Paris de François Mitterrand, op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

de toutes parts. Certains criaient au scandale devant la forme de cet « objet incongru », d'autres argumentaient que le projet allait « défigurer la quintessence du patrimoine parisien », d'autres encore contestèrent le choix arbitraire de l'architecte par le Président, invoquant le « fait du Prince » et » l'ambition démesurée » de Mitterrand. Le projet de Grand Louvre concentra à lui seul tous les détracteurs de la politique des Grands travaux et devint le symbole de la contestation face au pouvoir en place.

Cependant, une première maquette de la pyramide fut exposée à l'Institut français d'Architecture en 1984 et rassura par son élégance et sa finesse les intéressés au projet. Jacques Chirac, quoique retissent au départ, revit positivement son jugement après avoir visité l'exposition. Partagé entre son goût personnel et ses considérations pour la mobilisation de son électorat, il finit par annoncer publiquement son soutien au projet, mais demanda une maquette grandeur nature en situation de l'édifice, réclamée depuis longtemps par l'opinion publique. Le 15 avril, une structure provisoire faite de câbles suspendus à une grue fut érigée dans la cour Napoléon. Les représentants et journalistes présents furent dans l'ensemble agréablement surpris par la discrétion de la structure, ce qui signa entre guillemets l'armistice de ce combat politique et urbain. Cet épisode acta définitivement la construction de la pyramide qui démarra en 1985 pour s'achever en 1989.

L'autre conséquence de la mise en place du Grand Louvre a été la relocalisation du Ministère des Finances dans le quartier de Bercy. Durant son discours de 1981, François Mitterrand présenta ses ambitions pour le Palais du Louvre et entendait « rendre le Louvre à sa première destination », c'est-à-dire sa fonction de musée national. L'aile Richelieu qui, contrairement à ce qu'on pourrait penser, à bel et bien été créée pour accueillir le Ministère d'Etat sous le Second Empire, a donc été réquisitionnée par le musée du Louvre et contraint à trouver de nouveaux locaux pour le Ministère des Finances. Plusieurs options ont alors été envisagées, comme prendre la place de l'Unesco place Fontenoy qui pourrait être relocalisée à La Défense, les terrains Citroën du quai de Javel, le quai Branly, la caserne Dupleix ou encore l'ancienne gare de Reuilly. Michel Giraud, président du Conseil Régional d'Ile-de-France et Jacques Chirac, souhaitaient plutôt un rééquilibrage des institutions vers l'est et proposèrent un terrain composite, entre le quai de la Rapée, le nouveau stade de Bercy alors en construction et les voies ferrées de la gare de Lyon. Le 5 mars 1982, l'Elysée annonça voir retenu le terrain de Bercy et inscrit ce nouveau projet sur la liste des « grandes opérations d'urbanisme et d'architecture ». On organisa donc un concours d'architecture, limité pour des raisons de calendrier aux seuls architectes français. 137 projets furent remis, provenant d'équipes de tous styles et de tous âges. Après une première sélection, les projets furent présentés au Président qui hésita longtemps entre « un bâtiment pont » qui avait la préférence du jury et « une tour », plus ronde et solennelle. Il trancha finalement en faveur du projet de Paul Chemetov, associé à Borja Huidobro, Christian Devillers et Emile Duhart-Harostéguy « pour sa composition, à la fois forte et contemporaine, d'une échelle sans monumentalité excessive, bien intégrée au site ».[27]

Le projet consiste en une barre rectiligne qui se développe le long des voies ferrées, et se transforme en viaduc, enjambant les voies sur berge jusqu'à la Seine.

Jugé sévère, austère et laid, la « barrière de Chemetov » se heurta, en plus des protestations populaires, aux contraintes techniques et politiques : contrainte de hauteur, surface nécessaire pour accueillir tous les collaborateurs du ministère, souhait d'un certain prestige par rapport à la fonction du bâtiment, intégration de 110 logements à l'opération, marchandage législatif et financier entre la ville et l'Etat… Ce nombre considérable de remaniements qu'a dû subir et intégrer le projet est assez exceptionnel, mais témoigne

27 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

de la force de l'idée initiale de Huidobro et Chemetov qui n'a rien perdu de son image magistrale et imposante que requérait cette institution, et restera un des meilleurs témoignages de la « force tranquille » incarnée par François Mitterrand.

Le dernier des Grands projets de François Mitterrand est sans doute l'un des plus imposants, mais aussi l'un des plus appréciés. Le 14 juillet 1988, peu après sa réélection, il annonce «la construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde», dans l'idée de créer « une bibliothèque d'un type entièrement nouveau ». Avec la montée des nouvelles technologies de communication (dont le minitel et les balbutiements d'internet) on imagine une nouvelle bibliothèque connectée, tournée vers le futur. Le projet fait frémir les plus conservateurs, habitués à la traditionnelle Bibliothèque Nationale rue de Richelieu dans un bâtiment qu'elle occupe depuis 1720. Cependant, le bâtiment devenant trop exigu, le besoin de créer un nouvel espace de travail pour les chercheurs et de conservation pour les nombreux ouvrages de la bibliothèque appuie grandement le projet du Président qui n'aura aucun mal à faire valider la nécessité d'un tel équipement. La coordination du projet est confiée au journaliste et écrivain Dominique Jamet qui devient président de l'établissement public de la Bibliothèque de France créé pour l'occasion.

Le choix du site ne fera pas polémique, le projet trouvant naturellement sa place à la jonction entre la gare d'Austerlitz et le quartier Tolbiac, au cœur de la ZAC Rive-Gauche, ancienne friche industrielle et ferroviaire, alors à l'aube d'une grande opération d'aménagement.

«La Plaine-Saint-Denis et Vincennes ont été écartés, on a trouvé un point de chute au bord de la Seine, en plein Paris. «C'est sur mon idée que la BNF se trouve là aujourd'hui. C'est moi qui ai suggéré à Jacques Chirac dès le mois d'août 1988 de proposer à Michel Rocard que la Ville de Paris donne le terrain de l'ancienne gare de marchandises de Tolbiac, affirme Jacques Toubon, alors député-maire du XIIIe arrondissement. Cela permettait de réaliser une opération d'urbanisme et de faire du projet de bibliothèque un nouveau quartier.» [28]

Un concours international est organisé en 1989 par l'Association pour la bibliothèque de France, en collaboration avec l'Union internationale des architectes. Le jury international présidé par Ieoh Ming Pei, proche du Président depuis sa réalisation au Louvre, sélectionna 20 équipes parmi les 240 qui envoyèrent une réponse. Celles-ci disposaient alors de de quelques mois pour soumettre une proposition détaillée. Après examen des propositions, le jury choisit 4 projets qui furent présentés à François Mitterrand, qui choisit celui de Dominique Perrault. Le parti pris de l'architecte est paradoxal, à la fois monumental et minimaliste, très symbolique et ancré dans son territoire. Le programme demandé représentant un volume très important (environ trois fois celui du Centre Pompidou), nait alors l'idée de faire disparaître la construction et de laisser un vide qui est la grande esplanade publique, marquée par les quatre tours d'angle qui évoquent symboliquement des livres ouverts. Ainsi, la Bibliothèque nationale de France est le premier grand monument public parisien à n'être pas entouré de murs ou de grilles. L'organisation du bâtiment s'inspire du cloître médiéval. Il construit en creux, autour d'un vide : le jardin, véritable morceau

28 ***BNF, les racines d'une bibliothèque,*** **http://next.liberation.fr/culture/2015/04/27/bnf-racines-d-une-bibliotheque_1272151, consulté le 2 juin 2018.**{\\ul{}http://next.liberation.fr/culture/2015/04/27/bnf-racines-d-une-bibliotheque_1272151}, consult\\uc0\\u233{} le 2 juin 2018.}»,»plainCitation»:»BNF, les racines d'une bibliothèque, http://next.liberation.fr/culture/2015/04/27/bnf-racines-d-une-bibliotheque_1272151, consulté le 2 juin 2018.»},»citationItems»:[{«id»:325,»uris»:[«http://zotero.org/users/3986119/items/BU8KPC9F»],»uri»:[«http://zotero.org/users/3986119/items/BU8KPC9F»],»itemData»:{«id»:325,»type»:»webpage»,»title»:»BNF, les racines d'une bibliothèque»,»container-title»:»Libération.fr»,»abstract»:»Le roman de la TGB (1/2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de nature transplanté au cœur de la ville, crée une ambiance apaisante et propice au travail. Les quatre tours sont les espaces privés, dédiées aux bureaux et au stockage des collections.

Comme sur chacun des Grands projets de François Mitterrand, la Bibliothèque nationale de France créera elle aussi une polémique, s'attirant les foudres de ses détracteurs. Certains reprocheront le choix d'un architecte trop jeune (Dominique Perrault avait 36 ans à l'époque du concours), d'autres critiqueront le gigantisme du bâtiment, trop coûteux pour le budget de l'époque, on s'inquiétera également de la conservation des livres dans les tours, trop exposées à la lumière. Dans la plupart des cas, il s'avèrera que les critiques provenaient des opposants politiques de Mitterrand qui n'étaient pas forcément concernés ou véritablement contre le bâtiment en tant que tel, ou d'une certaine élite bien installée dans l'ancienne Bibliothèque Nationale qui craignait de voir leur univers bouleversé par de si grands changements.

Dominique Perrault reviendra d'ailleurs sur le projet en ces mots :

« Quand j'ai commencé à travailler sur le projet, j'ai fait une maquette du quartier. Puis j'ai traduit les surfaces de la bibliothèque en volume et j'ai construit un parallélépipède que j'ai posé au milieu de la maquette. C'était énorme.

La BnF, c'est trois fois le volume du Centre Pompidou. C'est un monstre complètement encombrant du point de vue urbain. D'où l'idée d'incruster le bâtiment dans le sol et de garder les quatre angles comme les marques de ce volume enterré, l'esplanade étant en fait le toit du bâtiment. Ça permettait d'avoir les salles de lecture au calme, tout en étant au cœur de la ville, avec un cloître introverti, et une esplanade ouverte.

Dans mon projet, à la place du MK2, il y a avait une spirale qui descendait dans le sol, qui était la station de métro. Mais la RATP n'a jamais voulu suivre. On a eu aussi un combat épique autour de la hauteur des tours. Leur réduction de deux étages a eu au moins l'avantage de faire taire la polémique.

J'ai été la cible de nombreuses critiques, mais j'étais jeune. J'avais 36 ans. Et j'avais le soutien de François Mitterrand. Il avait nommé un secrétaire d'Etat aux grands travaux. Il y avait une organisation de l'État, au service de ces chantiers, qui rendaient les étrangers fous de jalousie. Donc j'étais protégé. Ce qui était nécessaire parce que je travaillais 14 heures par jour tous les jours.

On a édité 220.000 plans. Et sans les outils informatiques d'aujourd'hui. Ça a permis de construire la bibliothèque en 5 ans. On sortait 2500 mètres carrés par jour. J'allais manger un sandwich à midi et, quand je revenais, il y avait 300 mètres carrés de planchers qui avaient été faits. Vingt ans plus tard, ça n'a pas bougé. La seule chose que je regrette, c'est qu'il n'y ait pas davantage de lieux de convivialité, de restauration par exemple. Je dis toujours qu'il manque à la BnF une maîtresse de maison.

Mitterrand, je l'ai rencontré vingt-et-une fois en cinq ans. Ça crée des liens. Ce qu'il voulait, c'était construire un lieu d'études. C'était son souci permanent. Je me souviendrai toujours, il venait, il s'asseyait sur une table à l'agence, et il disait, en parlant des gens qui attaquaient le projet: «Ce sont des sots.» »[29]

« C'était très important pour François Mitterrand. La BNF, c'était son projet. On l'a livré en temps et en heure dans les dernières semaines où il était à l'Elysée. Et en dessous du budget initial. »[30]

29 *« Mitterrand me protégeait » : la BnF racontée par son architecte*, https://bibliobs.nouvelobs.com/documents/20150220.OBS3041/mitterrand-me-protegeait-la-bnf-racontee-par-son-architecte.html, consulté le 2 juin 2018.

30 *Il y a 20 ans Mitterrand inaugurait «sa» bibliothèque*, http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75013/il-y-a-20-ans-mitterrand-inaugurait-sa-bibliotheque-03-04-2015-4663685.php, consulté le 2 juin 2018.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Inaugurée en 1995, juste à temps avant la fin du mandat, la BnF restera l'une des réalisations majeures de François Mitterrand qui a réussi son pari de marquer de son emprunte une ville et une époque.

Même si l'on connait majoritairement les réalisations parisiennes, la liste des « grandes opérations d'urbanisme et d'architecture » ne se limite pas aux seuls projets parisiens. En effet, même s'il n'a pas impulsé ou suivi personnellement ces projets à l'extérieur de la capitale, nombre d'entre eux découlent directement de sa politique de grands travaux menée durant ses deux septennats, associée à une politique de décentralisation culturelle qui permet un rééquilibrage de l'offre culturelle sur le territoire français, jusqu'à lors largement dominé par Paris.

Parmi les nombreux projets menés en régions, on peut citer la création de centres nationaux thématiques liés au territoire concerné (par exemple le Centre National du Costume de Scène de Moulins, le Centre National de la Mer à Boulogne-sur-Mer, le Centre d'Archives du Monde du Travail à Roubaix ou encore le Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image à Angoulême), la création de nombreux musées (le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg, le Muséum Agricole et Industriel Stella Matutina à Saint Leu, le Musée de la Préhistoire à Eyzies de Tayac, le Carré d'Art à Nîmes, ...), la restauration et modernisation de monuments et musées (modernisation du Musée des Beaux-Arts de Saint-Pierre, restauration du Pont du Gard, restauration du Château des Nestes à Arreau) ou la création du réseau des Zéniths de France (Lille, Marseille, Montpellier, Nancy, Toulon). Ces projets ne sont qu'une petite partie de tous ceux réalisés en région par des élus locaux qui, inspirés par la méthode, quoique un peu brusque, mais volontaire et efficace, de François Mitterrand qui a su, par l'architecture, transformer durablement son territoire.

e. Jacques Chirac

Jacques Chirac est élu Président de la République en mai 1995. Après la frénésie constructive qu'a connue la capitale durant les deux mandats de Mitterrand, l'ère chiraquienne s'annonce plus calme architecturalement parlant. Jacques Chirac, en tant que Président de la République, n'a en effet pas beaucoup influencé le monde architectural durant son séjour à l'Elysée. On peut en revanche noter qu'il a pu observer de près la politique de ses prédécesseurs en matière d'architecture grâce à sa position de Premier Ministre de Valéry Giscard d'Estaing, puis de François Mitterrand. Il faut également distinguer cette implication de celle qu'il a eue pendant son mandat à la mairie de Paris, poste qui requérait assurément une politique territoriale plus affirmée.

Pour commencer, rappelons l'engagement de Jacques Chirac au cours son mandat à la mairie de Paris. Durant cette période, de mars 1977 jusqu'à son élection en 1995, il s'attèle à réaffirmer le statut de la ville et à emmener doucement Paris vers le nouveau millénaire à travers des campagnes de modernisation, de rénovation et d'embellissement de la ville. Parmi toutes ces actions, la plus marquante restera sa prise de position contre le Président Giscard d'Estaing en 1978 au sujet des Halles. Farouchement opposé au projet de Ricardo Bofill, porté par le Président, il s'oppose frontalement à lui et le bloque dans le mécanisme décisionnel déjà bien entamé. A force de discussions, il obtiendra son retrait du projet des Halles en échange d'une liberté totale concernant l'avenir des anciens abattoirs de La Villette. Le terrain dégagé, Chirac peut alors s'atteler à élaborer son propre projet pour le cœur de Paris. Il présente en 1978 au Conseil de Paris une proposition d'une « architecture d'accompagnement » qui continue la ville au lieu

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de la créer : le jardin central reste et se prolonge en terrasses au-dessus du Forum, un nouveau nœud de communication est créé devant l'église Saint-Eustache, les bâtiments et l'accroche aux rues environnantes sont retravaillés dans une solution plus simple afin d'obtenir un quartier entièrement piéton. Ce parti pris est dans l'ensemble plutôt bien accueilli, mais soulève quelques réserves de la part de certains opposants qui craignent qu'un projet trop consensuel ne soit trop fade pour être réellement qualitatif. On peut noter par exemple l'avis du Syndicat des Architectes qui, en 1979, s'oppose au projet qu'il juge : « « sans ambition » et le définit comme « un projet où toute architecture a été exclue ». »[31] Un concours est lancé par la SemaH la même année, présenté comme un « pur exercice de style ». Les opposants au projet Chirac y voyaient une opportunité de faire émerger un projet alternatif qui pourrait, par ses qualités, supplanter le dessin prévu. Malheureusement, parmi les 600 équipes participant au concours, aucune n'a présenté de solution vraiment adaptée au contexte et au problème. « Michel Ragon […] se lamente : « En planchant sur les Halles, ils ont oublié Paris… Il est affligeant de s'apercevoir que la plupart des concurrents ont pris le terrain des Halles comme une chose séparée de la ville, qu'ils n'ont pensé qu'à résoudre un problème de rectangle, mais qu'ils n'ont pas réfléchi en fonction du tissu urbain. » En fait, les architectes ont rivalisé de virtuosité, pas de réalisme. »[32]

Un autre assaut contre le projet sera mené par Jack Lang, alors Ministre de la Culture. Cependant, il n'obtiendra que de très légères modifications en raison des accords passés entre la mairie et l'Elysée pendant la présidence Giscard d'Estaing : la ville laisse à François Mitterrand la liberté de mener ses projets et en échange, elle reste seule maitre pour les Halles. Fin 1979, les consultations restreintes organisée par la SemaH aboutissent et sont choisis : l'agence DML (Michel Ducharme, Jean-Pierre Minost et Christian Larras) pour la coordination d'ensemble du projet, Jean Willerval pour les équipements publics qui bordent le Forum et Michel Marot pour l'hôtel et les logements rue Berger. Le projet, dont on retiendra principalement « les parapluies de verre et d'acier » de Jean Willerval qui ponctuent les jardins, ne sera pas vraiment apprécié par les professionnels ou les parisiens. Cette composition sera cependant adoptée et l'ensemble inauguré en 1983, sous la moue circonspecte des habitants.

Si les décennies 1970 et 1980 ont connu les actions du maire Chirac, les décennies 1990 et 2000 ont marqué un changement dans la politique de l'homme avec l'exercice de la fonction présidentielle. Après son élection en 1995, il quitte ses fonctions à la mairie de Paris afin d'éviter un cumul de mandats intenable pour se consacrer pleinement à ses nouvelles responsabilités.

Comme nous l'expliquions plus haut, sa discrétion durant ses deux mandats présidentiels est due en grande partie au fait que la fonction de maire implique des décisions en rapport direct et immédiat avec le territoire administré et la gestion de problématiques plus factuelles et pratiques. Le maire a notamment à se prononcer sur les questions architecturales et urbaines qui concernent sa ville et comment celles-ci peuvent influer sur son développement. Au contraire, la fonction de Président de la République implique davantage une action sur les problématiques politiques et sociales, qui plus est à l'échelle de tout un pays. Ainsi, il est logique que le mandat Présidentiel de Jacques Chirac fût moins dense en ce qui concerne les problématiques d'architecture. En cela, il se différencie de son prédécesseur François Mitterrand qui a voulu marquer son époque et la capitale de ses nombreux projets.

Malgré cette relative accalmie, le Président Chirac ne souhaite pas rompre la tradition du « grand projet culturel présidentiel » comme nous l'appelons ici.

31 Christian Michel, *Les Halles, op. cit.*

32 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Ce projet est né de la volonté du président de la République de marquer son septennat par une action forte et emblématique en faveur des peuples autochtones et des arts dits « premiers ». Sa rencontre avec le collectionneur Jacques Kerchache, un homme de conviction et de passion, a été déterminante. C'est à l'occasion de la préparation de l'exposition sur l'art des sculpteurs taïnos, présentée au Petit Palais en 1994, que l'idée a germé dans l'esprit du maire de Paris. [...] Le projet fut repris dès les premières semaines du septennat du nouveau président.

[...] Il apparaît assez vite due l'ouverture du Louvre aux arts non occidentaux représente une action symboliquement très forte, insuffisante pourtant en regard de l'ambition présidentielle et des vœux de la communauté scientifique. L'idée d'un musée nouveau, autonome, porteur d'une « vision » proprement politique, s'est imposée rapidement, et avec elle la création d'une mission de préfiguration d'un établissement public qui examinerait tout à la fois les conditions de l'entrée des arts primitifs au Louvre et la nature d'une nouvelle institution. La référence était alors le Centre Pompidou et la place de premier plan qu'il occupe dans le paysage culturel parisien.»[33]

« Lorsque le président de la République met en place, en 1995, une commission sur le place des arts « premiers » dans les institutions muséales françaises, il prend acte de la nécessité politique de faire évoluer la représentation donnée aux autres civilisations.

Paris disposait de deux héritages. Le musée de l'Homme avait été créé à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937 sur les fondements du musée d'Ethnographie, fleuron de la tradition française des sciences humaines [...]. Et le musée national des Arts d'Afrique et d'Orient, dernier avatar de l'ancien musée des Colonies, créé pour sa part lors de l'exposition coloniale de 1931 et transformé en 1961 par André Malraux en musée de la France d'outre-mer. »[34]

L'idée trouvée, reste à définir l'implantation de ce nouveau haut-lieu de la culture parisienne. Plusieurs hypothèses sont envisagées : la réorganisation du musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, l'agrandissement du musée de l'Homme, l'installation dans l'aile ouest du Trocadéro ou dans le Palais de Tokyo... Finalement, c'est la piste d'un nouvel édifice qui est préférée. Le choix est vite arrêté sur le site du quai Branly, libre depuis 1990 avec la destruction d'une cité administrative provisoire occupée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme après la Seconde Guerre Mondiale. Le site devait au départ être libéré pour accueillir un nouveau centre de conférences internationales inscrit au titre des grands travaux de François Mitterrand, abandonné pour raisons financières. Une réflexion programmatique est organisée avec des membres de l'équipe à l'origine du Centre Pompidou. En 1999, le programme a été finalisé et le concours d'architecture lancé. On choisit un déroulement en deux étapes : quinze équipes sont sélectionnées parmi les candidats (il en restera quatorze après désistement de l'équipe de Rem Koolhaas). Les projets sont soumis au jury qui en distingue trois, ceux de Jean Nouvel, Renzo Piano et Peter Eisenman, plus une mention spéciale pour le projet de Francis Soler. Ces quatre projets sont présentés au Président Chirac qui désigne lauréate la proposition de Jean Nouvel, en accord avec le choix du jury.

Grâce à la stabilité de l'équipe et charge du projet et à la rigueur de l'architecte, le bâtiment final est remarquablement fidèle aux esquisses du concours. Il sera inauguré par Jacques Chirac en personne le 20 juin 2006.

33 Propos de Stéphane Martin, Président de l'établissement public du musée du quai Branly, *in* Jean-Paul Robert et Armelle Lavalou, *Le musée du quai Branly*, Paris : Le Moniteur : Musée du quai Branly, 2006.
34 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Entre volontarisme et prudence, ardeur et tranquillité, la relation qu'entretient Jacques Chirac avec l'architecture évolue avec le temps et la fonction qu'il occupe, mais reste globalement cohérente, consensuelle, dans une recherche de la juste mesure. On peut sentir la volonté d'opposition dans ses premières décisions en tant que maire aux Halles, mais qui s'estompera lorsqu'il sera seul aux commandes de son propre projet. Cette retenue diamétralement opposée à la fureur constructive de Mitterrand n'en ressort que plus sobre par contraste, et amorce le futur des « projets présidentiels » qui ne retrouveront plus par la suite le panache mitterrandien.

f. Nicolas Sarkozy

Dès le début de son mandat en mai 2007, Nicolas Sarkozy avait à cœur de s'inscrire dans la tradition des Présidents de la Ve République en réalisant lui aussi, son « Projet Présidentiel ». Dans son idée de créer un nouvel équipement culturel représentatif de la France, Nicolas Sarkozy planche alors sur un projet de centre de recherche et de collections permanentes, dédié à l'histoire civile et militaire de la France.

L'identité nationale : un thème cher au candidat de 2007. «Il existe aujourd'hui une entreprise de dénigrement systématique de la France, de son histoire, de ses valeurs», ne cesse de marteler le prétendant à l'Elysée en campagne. Sans relâche, il mène croisade contre cette «mode exécrable» de la repentance, fustige la «mise en concurrence des mémoires», dans un discours patriote à la gloire d'une «nation dont nous n'avons pas à rougir». Et quoi de plus efficace, pour chanter les louanges de la France, que d'avoir recours, l'air de rien, à quelques arrangements avec le passé ? Que d'envoyer à la trappe quelques épisodes gênants, souillures indésirables à ce beau tableau ? Certains historiens n'en démordent pas : la Maison est entachée du soupçon de l'instrumentalisation.[35]

Le projet, soutenu à l'époque par Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, et Hervé Morin, ministre de la Défense, est laissé à l'étude d'Hervé Lemoine, conservateur du patrimoine. Celui-ci, dans son rapport d'avril 2008, préconise entre autres « de doter la France du grand musée d'histoire nationale qui lui fait aujourd'hui défaut » ; « d'en faire, grâce aux collections qui y seront rassemblées et à une muséographie évolutive et interactive, un outil pédagogique de diffusion des connaissances sur l'histoire de France » ; « d'assurer la plus large audience possible aux débats critiques sur notre histoire ».[36]

L'année suivante, Nicolas Sarkozy confirme la création d'une Maison de l'Histoire de France. Afin de mettre en forme le projet, plusieurs sites historiques sont proposés pour accueillir ce nouvel équipement : les Invalides, le château de Versailles, l'hôtel de Soubise, le château de Vincennes, le château de Fontainebleau. Le choix se portera finalement sur les hôtels de Rohan et de Soubise, aux côtés des Archives Nationales, dans le quartier du Marais.

Cependant, ce choix ne fit pas l'unanimité, notamment auprès des historiens et les opposants au projet se firent connaitre très rapidement.

35 *Maison de l'histoire de France : le soupçon de l'identité mythifiée*, https://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120318.OBS4039/maison-de-l-histoire-de-france-le-soupcon-de-l-identite-mythifiee.html, consulté le 16 décembre 2017.

36 *Maison de l'histoire de France : de la genèse à la polémique*, https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/3956-maison-de-lhistoire-de-france--de-la-genese-a-la-polemique.html, consulté le 8 mai 2018.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Tout d'abord, plusieurs tribunes opposées au projet parurent. La première en avril 2008 sur le site du CVUH (Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire) par Denis Woronoff, la deuxième en octobre 2010 dans Le Monde, signée par de nombreux historiens et chercheurs (Isabelle Backouche (EHESS), Christophe Charle (université de Paris-I), Roger Chartier (Collège de France), Arlette Farge (EHESS), Jacques Le Goff (EHESS), Gérard Noiriel (EHESS), Nicolas Offenstadt (université de Paris-I), Michèle Riot-Sarcey (université de Paris-VIII), Daniel Roche (Collège de France), Pierre Toubert (Collège de France), Denis Woronoff (université Paris-I))[37] qui questionnent le bien-fondé de ce projet et dénoncent la politique menée par Nicolas Sarkozy à ce sujet.

S'en suivent de nombreux autres écrits qui condamnent la création de cette Maison de l'Histoire de France et la prise de parole des responsables des Archives Nationales, eux aussi en défaveur du projet du Président :

Le projet de l'ancien président prévoyait la création d'une «galerie des temps» très décriée par les historiens, lesquels redoutaient une récupération politique sur la manière de raconter l'histoire de France. […]

Cette «galerie des temps» et les 13 000 mètres carrés nécessaires à l'implantation de la Maison de l'histoire de France devaient prendre place au sein des Archives nationales. Le scénario qui avait la faveur de l'Etat prévoyait une «mutualisation» des espaces entre l'Hôtel de Soubise, siège des archives créé en 1808 par Napoléon Ier, et les Grands Dépôts, magasins de conservation construits sous Napoléon III.

Cette option, rejetée en bloc par les personnels des Archives nationales représentés par l'intersyndicale, avait mis le feu aux poudres dès son annonce par Nicolas Sarkozy en septembre 2010, déclenchant une grève générale, puis une occupation des lieux pendant dix-huit mois. Les personnels exigeaient que la place gagnée par le déménagement des archives postérieures à la Révolution sur le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) serve à la reprise de la collecte du minutier central des notaires, interrompu depuis des années, au redéploiement des fonds antérieurs à 1789, dont les chartes médiévales conservées dans de mauvaises conditions, et aux différentes missions scientifiques, éducatives et muséographiques de l'institution.[38]

Devant cette désapprobation générale qui alimente un débat houleux et la fin de mandat approchant, Nicolas Sarkozy décide de mettre en suspens la question de la Maison de l'Histoire de France et de se recentrer sur la campagne présidentielle de 2012, quitte à le différer pour un second mandat.

Autour des projets culturels des présidents, la controverse s'invite régulièrement. Si Beaubourg est, à l'origine, taxé de «raffinerie de pétrole» par les détracteurs de son aspect extérieur, les pyramides du Louvre valent à leur instigateur les surnoms de Mitteramsès ou de Tontonkhamon. Un argument qui n'avait d'ailleurs pas manqué d'être mis en avant par les partisans de la Maison de l'histoire de France. «Sous la Ve République, toutes les initiatives et grands travaux présidentiels en matière culturelle ont été contestés et chaque président a inauguré un établissement voulu par son prédécesseur», dédramatisait auprès du «Nouvel Observateur» l'historien Jean-Pierre Rioux, président du conseil d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France. Toutefois, ces polémiques «ne sont pas toujours de même nature», rappelle Christian Delporte : «La controverse était esthétique s'agissant de la pyramide du Louvre, idéologique pour la Maison de l'histoire de France».[39]

37 « La Maison de l'histoire de France est un projet dangereux », *Le Monde.fr*, 21/10/2010 p.

38 Florence Evin, « La Maison de l'histoire de France est enterrée », *Le Monde.fr*, 27/08/2012 p.

39 *Nicolas Sarkozy, seul président sans grande réalisation culturelle*, https://www.nouvelobs.com/politique/20121227.OBS3887/nicolas-sarkozy-seul-president-sans-grande-realisation-culturelle.html,

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Avec l'élection de François Hollande en 2012, l'hypothèse de la réalisation de ce projet lors d'un second mandat est définitivement écartée. De plus, Hollande avait ouvertement montré son opposition à ce projet lors de la campagne présidentielle. Cette nouvelle conjoncture ajoutée à opposition déjà présente a eu raison de ce projet muséal, fermant ainsi définitivement la page au Grand Projet Présidentiel du quinquennat Sarkozy, comme l'explique Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture fraichement nommée du gouvernement Ayrault :

> Le projet de la Maison de l'histoire de France, avec son installation sur le site des Archives nationales, dans le Marais, à Paris, grand projet de Nicolas Sarkozy, [...] est enterré. «Un projet extrêmement coûteux», 80 millions d'euros pour l'installation de ladite maison, plus les 7 millions déjà dépensés pour l'avant-projet, «un projet contestable idéologiquement», aussi, a ainsi déclaré Aurélie Filippetti, vendredi 24 août au soir, dans l'émission «Le téléphone sonne», sur France Inter.
>
> «Vouloir montrer une manière de raconter l'histoire de France est un projet daté, ajoutait la ministre de la culture. On s'oriente sur une formule plus souple, sur une mise en réseaux de nos musées d'histoire à travers un organe pilote incarné par un site Internet.»[40]

> Un décret paru mercredi 26 décembre [2012] au Journal officiel, et qui dissout officiellement l'établissement public de la Maison de l'histoire de France, vient clore plusieurs années de polémique. Et prive par la même occasion l'ex-président d'un projet culturel associé à son nom, rompant ainsi la tradition instaurée par ses prédécesseurs.[41]

Malgré cet échec, la politique de Nicolas Sarkozy en manière architecturale et urbaine n'aura pas connu que des déconvenues durant son quinquennat. En effet, même si il n'a pas réussi à imposer son « projet culturel », il reste néanmoins à l'origine du projet structurant qu'est le Grand Paris.

Ce projet de grande ampleur est à la fois une réforme administrative, un projet urbain structurant à l'échelle régionale, une refonte du système de transport francilien et un projet d'infrastructures à grande échelle qui a vocation à améliorer la desserte actuelle dans les banlieues, relier entre eux les territoires limitrophes de Paris et bien sûr créer une dynamique économique forte, dans un premier temps avec les emplois créés pour les chantiers, puis par l'attractivité nouvelle des quartiers transformés par le projet.

Il a vocation à améliorer le cadre de vie des habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable, tout cela dans le but de transformer l'agglomération parisienne en une grande métropole mondiale du XXIe siècle.

Le projet, imaginé et promu par Nicolas Sarkozy dès 2007, est conduit par un secrétariat d'État spécialement créé pour l'occasion : le secrétariat d'État chargé du Développement de la région capitale, mené par Christian Blanc, qui sera à l'origine du tracé du réseau « Grand Paris Express ».

Le 17 septembre 2007, lors de son discours d'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, il propose de réfléchir à un nouveau projet d'aménagement global pour la région parisienne.

---

consulté le 8 mai 2018.

40 Florence Evin, « La Maison de l'histoire de France est enterrée », *op. cit.*

41 « Nicolas Sarkozy, seul président sans grande réalisation culturelle », *op. cit.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il lance alors une grande consultation architecturale internationale afin de cibler les enjeux d'un tel projet et de diagnostiquer son impact à l'échelle du territoire visé à vingt ou trente ans.

Les dix équipes internationales d'architectes retenues sont : les équipes de Richard Rogers, Yves Lion, Djamel Klouche, Christian de Portzamparc, Antoine Grumbach, Jean Nouvel, Studio 08, Roland Castro, LIN Finn Geipel - Giulia Andi et MVRDV. La consultation est quant à elle placée sous la responsabilité d'un « comité de pilotage » formé par 14 représentants des ministères, de la région Île-de-France, de la ville de Paris et des maires d'Île-de-France.

À l'issue de cette première phase de concertation commencent à émerger les grands principes du projet : la création de nouveaux pôles économiques majeurs autour de Paris et la création d'un réseau de transport public du Grand Paris performant qui relierait ces pôles aux aéroports, aux gares TGV et au centre de Paris. Mais celui-ci comporte également un volet institutionnel qui ambitionne de créer une structure de gouvernance entre Paris et son agglomération, la métropole du Grand Paris.

Ce projet d'ampleur, initié par le Président, diffère cependant des autres projets présidentiels de par son envergure, autant géographique que temporelle, et par le nombre d'acteurs impliqués dans sa réalisation. Malgré cela, Nicolas Sarkozy en reste l'initiateur et on peut penser que ce projet peut préfigurer l'évolution de ce que l'on appelait les « projets présidentiels » vers une nouvelle forme plus hybride et urbaine, et moins théocratique.

g. François Hollande

«Il y a un moment où un président doit porter un grand projet culturel», lançait en juillet François Hollande en visite au festival d'Avignon. Fraîchement élu, le chef de l'Etat annonçait déjà être à la recherche du chantier qui allait marquer son mandat.[42]

Cette phrase évocatrice prononcée au début de son mandat pouvait présager d'une volonté de renouer avec la « tradition » constructive de la Ve République rompue sous le mandat Sarkozy.

Il sera en définitive de Président de la Ve République le plus discret dans le domaine de l'architecture.

Il est vrai que la France est déjà dotée de nombreux équipements culturels et que le besoin d'équiper la République ou la région parisienne de nouvelles structures culturelles ou publiques au sens large se fait moins ressentir que pour ses prédécesseurs. Mais on peut observer que malgré cette volonté de porter un « grand projet culturel » comme il l'annonçait, François Hollande a cherché pendant ces cinq ans une manière de transposer ses idéaux dans la pierre sans y parvenir. Ainsi, par l'absence de cette idée forte qui devait aboutir à ce grand projet, Hollande n'a pas su concrétiser sa parole et son mandat est resté vierge de réalisation.

Cependant, on ne peut pas dire que la présidence Hollande fut totalement inerte architecturalement parlant. Simplement, les idées qu'il portait se sont cristallisées, non pas dans une forme bâtie, mais dans une idéologie et un combat à la fois législatif et culturel,

42 *Ibid.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

dans le sens où il a essayé d'ancrer de nouvelles manières de penser dans la mentalité des français.

Il a par exemple beaucoup œuvré durant ces cinq années à une prise de conscience écologique, avec notamment divers projets de loi dont certains ont été adoptés. On pense par exemple à la loi LCAP, loi réformatrice majeure dans les domaines de la culture et premier texte structurant sur la profession depuis la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ou encore aux nombreuses mesures écologiques, notamment celles portées par Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

On se souvient également de l'organisation de la COP 21 (Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques), évènement majeur des discussions autour de la transition écologique sur la scène internationale.

D'un autre côté, un des enjeux majeurs du quinquennat Hollande a été la poursuite du projet du Grand Paris entamé par Nicolas Sarkozy.

En effet, celui-ci avait déjà bien amorcé les études et consultations concernant la faisabilité du projet à la veille des élections de 2012. Celles-ci se sont donc naturellement poursuivies avec le nouveau Président. Malgré ce changement au niveau de l'exécutif, le projet n'a pas souffert de retards ou de grandes modifications, comme c'est souvent le cas lors d'une alternance au pouvoir. Le gouvernement Ayrault a naturellement repris le dossier et l'a poursuivi, suivant plutôt fidèlement les ambitions de départ. Le projet a commencé à s'affiner et à prendre forme : les nouveaux pôles économiques de la région parisienne commencent à se mettre en place (Saclay, Roissy-Charles de Gaulle, Villejuif-Orly-Evry, Saint-Denis Plaine Commune, La Défense, Le Bourget, la cité Descartes à Marne-la-Vallée) et le tracé du Grand Paris Express est fixé.

Les 72 nouvelles gares font l'objet d'une consultation puis attribution à des grandes agences d'architectures internationales, épaulées dans la réalisation par des agences locales. Les projets, tous singuliers et dans l'ère du temps, mettent en valeur une certaine exigence vis-à-vis de la qualité architecturale de ces nouveaux lieux, voulue par les dirigeants à la tête du projet. L'implantation de ces nouvelles gares, dont certaines comprennent des pôles d'échange multimodaux liés au réseau routier et ferroviaire existant, est aussi prétexte à un travail urbain sur l'environnement de chacune d'entre-elle qui vise à améliorer les réponses urbaines existantes, renforces les échanges dans les territoires desservis et garantir l'accessibilité de ce nouveau réseau.

Le gouvernement Hollande a su s'approprier la question du « Grand Paris Express », qualifié de « chantier du siècle » par les journalistes, afin de le mener à bien sans pour autant dévaluer le travail du gouvernement précédent.

On peut dire en conclusion que le quinquennat de François Hollande a plus été marqué par des actes et des textes que par des constructions, même s'il a œuvré en parallèle au bon déroulement des projets de ses prédécesseurs, en particulier la poursuite du chantier du Grand Paris initié par Nicolas Sarkozy.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Pour résumer, l'architecture a été sujet de débats, parfois sur le fond, parfois seulement pour la forme, servant alors de prétexte masquant des enjeux tout autres (politiques, idéologiques...). Cette première partie nous a permis de voir que chaque Président de la Ve République a eu une relation particulière avec l'architecture, d'une part en raison du contexte et de la période à laquelle ils étaient au pouvoir, qui a entrainé des conséquences différentes pour chacun, mais également du fait de la sensibilité de chacun aux questions architecturales. Par exemple, on a vu clairement que François Mitterrand a utilisé l'architecture comme un moyen fort d'exposer sa vision de la politique tout en remodelant la ville à son image, tandis que François Hollande au contraire n'a pas semblé avoir l'intention de s'investir dans un projet architectural ou urbain. Reste à savoir de quelle manière le Président actuel choisira de s'impliquer sur ce sujet, soit à la manière d'un de ces prédécesseurs, soit d'une manière inédite et liée aux enjeux de notre époque.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2. Etude de cas comparée : la Médiathèque de Fougères

Afin de se rendre compte plus précisément de l'impact que peut avoir la politique sur la conception et la programmation de l'architecture, j'ai choisi dans cette deuxième partie d'étudier plus en détail une réalisation particulière, dans un contexte différent de Paris et des préoccupations présidentielles.

Après avoir réfléchi à plusieurs possibilités, j'ai arrêté mon choix sur la Médiathèque La Clairière de Fougères (Ille-et-Vilaine). J'ai choisi ce bâtiment tout d'abord pour son écriture architecturale marquée et sa dimension relativement importante dans une ville moyenne de province. De plus, la fait que le pratique depuis plusieurs années m'a permis d'acquérir une connaissance assez fine de son histoire et des enjeux auxquels il a dû faire face depuis son inauguration. Enfin, je l'ai choisi pour des raisons pratiques afin de pouvoir facilement aller sur place si besoin et car j'avais l'opportunité de rencontrer plusieurs acteurs qui ont contribué, à l'époque, à la réalisation du projet, et aujourd'hui au fonctionnement quotidien de l'équipement.

J'ai donc décidé de réaliser cette étude de cas sous la forme d'entretiens semi-directifs avec ces différentes personnes qui représentent chacune l'une des trois entités majeures qui interviennent dans la conception d'un bâtiment public, à savoir la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et l'utilisateur. Ces trois points de vue me permettent de faire la synthèse des visions de chacune des parties prenantes du projet et ainsi d'obtenir une vision d'ensemble des enjeux que celui-ci a pu soulever lors de sa réalisation.

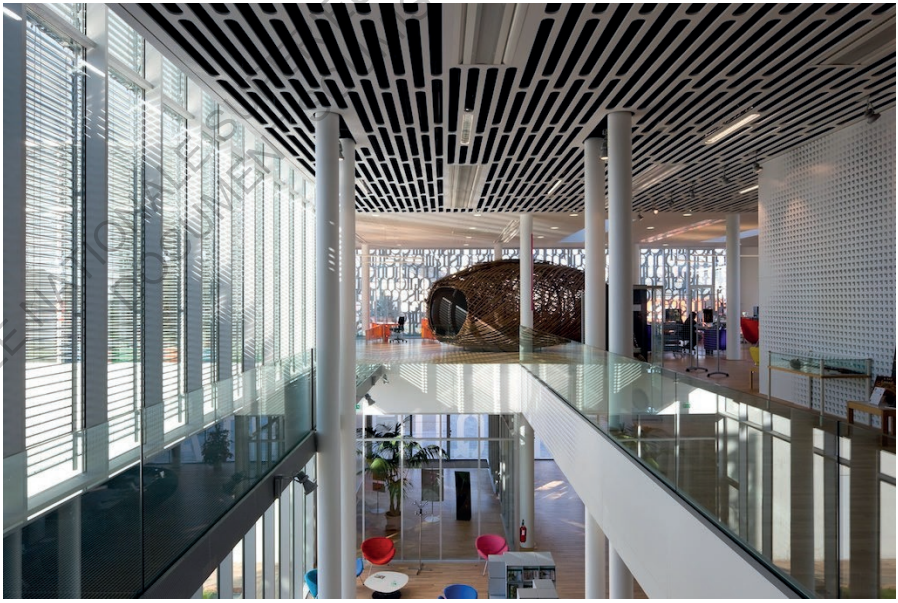

Vue intérieure sur le Nid

©Stéphane Chalmeau

https://www.archdaily.com/47969/fougeres-biblioteque-tetrarc-architects

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Vue sur le grand patio
©Stéphane Chalmeau
https://www.archdaily.com/47969/fougeres-biblioteque-tetrarc-architects

Vue de nuit, façade d'entrée
©Stéphane Chalmeau
https://www.archdaily.com/47969/fougeres-biblioteque-tetrarc-architects

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

a. Le point de vue de l'architecte

Entretien avec Rémi Tymen, chef de projet chez Tetrarc en charge du projet de la médiathèque de Fougères

- Pour commencer, pouvez-vous m'expliquer en quelques mots votre formation, votre parcours, et comment vous êtes arrivé à l'agence ?

- Je sors des beaux-arts de Brest et de Rennes en section design. Je suis parti ensuite en bourse post-diplôme à Milan pour étudier le design. J'ai bossé là-bas pendant 2 ans. Le design m'a un peu lassé. On m'a proposé un autre poste à Rennes de chef de projet sur un bâtiment en béton brut. Ça me paraissait plus intéressant que de faire du design, qui intellectuellement me satisfaisait moins. Je suis tombé dans l'architecture de cette façon-là. Je me suis installé à Nantes, j'ai fait des boulots dans 4 agences, deux ou trois agences qui me paraissaient intéressantes, dont Tetrarc, qui m'a pris pour aller faire une étude et un chantier en Italie, aussi parce que je parlais la langue.

- Et actuellement, quels sont vos missions et votre rôle au sein de l'agence ?

- Je suis chargé des projets culturels. La médiathèque de Fougères en fait partie. Apres le musée de la Mambria, on a fait la médiathèque de Fougères, ensuite la Fabrique, la SMAC de Nîmes. Récemment, le centre des congrès de Jonzac et le Museon Arlaten à Arles. Voilà les projets desquels je suis chargé en tant que chef de projet.

- Êtes-vous pour ces projets associé à d'autres collaborateurs ?

- Oui, j'ai une équipe ponctuelle pour les projets d'importance, puisque ce sont des projets qui font entre 12 et 14 millions d'euros environ. C'est fluctuant, les équipes changent bien sûr. On fait l'étude et ensuite je suis le chantier de A à Z, jusqu'au bout, jusqu'aux meubles comme je l'ai fait à Jonzac. Comme je l'ai fait aussi à Fougères, en dessinant des meubles particuliers, en faisant l'appel d'offre pour des meubles de facture industrielle. On essaie de faire des projets complets. C'est vraiment des projets de A à Z.

- Par rapport au projet de la médiathèque, quelle était la composition de l'équipe à l'époque et votre rôle au sein de cette équipe ?

- J'étais chef de projet depuis le départ. Je pense qu'au départ j'étais tout seul. Ensuite, on devait être deux pour suivre ce projet. J'étais tout seul pour mettre au point ce projet, je n'ai pas eu beaucoup d'aide à cette époque. C'est petit, ça demande de la concentration parce que c'est un bâtiment en béton brut, et en dessin dans ces cas-là, on ne peut pas trop faire d'erreurs. Le béton brut ne peut pas se reprendre au chantier.

- Vous m'avez dit être diplômé de Beaux-arts, mais vous n'avez pas le diplôme d'état d'architecte ?

- Non, pas du tout.

- Comment gérez-vous cet aspect-là au sein de l'agence ? Est-ce une autre personne qui signe les plans ?

- Tout à fait. Le concours, bien entendu, est réalisé par une équipe concours, il s'agit bien de le préciser. Le dessin d'architecture n'est heureusement pas dédié qu'aux seuls architectes, ça serait triste. C'est malheureusement une profession protégée qui se permet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de faire à peu près 90% des bâtiments, qui sont laids. Ils sont responsables de la laideur qui nous entoure. Voilà ce que je pense des architectes en général.

- Est-ce que vous pourriez m'expliquer le parti-pris qui avait été retenu à l'époque pour le concours ?

- C'est un monolithe. Vous connaissez le projet ? Vous êtes originaire de Fougères sans doute ? C'est sur l'ancienne gare de Fougères, gare routière. Une esplanade nue, légèrement inclinée par rapport à la voie principale, dont ils ne savaient que faire, en bas de la ville. Dans le concours, on avait aussi proposé de réaménager la place en face avec une allée qui devait mener sur l'esplanade de la médiathèque. C'était une requalification du quartier autour de ce bâtiment. Voilà notre projet. Et évidemment, le monolithe de béton brut, avec les lettres en façade, vient aussi de considérations techniques, puisque avec les livres, il y a aussi une partie conservation assez importante, avec de très beaux objets, de belles œuvres qu'il faut protéger. Donc c'est ça aussi, cette histoire de moucharabieh, de laisser la lumière passer, laisser la vue passer à l'extérieur, tout en gardant l'intimité de l'extérieur vers l'intérieur. Le monolithe, comme un coffre-fort de culture.

- Et après la procédure du concours, quelle a été le travail de votre équipe ?

- En général, quand on part d'une image, on construit après un bâtiment. On part d'un schéma en fin de compte, et on le précise en plusieurs phases qui sont l'APD, l'APS, le PRO, le DCE qui se déroulent successivement. A certaines phases, on calcule le coût du bâtiment. On s'aperçoit souvent, surtout s'agissant de nos bâtiments, qu'on dépasse le prix, donc il faut revoir sa copie. C'est tout une série d'itérations qu'il y a entre les phases successives jusqu'à ce qu'on se mette tous d'accord, que l'appel d'offre soit viable, c'est à dire qu'on rentre dans le prix, et on y va comme ça. Évidemment, il y a tout un tas de procédures auprès des bureaux de contrôle, des contrôles aussi de la maîtrise d'ouvrage à chaque phase. Mais ce n'est pas seulement pour la médiathèque de Fougères, c'est aussi pour tous les bâtiments publics, c'est très codifié tout ça. Vous avez déjà travaillé dans une agence d'architecture ? On commence par esquisse, APS, les phases se succèdent. Et à chaque phase, on précise le projet, jusqu'à ce qu'en DCE, en PRO, on dessine le détail de la vis, du boulon, du meuble, de la signalétique, du calepinage, etc...

- Durant cette période, avez-vous collaboré la maîtrise d'ouvrage ou les bibliothécaires pour modifier ou affiner le projet ?

- En général, les usagers ne font pas partie de ces processus. Moi, j'essaye en fin de chantier de rencontrer les gens qui vont y travailler. Il est très important pour moi de livrer un bâtiment et des espaces qui soient adaptés à leur travail. Quand j'arrive sur un sujet, la médiathèque c'était la première fois que j'en faisais une, je ne connais pas bien la façon de faire, donc c'est à moi d'enquêter, de poser des questions, de travailler avec les utilisateurs pour faire des espaces adaptés. D'ailleurs la banque d'accueil, que vous connaissez sans doute, a été bien reçue à la fin, parce que j'avais travaillé avec et les notions d'ergonomie des personnes qui travaillent toute la journée à leur poste de travail, à leurs besoins propres et à ceux du public. Apparemment ça fonctionne bien, voilà comment moi j'aime travailler. Après le choix de l'architecte reste le choix de l'architecte, sur les couleurs, les matières, sur le choix des mobiliers. Évidemment.

- J'ai eu l'occasion de rencontrer Mr Brunet qui m'expliquait qu'il y avait eu quelques modifications pendant la phase chantier.

- Oui, il y a toujours des modifications. Je ne me rappelle plus lesquelles, d'ailleurs. Le chantier a commencé avec la découverte d'une ancienne cave qu'il a fallu combler : on était montés sur pieux, sur un sol assez meuble. Il a fallu combler cette cave, faire une

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

longrine supplémentaire par-dessus. Ce sont des choses qu'on découvre en phase chantier puisque on a beau faire des sondages, ils ne tombent jamais au bon endroit. C'est le maître d'ouvrage qui est chargé des sondages. Ça fait partie des surprises. Il y a eu d'autres aléas de chantier, tels que les murs que j'ai fait descendre parce qu'ils étaient mal coulés, tout simplement ; ou bien les poteaux qui étaient mis de travers. Malheureusement, on a des entreprises qui travaillent de plus en plus mal. Cette entreprise, qui s'appelle Eiffage, travaillait assez mal, puisque leur but n'est pas de construire, mais de gagner de l'argent. C'est parfois incompatible. A la fin, on a réussi à trouver des accords pour finir à peu près bien ce bâtiment.

- Comme je vous l'avais expliqué lors de notre première discussion, je m'intéresse aussi à l'aspect communicant de l'architecture. Je voulais savoir quelle a été la communication de l'agence pendant les différentes phases successives du projet.

- On communiquait peu, facebook n'existait pas à l'époque. Maintenant on communique sur nos bâtiments puisqu'on a un service de communication. Mais avant on ne communiquait pas du tout. Il y a eu quelques articles de presse. Quelques publications en général quand on a fini, mais c'est tout. Maintenant on communique beaucoup plus, on a un site, comme vous pouvez le voir, on communique sur nos chantiers, etc. Mais ce n'est pas vraiment mon but, moi, de communiquer, ce n'est pas mon truc.

- Un autre aspect de la communication que j'étudie est le rayonnement que peut apporter l'architecture à la fonction qu'elle abrite. Est-ce que vous diriez que l'architecture du bâtiment a contribué à son rayonnement ?

- J'espère ! Et j'espère qu'on a été choisis pour ça. Fougères étant une ville assez enclavée, qui malheureusement doit subir l'attrait de Rennes, pour les jeunes. Je pense que les élus de l'époque étaient suffisamment intelligents pour choisir un projet qui marque, qui permette de faire ce rayonnement. Je pense qu'ils ont bien mis les moyens pour que ça marche. On a eu de très bons rapports, d'ailleurs. Avec les élus et avec la communauté de communes.

- Est-ce-que vous avez, dans votre carrière, réalisé des projets similaires, du point de vue de l'architecture sous un angle un peu « iconique », ou bien au niveau du rapport avec la maîtrise d'ouvrage qui a été particulier ?

- Par exemple à Arles, je pense au Museon Arlatan, au cœur de la ville. C'est un projet d'importance aussi, qui est porté par le département des Bouches-du-Rhône, mais là on est dans une situation complètement inverse. Le maître d'ouvrage, le client ne nous soutient pas du tout, ni contre les entreprises, ni contre les services de la DRAC, de l'État qui nous mettent des bâtons dans les roues. Ça devient très difficile. Mais en général, ça se passe plutôt bien : que ce soit la Fabrique, la SMAC de Nîmes, le centre des Congrès de Ionzac, les gens tiennent. Je pense qu'ils ont un peu peur quand ils voient l'architecture que l'on crée, ils ont peur qu'on ne sache pas le faire. Et je m'applique moi aussi à leur donner confiance, et en général ça se passe plutôt bien. Bien sûr, il y a la pression. Souvent, quand les villes font des objets un peu particuliers, elles ont un peu peur mais en général ça se passe plutôt bien, et on sent plutôt soutenus. Mais bon, ça reste du bâtiment, donc ça reste un métier un peu dur. Je préfère 100 fois faire des bâtiments culturels que de faire du logement à la chaîne, c'est sûr. Déjà, le sujet m'importe. Faire des médiathèques, ce n'est pas faire des HLM, ça n'a pas le même but, voyez-vous. Ou même des maisons individuelles. On a vraiment l'impression de travailler pour la communauté. De participer à quelque chose qui est très important, c'est à dire la culture pour tous.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Est-ce-que vous diriez aussi que vous avez choisi de travailler sur des bâtiments publics qui sont des exemplaires uniques, en lien avec votre formation initiale du design ?

- C'est possible, oui. Le goût du détail, de l'objet. Ce sont des objets, en fin de compte, c'est plus compliqué, mais ce sont des objets. Et puis, la formation de designer, je pense qu'elle porte aussi sur l'invention. Il faut être inventif quand on fait ce genre de bâtiments. Il faut savoir les prendre de façon synthétique. Ce n'est pas parce qu'ils sont tout de travers qu'ils sont impossibles à construire. C'est aussi une formation technique au départ aussi. J'ai fait un peu de mécanique avant.

- Gaël Brunet m'expliquait qu'lui était assez présent tout au long du chantier, qu'il suivait les réunions, qu'il a pas mal discuté avec vous. Est-ce que vous avez des exemples de ce type, où la maîtrise d'ouvrage était très impliquée ?

- Pas vraiment. C'est plutôt la personnalité de M. Brunet. C'est un homme calme, attentif à ce qu'il se passe, d'un abord agréable. C'est quelqu'un de cultivé, c'était très agréable de travailler avec lui. Souvent, on a affaire à des techniciens, qui ont souvent la pression eux-mêmes. Ça se passe bien en général, le premier mois tout le monde s'observe, mais après si sait s'y prendre, normalement les gens ont confiance en vous et ça se passe bien. De toute façon, ils n'ont pas le choix. Ça se passe plutôt bien, à part le dernier, le Museon d'Arles qui est un peu particulier, je n'ai pas d'exemple où ça se passe vraiment mal.

- La médiathèque va bientôt fêter ses dix ans. Est-ce-que vous avez eu l'occasion d'y revenir ?

- Non, je suis revenu pendant un an, mais après je ne suis jamais repassé par là. Si je repasse par là, si je monte dans le nord, je reviendrai le voir avec plaisir. On m'a dit qu'il était taggué par contre, ça me plaît pas ça.

- Pas à ma connaissance.

-Tant mieux, je suis bien content. C'est bizarre, parce que c'est un beau bâtiment, mais il n'est jamais taggué. Enfin bon, il y a eu des petits jeunes. Je sais plus qui m'a dit qu'il avait été taggué. Sur le béton brut, c'est toujours difficile à enlever. Le sol a dû vieillir un peu, les meubles n'ont pas vieilli, parce qu'on a choisi de la bonne qualité. Ça fait un bel outil. J'espère que l'Heure du conte fonctionne toujours aussi bien.

- Il a été déplacé, il n'est plus dans le nid à cause du bruit autour. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer Mme Pointeau, l'actuelle directrice de la médiathèque. Elle m'a expliqué comment ils l'utilisaient maintenant, et les nouveaux usages. De son point de vue, elle pensait que la médiathèque allait sûrement évoluer dans ses usages dans les prochaines années, notamment parce que la médiathèque départementale est un peu en retrait. Elle pense qu'on devra modifier les usages de la médiathèque vers un centre d'accueil plus social. Qu'est-ce-que vous en pensez ?

- Ah oui. Pourquoi pas, c'est bien. Il faut que ça évolue de toute façon. C'est fait pour évoluer. Les programmes sont faits par les maîtres d'ouvrage, donc s'ils y arrivent, s'ils ressentent le besoin d'accueillir une autre fonction, ça ne me gêne pas du tout.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Pour finir, j'aimerais avoir votre opinion générale et votre ressenti à propos de la problématique que j'étudie : l'influence de la politique et l'instrumentalisation politique de l'architecture et comment les personnalités politiques en général peuvent essayer de s'approprier la forme, la renommée ou la communication sur une architecture pour servir leur cause.

- Oui, bien sûr. Une des pressions que l'on a, ce sont les élections. Si ce n'est pas prêt avant les élections, ou si le politique ne peut pas communiquer sur le projet dont il est à l'origine, c'est toujours un peu délicat, oui. Après, l'appropriation des politiques, c'est souvent ça, un bâtiment image.

- Est-ce-que vous avez des exemples de bâtiments qui seraient utilisés de cette manière-là ?

- Ils sont tous un peu utilisés de cette façon-là. Tous les bâtiments un peu phares sont réutilisés dans la communication politique. Ils vont communiquer sur les bâtiments phares plutôt que sur leurs ZAC d'entrée de ville mal fichues où ils ont mis un IKEA et 3 McDonald's. C'est le jeu politique.

- Sur cette problématique-là, j'étudiais plus précisément l'histoire des grands projets présidentiels, surtout les projets réalisés par François Mitterrand, qui en a fait beaucoup et qui a pas mal communiqué dessus.

- C'est un bel inventeur de ça, on n'en parlait pas beaucoup avant, dans nos contrées.

- C'est plutôt Georges Pompidou qui a été précurseur dans le domaine, mais c'est ensuite François Mitterrand qui l'a beaucoup plus réalisé.

- En effet. Je ne sais pas si Pompidou le faisait par calcul ou par goût pour l'art contemporain. Il était quand même collectionneur d'art contemporain, c'était un homme cultivé. Il n'a pas demandé à ce que le centre s'appelle Pompidou. Je ne sais pas s'il l'a fait par calcul ou par appétence pour la culture. Il a fallu qu'il le défende, l'acier dont est fait Beaubourg venait d'Allemagne. A l'époque, dans les années 1970, c'était un scandale de faire bosser les allemands pour la France. Il a fallu qu'il l'impose, ça n'a pas dû être très facile. J'étais jeune, je ne m'en rappelle plus beaucoup.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

b. Le point de vue du maitre d'ouvrage

Entretien avec de Gaël Brunet, directeur général adjoint à Fougères Agglomération ; à l'époque directeur de la Culture à Fougères Communauté, en charge du suivi du projet de la médiathèque

- Est-ce que vous pourriez me présenter en quelques mots votre parcours et votre arrivée ici à Fougères Agglomération ?

- Mon parcours rapidement, j'ai fait un bac D scientifique mais à la base j'étais plutôt littéraire. J'ai fait une fac d'histoire à Rennes 2, et je me suis orienté en maîtrise sur une prépa. Rennes 2 proposait à la fois un cursus histoire et préparation au concours administratif. Suite à cette formation, j'ai passé différents concours administratifs et j'ai eu le concours d'attaché territorial, en 2000 je crois. J'ai eu mon premier poste en 2001. J'ai démarré à la mairie de Maure-de-Bretagne, entre Rennes et Redon, et je suis arrivé ici à Fougères Communauté au 1er juin ou juillet 2003. Ça va faire 15 ans que je suis là. Ce poste m'intéressait non seulement parce que je suis Fougerais d'origine, mais il y avait aussi ce gros projet de médiathèque. J'ai été nommé directeur des affaires culturelles, à l'époque, et dans cette direction, il y avait le suivi du projet de grande médiathèque sur Fougères Communauté. Au tout départ c'est un projet initié par la ville, il y a eu un transfert de la compétence lecture publique au 1er janvier 2003. Naturellement, le portage de ce projet de grande médiathèque a été transféré à Fougères Communauté en même temps. Ça m'intéressait d'avoir un projet à mener quasiment de A à Z pour le bien du territoire. C'est un équipement qui a été très attendu par les fougerais, et au-delà de Fougères d'ailleurs. Voilà rapidement mon parcours. J'étais directeur des affaires culturelles jusqu'en 2014, après je suis passé directeur adjoint, et depuis le 1er janvier 2017 on est passé Fougères Agglomération par fusion des deux communautés : ex-Fougères Communauté et ex-Louvigné Communauté, et par adhésion de sept communes au sud, suite à l'explosion de l'ex-communauté de communes du Pays de Saint-Aubin. Certaines communes sont allées vers Saint-Aubin-Liffré, et d'autres sont venues à Fougères. On est passés à 55.000 habitants, et je suis passé directeur général adjoint, en charge des services à la population ; donc plus uniquement la culture, mais tout ce qui va être sports et loisirs, petite enfance... A l'époque, j'ai été très mobilisé sur ce dossier de médiathèque et je supervisais entre guillemets l' « action culturelle » de Fougères Communauté. Chaque service a une direction, il y avait un petit comité de direction. Et puis, tout le travail d'interface avec les élus, et en particulier mon vice-président délégué à la culture. Aujourd'hui, c'est plus étendu, je suis plus sur de la supervision, et j'ai beaucoup de travail en termes de stratégie territoriale, avec notre comité de direction général qui est composé de trois personnes : le DGS, l'autre DGA et moi-même. On est dans la stratégie financière, budgétaire. Stratégie de transfert de compétence, ou pas. C'est mon phosphore, on va dire, je suis un peu moins dans l'opérationnel, pour être clair.

- Vous m'avez dit être arrivé à Fougères Communauté au début du projet. Pouvez-vous m'expliquer quel était le contexte à l'époque, les besoins de la ville et de l'agglomération et leurs souhaits par rapport à ce projet ?

- Le souhait était clair : celui d'avoir un bâtiment résolument contemporain, un équipement structurant à l'échelle du territoire. Un équipement ambitieux en termes d'implantation en cœur de ville, c'était le souhait assez clair. Après on a récupéré le programme qui a été établi par un programmiste, CAFÉ programmation, un parisien, le programme était quasiment bouclé. Il a fallu pour nous caler certaines choses parce que c'était un projet

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

mixte : à la fois médiathèque centrale de Fougères Communauté, mais aussi antenne de la bibliothèque départementale. Il a fallu étudier tout le montage juridique de conventionnement avec le département, qui nous a délégué sa maîtrise d'ouvrage sur toute la partie antenne de la MDIV, pour ensuite en fin d'opération restituer le volume du département et entériner l'aspect financier de l'investissement. Les besoins étaient clairs. C'est vrai qu'il y avait une très nette envie d'implanter un bâtiment contemporain parce que l'ancienne bibliothèque était une bibliothèque type XIXe siècle, avec les parquets qui craquent, les coursives où il fallait faire glisser l'échelle en bois… Il y avait un souhait très clair des élus et des équipes techniques administratives, ainsi que de la population, de casser l'image vieillotte de la bibliothèque du XIXe et d'entrer résolument dans le XXIe siècle, avec un bâtiment adapté ouvert sur la ville. C'était la commande politique.

- Mme Pointeau m'a expliqué que M. Feuvrier a été porteur du projet, et qu'il a été le lien entre l'agglomération et le département, justement par le biais de cette médiathèque départementale.

- Oui, à L'époque M. Feuvrier était à la fois président de Fougères Communauté et vice-président du département. Il avait donc plusieurs casquettes et il rassemblait de fait à lui seul l'ensemble des intéressés au projet. Il a été très moteur sur le dossier, notamment sur l'aspect financier. On a eu pas mal de subventions, des fonds européens et une bonne dotation d'Etat. On était approximativement à 3,5 millions de financement. Ça a été très bien financé. Si on devait construire cette médiathèque aujourd'hui, on ne serait même pas à 20%. Il a su mobiliser ses réseaux et faire avancer les dossiers au bon moment, pas trop vite et pas non plus trop en retard. La coordination politique du dossier au départ et son financement, c'est effectivement M. Feuvrier qui les a portés.

- Mme Pointeau a précisé que sur les campagnes électorales suivantes, comme il ne se représentait pas dans tous ses mandats, il avait plus communiqué sur le fait d'avoir un équipement qui rassemble, un lieu de vie apprécié des Fougerais, que sur le bâtiment en lui-même. Est-ce-que vous diriez qu'il a été moteur du projet, sans pour autant beaucoup communiquer dessus ?

- Je ne partage pas complètement cet avis. A l'époque, notamment au moment de l'ouverture, il y a eu beaucoup de communication de faite, y compris sur le bâtiment. Ça constitue à juste titre un élément de fierté pour les élus de l'époque qui ont porté ce dossier. Je pense aussi à son adjoint à la mairie qui était aussi vice-président ici, M. Lemoigne, qui a beaucoup porté le dossier au niveau politique. C'était clairement un élément de fierté, et ils ont quand même communiqué dessus. Ce n'est pas resté dans un cercle intime, d'autant plus qu'on avait des obligations très claires de communication de la part de nos financeurs, que ce soit le département, l'État avec la DRAC, le fonds européen… Quand on a inauguré en grandes pompes la médiathèque, il y avait un kakemono sur toute la façade : « Financement Europe ». Il y a eu beaucoup de communication sur ce bâtiment. L'agence Tetrarc je crois s'est aussi pas mal servi de ce bâtiment là en tant que vitrine de réalisation. Delphine Pointeau a dû vous dire que ce bâtiment a eu un prix. C'est une médiathèque qui n'est pas passée inaperçue, même dans les réseaux nationaux. Je pense notamment à ce prix Livre Hebdo, la médiathèque La Clairière est connue et reconnue. Ce sont tous ces éléments de communication qui ont permis d'asseoir ce bâtiment.

- Mais cela faisait-il plus partie d'un tout ou d'une volonté de M. Feuvrier ?

Ça a été un tout, bien sûr. Chaque acteur du dossier a communiqué à sa façon, en fonction de ses moyens de communication et en fonction de ses intérêts. Le côté politique a été : « Nous avons construit quelque chose de grand, de bien, de fonctionnel et de contemporain avec le souci constant d'une gestion des deniers publics ». Le langage

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

du politique est aussi très financier. Le langage de l'architecte va être plus sur l'inventivité, l'intégration urbaine, paysagère, que sais-je. Coté utilisateur, ça va être plus le confort de travail, le côté esthétique des choses. Chacun communique à sa façon, en fonction de son lien au bâtiment et au dossier.

- J'insiste sur ce point car j'étudie les exemples de bâtiments surmédiatisés par les politiques, dans l'idée de marquer la trace de son mandat dans la pierre. Diriez-vous que c'était le cas de M. Feuvrier ?

- Ah oui, non cet esprit-là, absolument pas du côté de chez M. Feuvrier. Pour l'anecdote, avant l'inauguration et au moment de réfléchir à un nom, il a été un peu charrié par ses collègues - Médiathèque Louis Février - il en était hors de question. Il a même été question à un moment de -Médiathèque Jacques Faucheux - du nom de l'ancien maire de Fougères. Il était hors de question de donner le nom d'un homme politique. Ce n'est pas dans l'état d'esprit de l'homme de s'associer à une de ses réalisations en tant qu'élu. Peut-être à titre posthume, mais ce ne sera pas de son fait.

- Et par curiosité, comment le nom a-t-il été choisi ?

- La Clairière ? Je ne sais plus trop. On s'est un peu « gaufrés », bien que maintenant ce soit dans tous les esprits. Au départ c'était très surprenant ce choix, on est parti dans tous les sens, avec un groupe de travail, chacun allait de sa petite idée, après c'est arrivé en assemblée élargie... Et puis au final, c'est une des propositions qui restait dans le trio de tête, et c'est « La Clairière » qui est sortie du chapeau. A l'époque, personnellement, je trouvais que ça manquait de peps et d'originalité par rapport au bâtiment. Ce n'est absolument pas une clairière. J'étais très déçu du choix du nom. Il ne m'appartenait pas d'en décider mais si j'avais été seul décideur, ce n'est pas ce que j'aurais choisi... « La Clairière » ça fait penser au renard et au lapin qui se baladent. On n'en a jamais vraiment parlé avec les architectes, M. Macé ou M. Tymen, mais je pense qu'eux-mêmes ont été déçus de ce nom. Vous leur poserez la question d'ailleurs, ça peut être intéressant.

- Comment a été fait le choix du site d'implantation ?

- Ça a été relativement rapide parce que les solutions d'implantation d'un tel bâtiment à Fougères étaient très minces. Il n'y avait pas 36 000 possibilités, sachant que la ville de Fougères n'a quasiment plus de réserves foncières d'envergure et d'ampleur pour implanter ce type de bâtiment. Il était aussi question à l'époque, puisqu'on amenait trois gros projets de front : l'espace Aumaillerie, la médiathèque et puis sur la zone de Paron où on a implanté un centre aquatique à 21 millions d'euros. Il y avait donc la zone de Paron, qui est plutôt dédiée au sport, c'est là-bas que se trouvent tous les complexes sportifs. Mais il était hors de question d'avoir une médiathèque éloignée centre-ville. La seule solution plausible était ce quartier de l'ancienne gare routière avec la place de la République qui était en cours de réaménagement. Venait de s'implanter le grand forum commercial et il y avait devant la place de la République ce site de l'ancienne gare routière. Très rapidement, les élus se sont dit que c'est ici, entre le forum commercial, la place de la République qui draine la haute ville, le cœur de ville avec les grandes artères, et le projet quasiment simultané de cinéma, avec création d'un grand parvis. Il n'y a pas eu de débat sur le lieu. Il y a plus eu débat sur la question posée de cession du terrain de la ville à l'intercommunalité qui construisait la médiathèque. Là, certains élus ont un peu toussé. Au final il y a eu cession à l'euro symbolique du foncier à l'intercommunalité, ça semblait aller de soi, mais pas pour certains. Donc oui, le choix d'implantation a été très rapide, il est apparu comme une évidence au bout de très peu de temps.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Vous avez dit que vous avez récupéré le programme par un programmiste extérieur. L'avez-vous ensuite beaucoup remanié, ou fait intervenir d'autres personnes ?

- Non. Il y a plus eu un travail d'appropriation par l'équipe administrative et technique ici, par les élus de l'intercommunalité qui n'était pas nécessairement élus de la ville. Il y avait beaucoup de maires ruraux à l'époque qui découvraient le dossier, qui aussi s'interrogeaient quant au coût. La plupart des maires ruraux ne sont pas habitués à ce type de montant. Il y a eu un travail d'appropriation du dossier dans toutes ses composantes, mais il n'y a pas eu de modification majeure du programme. Il y eu aussi appropriation du dossier par l'équipe de la bibliothèque qui a été depuis pas mal remaniée, il y a eu beaucoup de départs et d'arrivées, et heureusement. A l'époque, on était sur une équipe un peu « molle » et il fallait vraiment qu'elle s'empare du dossier et qu'elle soit aussi porteuse du projet. Il y a eu un gros travail à faire auprès de l'équipe sur le changement. Certains agents étaient vraiment des petits rats de bibliothèque habitués à leur moquette et à leur parquet qui craque. On leur a dit : « Là vous aurez des ados, ça sera ouvert sur la ville, il va falloir que ça tourne », donc là il y a eu un travail d'accompagnement de l'équipe à mener.

- Et ensuite, comment s'est déroulé le concours et le choix du projet ?

- Là on a eu une assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'abord avec la SEMAB - une société d'économie mixte - qui ensuite a eu quelques problèmes juridiques, donc il a fallu récupérer la maîtrise d'ouvrage pour la confier à la SADIV - Société d'Aménagement d'Ille-et-Vilaine. Ça a été un parti pris qui satisfaisait tout le monde, parce qu'on était sur un projet mixte entre Fougères Communauté et le département ; la SADIV était un peu le bras droit opérationnel du département. Le département n'a pas imposé la SADIV, mais ça leur assurait que l'opération soit menée sur le terrain par des techniciens aguerris et connus de leurs services. Mais pour nous aussi, quelque part c'était rassurant. On n'était pas en première ligne en cas de pépin sur le suivi des études et du chantier. A part cette assistance à maîtrise d'ouvrage, on n'a pas eu beaucoup d'autres intervenants. Il y a eu bien sûr la sécurité de chantier, CSPS, contrôle technique, on avait aussi un EPC qui nous accompagnait sur le dossier. On aurait pu s'en passer, c'était assez compliqué avec ce monsieur. On avait aussi étendu la mission Tetrarc de maîtrise d'œuvre à une assistance sur les choix de mobilier. Certains mobiliers ont été dessinés par Tetrarc, je pense notamment la banque d'accueil, cette espèce de grosse bulle en néoprène. Voilà. Il n'y avait pas grand monde de plus, de mémoire.

- Par rapport aux autres projets qui étaient en concurrence, qu'est-ce qui a fait pencher la balance ?

- Sur les trois projets ? Le concours a été bien mené. On a eu énormément de candidatures. On en a retenu trois, Tetrarc, des rennais et des parisiens. Les rennais ont été écartés d'office parce qu'ils étaient partis sur quelque chose de très alambiqué, très rond, une espèce de patatoïde, effectivement, qui cassait complètement ce linéaire de Forum, mais qui ne convenait pas car on voulait jouer sur la lumière, on avait demandé un bâtiment lumineux, et quasiment traversant. C'est pour ça que le projet de Tetrarc a été très apprécié puisque cette grande traversante depuis la République jusque là-bas, c'était idéal. Les rennais eux sont partis sur une espèce de forme courbe, ça donnait l'impression d'une bâtisse fortifiée avec de toutes petites fenêtres, donc la lumière ne circulait pas du tout. Il y avait quelques patios à l'intérieur, mais en lumière directe, le parti pris a été rédhibitoire d'entrée de jeu. C'était plus qu'une patatoïde, il y avait une espèce de tourelle, c'était un peu glauque par rapport au cinéma qui avait des lignes assez nettes, assez dures, et au Forum qui était lui pour le coup très linéaire. Très franchement on s'est dit « bizarre ». Quant au projet des parisiens, il était fonctionnellement très bon, sauf qu'ils ne se sont pas compliqué la tâche : ils ont poursuivi le Forum, tracé deux lignes, et ils ont

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

mis la médiathèque. Même principe que le Forum commercial. Ça faisait une entrée de gare : c'était un grand mur rideau de verre, très lumineux et très ouvert sur la place, mais ça manquait un peu d'originalité. Ce qui a vraiment plu, c'était justement le parti pris de casser le linéaire, la traversante avec les patios qui se succèdent et le jardin intérieur. Et puis le traitement, cette peau, le côté minéral avec les moucharabiehs, qui a tapé à l'œil assez rapidement à l'ensemble du jury. De mémoire, ils ont eu une quasi-unanimité. Pour le coup, c'est un concours très bien réussi par Tetrarc. Et tant mieux que ce soit aussi net. Les concours qui se passent à plusieurs tours de scrutin, parce que ça bataille dur, que les élus ne veulent rien lâcher, ils regardent l'aspect financier, les craintes quant au fonctionnement, les architectes associés. Chacun a son regard. Un jury qui se détermine à une ou deux voies près, ça n'augure pas beaucoup de sérénité dans le portage, l'adhésion au projet et l'appropriation. Pour le coup, c'était très net, tranchant et très bien. Ça répondait en tout point au cahier des charges souhaité par les élus dans leur esprit.

- Est-ce qu'il y a eu un retravail du projet avec les architectes ? Des modifications qui ont été faites dans les études ou en cours de chantier ?

- Entre une planche de concours et les plans de projet, il y a évidemment beaucoup de travail. Il reste beaucoup de trucs à caler, notamment dans la technique même du bâtiment : toiture terrasse, principe d'étanchéité, choix des matériaux... Du point de vue de la fonctionnalité, on a revu certains espaces, certains bureaux parce qu'on s'apercevait que ça ne marchait pas forcément en termes de fonctionnement, les coins aveugles, pour les gamins quand on manque de surveillance. On a essayé d'atténuer les choses. Il y a eu tout ce travail, et c'est à ça que servent les études. Ça a été bien mené. Il n'y a pas eu de heurts ou de blocages. Ça s'est fait, je dirais sereinement et naturellement. Sur ce dossier-là, j'ai eu le sentiment que ça avançait par cliquets. Une fois qu'un problème était réglé, on avançait et on épurait la liste des questions, des incertitudes, des doutes pour en arriver à un projet avant appel d'offre qui tienne la route.

- Vous travailliez en collaboration directe avec les architectes ?

- Oui, c'était un travail partagé par les différentes parties prenantes. Ce travail en amont a été important. Après les appels d'offre, il y a eu tout le travail de suivi de chantier. Il y a beaucoup de questions qui restent en suspens. Combien de fois j'ai vu Rémi Tymen sur le chantier en train de dessiner des détails, des coupes... Il y a encore beaucoup de travail sur un chantier. Certains artisans s'arrachaient les cheveux parce qu'ils ne savaient pas comment traiter l'affaire. Ça suppose d'être imaginatif, d'avoir le savoir-faire technique ; de parler la même langue aussi. Combien de fois je me suis dit : « On ne va jamais se comprendre », entre Tymen pour qui c'était très évident, et certains artisans qui ne comprenaient pas. Apparemment sur le chantier, il y a un problème d'entendement. J'ai vraiment vécu le projet avec les différentes phases, et en fait on aboutit vraiment quand on reçoit les clés du bâtiment. Il y a toujours des marges d'ajustement. Plus on avance, et moins les changements sont grands - et heureusement - mais il y a toujours des adaptations. Notamment, en cours de chantier, la plus grosse modification qui nous a un peu inquiétés, on n'en avait jamais vraiment parlé, c'était au moment de confier le mobilier à Tetrarc. Il y avait plein de réservations sur le plan de maçonnerie, d'électricité au sol. Tymen me dit qu'ils étaient partis sur l'idée que ce serait les mobiliers, les linéaires de rayonnages qui éclaireraient. Je lui ai dit que nous ne souhaitions absolument pas ça, qu'il fallait des suspensions au plafond. Si on partait là-dessus, on n'avait plus aucune marge de manœuvre en termes d'aménagement. Si on voulait déplacer les linéaires, avec la remontée électrique, ça ne marchait pas. Donc c'était sclérosé, on ne touche plus à rien. Ça a été une grosse adaptation de chantier, mais il était hors de question d'aller là-dessus. C'était la plus grosse, de mémoire. Après, on a eu quelques soucis avec Eiffage, le maçon. Pas mal de murs en béton banché, quand ils décoffraient, ce n'était pas ça. Il y en a eu un paquet de murs à

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sauter. Ils commençaient à tirer un peu la tronche, Eiffage, mais si ce n'est pas dans les normes, dans les DTU… Quand on voit qu'un mur comme ça coûte plusieurs milliers d'euros, ça fait mal de le descendre. Ça fait partie du rôle de l'architecte de bien vérifier tout ça.

- Votre position, à cheval entre la maitrise d'œuvre et la maitrise d'ouvrage, vous a permis d'interagir avec avec les architectes ; mais comment cela se passait-il de l'autre côté, avec les élus et les membres de Fougères Communauté ?

- Pour les élus, il y a le temps du choix de l'architecte. Évidemment le temps du concours était important. Le temps de validation d'un DCE et d'acter le principe « C'est bon, on y va, on prévoit les budgets et on lance les recherches de financement et on boucle tout ça » est évidemment le temps le plus important pour les élus. Après, c'est plus le vice-président de l'époque qui a suivi le chantier. Il venait régulièrement, une fois tous les mois. Il n'y avait pas le même lien étroit entre les équipes de maîtrise d'ouvrage - je me mets dans le lot avec la SADIV - et puis les architectes et les entrepreneurs. Les élus, quand le chantier est parti, ils ont laissé les « techniciens » faire, ils sont juste revenus de façon importante dans le dossier parce qu'on avait de gros soucis en termes de respect des délais. L'entreprise chargée des menuiseries et des murs rideaux de verre avait des soucis financiers : ils étaient à deux pour monter tout ce bazar et on a pris des mois et des mois dans la vue. Et on s'est dit à un moment donné ça part en cacahuète, ils vont déposer le bilan et on va être très mal, et on a pris plus d'un an dans la vue, principalement à cause de cette boîte. Louis Feuvrier, qui était toujours président, a rué dans les brancards en menaçant, il y a eu des pénalités extrêmement importantes. La boîte, qui d'ailleurs a coulé depuis, certainement à cause du chantier, a plus que bouffé sa marge en pénalités. Après chacun prend ses responsabilités. Louis Feuvrier a repris les rênes du point de vue politique pour dire « Attendez. Vous avez intérêt à arrêter vos bêtises et à faire en sorte que la médiathèque soit livrée en heure et en temps parce que sinon on ne va pas être copains ».

- Est-ce qu'il y a eu, par rapport à ce souci de délai, une communication particulière pendant le chantier pour faire patienter les habitants ?

- Oui, avec la Lettre de Fougères Communauté telle qu'elle était à l'époque - le document de communication principal de la communauté - il y avait des points assez réguliers sur l'avancée du chantier, même si on ne voulait pas non plus pointer les retards. Évidemment la presse avait beau jeu de dire « Mais alors, quand est-ce qu'elle va ouvrir ? », etc… La population a été très régulièrement informée des retards, d'où en était le chantier, et quelle était la date prévisionnelle de livraison. On avait fait installer une grande bâche alvéolée « Ici prochainement ouverture de la médiathèque », c'était prévu en septembre 2008, on a ouvert en septembre 2009. On l'a faite enlever parce qu'on avait un an dans la vue. Il y a eu de la communication de faite. C'était important de le faire. Les gens ne sont pas dupes, quand ils voient qu'on est encore en train de faire sauter des murs bétons, on ne va ne pas ouvrir dans 4 mois.

- Par rapport aux habitants, est-ce que vous avez eu des retours de leurs attentes avant, pendant ou après le chantier ?

- Non, la population n'a pas plus été consultée que ça. Après ouverture, c'est là que le public s'approprie le bâtiment. On avait mis en place un cahier des remarques, plus sous l'angle « Maintenant que la médiathèque vous appartient, qu'est-ce que vous en pensez ? ». On essayait de positiver l'enquête de communication. Au final, le résultat était très positif, les retours très majoritairement étaient élogieux : « Ça fait longtemps qu'on l'attendait », « C'est très bien », « Les enfants sont ravis »… Mais en amont, au niveau des études ou du chantier, il n'y a pas eu d'association de la population. Il n'y a pas eu de réunion publique, rien de tout ça. Il y a certains territoires se lancent là-dedans, ça peut être dangereux. Déjà

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARNE-LA-VALLÉE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

qu'ils se cassaient la tête à 40 pour se mettre d'accord sur un nom, si on y associait 20 000 fougerais, c'était mal barré.

- Par rapport à son rayonnement actuel, surtout depuis que Fougères Communauté est devenu Fougères Agglomération, est-ce-que vous diriez que cet équipement est adapté à ce nouveau rayonnement qui n'était pas nécessairement prévu à la base ?

- Oui, parce que depuis le programme, la zone de chalandise de la médiathèque allait bien au-delà de Fougères Communauté. Ça y est elle a trouvé son rythme de croisière. Le rayonnement effectif d'aujourd'hui correspond au rayonnement attendu au sein du programme, sans que les modifications et les remaniements territoriaux jouent un quelconque rôle dans l'activité et l'attractivité de la médiathèque.

- C'est aussi dû, je suppose, au fait que la médiathèque départementale était intégrée au projet ?

- Pas vraiment, non. Le fait que l'antenne de la médiathèque départementale soit intégrée au bâtiment ne renforce pas vraiment l'attractivité du bâtiment puisque les services de cette antenne, ce sont eux qui se déplacent, ce sont eux qui amènent des collections, des valises documentaires, des animations, des expos dans les communes. Le public ne vient pas sur site pour l'antenne de la médiathèque départementale. Ce ne sont que les bibliothécaires professionnels qui se déplacent pour éventuellement charger des valises de bouquins, ou certains bénévoles, mais c'est tout. Ce n'est pas un service ouvert au grand public. Il n'y a pas d'enjeu et de rôle d'attractivité des services de département sur site.

- C'était donc plus une volonté de départ de « prévoir plus grand » ?

- L'idée était de créer de la synergie et de l'émulation parce qu'on rassemblait deux services qui travaillent sur un même segment d'activité : la lecture publique. C'était aussi le principe d'économie d'échelle qui a régi tout ça. Il y avait un souhait du département d'implanter une antenne de la médiathèque départementale à Fougères, autant que ça soit au sein d'un seul et même bâtiment. Ça aurait coûté plus cher de sortir et de notre côté la médiathèque et l'antenne du leur. C'est venu naturellement comme ça. Pas de problème particulier là-dessus.

- Est-ce que vous diriez que son architecture a participé à son rayonnement, ou alors que celui-ci est seulement dû au besoin et à la fonction intrinsèque du bâtiment ?

- Un peu les deux, mais il y avait un réel besoin, une très grosse attente de la population. Effectivement, l'emplacement était tout trouvé, à proximité immédiate de collèges, des lycées et du centre-ville. C'est évident que quel que soit le parti pris architectural, la médiathèque aurait certainement eu la fréquentation qu'elle a aujourd'hui. Après, et là je minore ce que je viens de dire, le projet Tetrarc, qui correspondait en tout point à nos attentes de bâtiment résolument contemporain, un peu étrange, un espèce de palais minéral ouvert sur la ville, ça plaît aussi. Ça attise la curiosité des usagers, évidemment. Après tout ça s'estompe, l'effet de nouveauté, l'effet de surprise s'estompent. Les gens vont à la médiathèque parce c'est la médiathèque. Le côté découverte, on est plus du tout là-dedans. Ils vont à la médiathèque parce pour chercher un bouquin, ou un DVD, emmener les enfants à l'Heure du conte, quel que soit le bâtiment. A la limite, on ne regarde même plus le bâtiment. Il y a une perte d'intensité en termes de relation et de contact au bâti. C'est un mix, mais c'est avant tout les besoins qui étaient très forts en matière de nouvel équipement de ce type.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Si vous aviez l'occasion de refaire tout ce processus, est-ce que vous changeriez quelque chose ?

- Non, parce que c'est une belle réussite, donc dès lors qu'on s'accorde à dire que c'est une belle réussite, on n'a pas lieu de changer les choses au risque que ce soit un peu moins bien réussi. En ce qui me concerne, je n'aurai rien modifié, non.

- Qu'est-ce que vous imaginez pour l'avenir de la médiathèque ? J'en ai discuté avec Mme Pointeau qui m'a expliqué son point de vue à ce sujet. Que pensez-vous que la médiathèque sera dans 10, 20 ans ?

- J'avoue que j'ai à y réfléchir un peu moins maintenant, avec mes nouvelles missions. C'est plus à elle en tant que directrice du réseau de lecture publique d'avoir ces questionnements. Moi la médiathèque, je la vois toujours tête d'un réseau élargi. Aujourd'hui on planche sur une extension de la compétence à l'ensemble de l'agglomération. A l'heure actuelle sur le territoire, sur l'ex-Fougères Communauté, les 16 bibliothèques sont communautaires. Sinon, on est sur des bibliothèques qui sont communales encore sur tout l'ex-Louvigné Communauté : il y en a 5 là et 6 là. L'idée c'est de passer à un réseau à 27, avec en cœur de réseau et en cœur de logistique la médiathèque. Elle aura toujours cette mission à assumer et c'est sa principale vocation, à la fois d'être cœur nucléaire du réseau, et équipement structurant pour l'ensemble de la population, à la fois des fougerais et de la plupart des habitants des autres communes. Son rayonnement, je ne sais pas s'il va grandir davantage, je pense que non, le rythme de croisière est atteint. Maintenant, c'est à nous de savoir comment on va équilibrer le territoire par rapport à ça. Est-ce qu'on n'a pas intérêt à recréer des mini-pôles de centralité sur certains points stratégiques du territoire, pour irriguer davantage et être plus cohérents dans la structuration de notre réseau ? On a des bibliothèques qui fonctionnent deux heures par semaine. Le ou la bénévole qui fait la permanence, si elle voit passer deux ou trois personnes dans la matinée, c'est déjà une grande réussite. Il faut qu'on réinterroge le fonctionnement actuel et peut-être fermer les lieux qui ne marchent pas pour en ouvrir d'autres à terme. Ouvrir, peut-être pas parce que ça demande de l'argent, mais conforter certaines bibliothèques qui marchent bien, pourquoi pas faire de petites extensions pour les constituer en tant que pôles d'équilibre de la médiathèque. Voilà comment je vois les choses à l'horizon dix ans. Mais le bâtiment en lui-même de La Clairière, j'espère qu'il sera encore ouvert dans dix ans.

- Ce que me disait Mme Pointeau, c'est que de son point de vue, elle est plus à même de déceler les potentialités d'évolution de la médiathèque, mais elle ressentait un problème dans le sens où elle était force de proposition, mais pas force de décision sur ce point. C'est pour cette raison que je voulais avoir votre avis, pour savoir comment tout ça se décide.

- Comme dans toute collectivité, le décideur, c'est le politique. Elle est effectivement force de proposition, elle me présente ses propositions, on en parle, et généralement je suis d'accord avec elle. Après le juge de paix, c'est l'argent, surtout en ce moment en période de contraintes budgétaires très fortes. Et puis, c'est l'élu. S'il n'est pas d'accord pour bouger d'un iota les choses, on range le dossier et c'est terminé. J'entends bien qu'intellectuellement ce n'est pas simple. Connaissant Delphine, quand on est persuadé du bien-fondé d'une proposition et qu'intellectuellement c'est la bonne, ce n'est pas simple de se faire ramasser par un groupe d'élus qui vous dit non. C'est le jeu des territoriaux, c'est comme ça, ça fait partie du boulot. On a déjà la possibilité de proposer, c'est bien

- Vous avez évoqué tout à l'heure l'Aumaillerie et l'Aquatis. Pourriez-vous me parler de projets qui ont eu une démarche similaire à Fougères Agglomération, ou bien que vous avez pu suivre à distance dans d'autres territoires ?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Non, très sincèrement non. Je suivais de très loin l'espace Aumaillerie et l'Aquatis. C'était d'autres collègues qui géraient en direct. Il y avait un chef de projet sur chaque projet : pour la médiathèque c'était moi, pour l'Aquatis c'était le directeur financier et pour l'espace Aumaillerie qui a une vocation plus économique, puisqu'il accueille des conventions d'entreprises, des salons, etc..., c'était le directeur du développement économique. J'ai suivi ça de très loin, j'étais déjà pas mal pris avec mon dossier à moi. Sur d'autres territoires, je n'ai pas nécessairement d'éléments de comparaison avec un dossier comme celui-ci. Je pense évidemment de très loin à la médiathèque de St-Malo qui lui ressemble sous certains aspects - c'est un peu le pendant de Fougères, dans une autre envergure évidemment - en terme d'implantation urbaine sur une espèce de mail en réaménagement, avec la gare au bout. Peut-être qu'il faut creuser par là-bas, du côté de St-Malo. C'est l'exemple que je citerai.

- Et par rapport à la problématique que je vous ai présentée tout-à-l'heure, auriez-vous des exemples de projets qui auraient été exemplaires ou non, au niveau de la communication et du lien avec le politique qui était derrière ?

- Ah non, je ne saurai pas vous répondre sur cette question-là. Déjà des projets de ce type, ça ne court pas les rues. On a un autre projet assez important sur Fougères avec le Couvent des Urbanistes qu'on va peut-être réhabiliter. J'ai le sentiment que la villa Carmélie à St-Brieuc, qui abrite le conservatoire, a été assez bien amené, et notamment davantage sur les aspects de communication. Peut-être que je me trompe mais c'est comme ça que je sens les choses. On est allés rencontrer le maire adjoint de la culture là-bas avec un travail pédagogique auprès de la population du pourquoi le politique mobilisait autant d'argent sur ce projet-là. Là-dessus, j'ai le sentiment qu'ils ont fait beaucoup plus que nous en termes de communication et de consultation au grand public. Peut-être aussi à creuser, sur une autre thématique que la lecture publique. Ça reste un bâtiment culturel d'envergure, c'est une réhabilitation-extension, pas mal d'ailleurs. Donc oui, peut-être du côté de St-Brieuc. Évidemment il y a les Champs Libres à Rennes, mais ça dépasse notre échelle. Il faudrait aller voir les bonnes personnes, notamment Marine Bedel qui est toujours la directrice des Champs Libres, et qui était à l'époque conseillère aux livres et à la lecture à la DRAC de Rennes, et qui était une autre interlocutrice sur notre dossier de médiathèque.

- Parmi mes recherches, j'étudie l'histoire et la mise en place de ce qu'on appelle les « grands projets présidentiels », et de quelle manière les anciens présidents ont amené et porté un ou plusieurs projets de manière plus directive.

- Pour marquer de son empreinte le territoire. J'ai peut-être un exemple, c'était un élu qui avait déjà des mandats nationaux, et qui avait des réseaux importants et qui a vraiment marqué sa ville : Michel Sapin, ministre du précédent gouvernement, et maire d'Argenton-sur-Creuse, petite ville dans la Creuse. Lui effectivement, il a marqué son empreinte dans la ville. Il a fait financer à 95% son cinéma par le CNC, il avait toutes ses entrées dans les ministères. Il fait partie de ces élus qui veulent marquer de leur empreinte la ville. Ils ont communiqué et se sont servis de leurs réalisations pour asseoir leur mandat local, mais aussi passer au-delà et monter au niveau national. Pierre Méhaignerie, à Vitré, est un peu comme ça aussi. C'est un homme qui a marqué de son empreinte la ville de Vitré. Ancien ministre d'État, aussi. Généralement, ce sont des élus qui ont eu des carrières politiques assez hautes.

- J'essaie justement de partir des projets présidentiels et d'aller jusqu'à la ville, la commune plus modeste, afin de voir si on retrouve les mêmes schémas en fonction des différentes échelles. Dans un exemple comme Fougères, il peut y avoir à la fois l'envie de marquer son territoire, mais aussi parfois le besoin d'un nouvel équipement. Reste à savoir si les deux peuvent concorder ou pas.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Clairement, dans le cas de Fougères, ce n'est absolument pas un souhait de marquer son territoire, pour l'élu en tout cas, M. Feuvrier. C'était un besoin pressant de la population, clairement. L'idée était de développer la ville, la bibliothèque est vraiment vieillotte, il fallait faire quelque chose. La population a des attentes. Est-ce-que c'est à la ville de porter ça, comme c'est un projet structurant, d'envergure, est-ce-que ce n'est pas à l'intercommunalité ? Il y a tout ça qui pèse en faveur du fait que ce n'est pas Louis Feuvrier qui a dit « Je vais créer ma médiathèque ». Absolument pas. Ça c'est sûr à 100%. On est plus sur une compréhension des besoins, une mobilisation d'énergie et de moyens financiers pour répondre à ces besoins et tenter d'apporter la meilleure réponse possible. On n'est pas sur une logique de député-maire ou d'ancien ministre. C'est la réalité aussi, il faut différencier les approches dans le cadre de votre étude.

- C'était le but cherché. J'ai fini avec les questions que j'avais préparées. Est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose ?

- Non, on a fait un bon tour d'horizon de la question. J'espère que j'ai été assez éclairant sur certains aspects. J'imagine qu'avec les élus, on serait assez preneurs de savoir comment aboutit votre étude, et pourquoi pas d'en prendre connaissance.

- Ce sera avec plaisir. Merci beaucoup de m'avoir accordé un peu de votre temps.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

c. Le point de vue des utilisateurs

Entretien avec Delphine Pointeau, directrice du réseau des médiathèques de Fougères Agglomération

- Pour commencer, est-ce que vous pourriez m'expliquer votre parcours professionnel et ce qui vous a amené à travailler ici ?

- Je travaillais à Rennes 2, au service de formation continue. A l'époque, les bibliothécaires avaient des formations obligatoires après l'obtention du concours. J'étais chargée d'organiser ces formations, et d'organiser des préparations aux concours. J'ai moi-même passé le concours des bibliothèques, que j'ai réussi. Je suis originaire de Fougères, c'est pour cela que j'ai postulé ici ; mais aussi parce que la bibliothèque était neuve et qu'il restait des choses à construire. La bibliothèque avait deux ans quand je suis arrivée. Voilà pourquoi je suis là, depuis fin 2011.

- Qu'est-ce que vous pourriez me dire de votre rôle ici, en tant que directrice ?

- Je suis directrice du réseau, donc de 16 médiathèques actuellement, bientôt 27, donc ce n'est pas mon seul bâtiment. J'encadre une équipe de 19 personnes et de 6 vacataires. Bientôt ils seront 23. Je suis chargée d'encadrer le personnel, de gérer les budgets, et je m'occupe également des bâtiments avec le service technique. Nous sommes soit propriétaires, soit locataires des bâtiments. Il y a un suivi de la sécurité, de toute la réglementation incendie notamment, qui prend beaucoup de temps. Je suis chargée de la programmation générale des structures aussi, de la programmation culturelle.

- Au niveau de la programmation, vous supervisez également ce que font les bibliothécaires ?

- C'est ça ; ils ont une très grande liberté, dans le cadre du budget alloué. On essaie d'avoir un équilibre entre les différents domaines culturels : cinéma, musique, littérature, science, et pour tous les âges. Je suis aussi chargée de vérifier qu'il y a cet équilibre.

- Par rapport maintenant au bâtiment, avez-vous eu des retours sur celui-ci, sur son utilisation de la part des usagers ?

- Les personnes qui découvrent le bâtiment sont surprises d'avoir une médiathèque de cette taille dans une ville comme Fougères. On leur explique que c'est un bâtiment financé par l'agglomération : de fait le budget a été bien supérieur à ce qu'il aurait été pour un projet communal, clairement. Les usagers sont très satisfaits du bâtiment, qui leur permet d'avoir un usage sur place. Dans beaucoup de médiathèques, comme celle de Vitré par exemple, l'espace est quand même très réduit. Les usagers vont venir chercher les documents et rentrer chez eux car il y a très peu de place pour consulter, même une BD. Ici il y a de la place : un certain nombre de places assises, le wifi, il y a beaucoup de prises électriques, notamment pour les jeunes qui rechargent leur téléphone, une salle de travail qui permet d'amener son matériel... On essaie de faire en sorte que les usagers aient la possibilité de rester sur place s'ils le souhaitent. Il y a des collections effectivement, mais également beaucoup de m² disponibles, qui sont libres pour rester lire, ou pour tout usage.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

- Vous m'avez dit ne pas être là à l'époque de la réalisation du bâtiment, mais savez-vous si cette possibilité d'accueil des usagers, ces espaces, étaient pensés tels quels en amont, ou bien ont été transformés petit à petit ?

- Les équipements ont été rajoutés. Par exemple, les salles de travail n'étaient pas pensées pour ça, elles étaient pensées pour brancher des PC par le service informatique. Et très vite les usagers ont ouvert les trappes pour avoir accès aux prises. L'usage par exemple d'appareils nomades n'a pas été envisagé. La recharge d'appareils électroniques n'était pas prévue. Même chose, dans les espaces, les prises dans les plinthes étaient essentiellement prévues pour le personnel, pour l'aspirateur de l'équipe de nettoyage. Beaucoup de prises prévues sont utilisées pour un autre usage maintenant, sachant que par ailleurs les normes de sécurité changent. Encore récemment, on a été obligés de condamner des prises dans l'espace enfants parce que les normes ont changé. Dans certains endroits, il faudrait qu'on en ajoute car on n'en a pas assez. Tout le monde se met au niveau des plinthes pour avoir accès aux prises, et aujourd'hui on ne répond pas tout à fait au besoin en termes de prises électriques. Dans les salles informatiques, il est prévu qu'on installe un bloc qui permette de brancher plusieurs appareils en même temps, car sinon les personnes vont dans les trappes et ce n'est pas fait pour ça.

- Et au niveau architectural, avez-vous des retours des usagers ? Je pense notamment à la façade et à son motif très iconique.

- Ça permet effectivement de repérer, d'indiquer facilement la médiathèque. Le bâtiment se fond bien dans le reste du quartier. Tous les bâtiments sont à peu près au même niveau, il n'y en a pas un qui surplombe trop un autre. Les lettres nous servent d'indicateur. C'est ce qu'on a mis sur les premiers supports de communication : le gabarit a été composé des lettres en noir et blanc, on a changé depuis mais à l'origine c'était ça, pour que les personnes repèrent que c'était un document qui venait de la médiathèque. Par contre, les personnes nous demandent souvent ce qui est écrit. On a installé depuis le portrait de Jean Guéhenno dans l'entrée, puisque c'est une phrase de Jean Guéhenno, avec la phrase qui est disponible dans le sas. L'architecte avait choisi une phrase de Jean Guéhenno sur le plaisir de lire.

- Est-ce que les documentalistes, et les employés qui travaillent ici ont un ressenti différent par rapport à ce bâtiment ?

- Je pense que l'équipe est satisfaite du bâtiment. Déjà en termes des bureaux : il y a pas mal de bureaux « uniques », ce qui est agréable car la mode était, et est toujours aujourd'hui aux grands plateaux. C'est apprécié aussi d'avoir des bureaux pour avoir toute une équipe présente en même temps. Le fait de « communiquer » par la vue, ça me plaît énormément. De pouvoir regarder ce qui se passe, notamment la salle informatique, je vois la fréquentation. J'ai une vue traversante sur tout le bâtiment. C'est vraiment bien d'avoir deux patios intérieurs. C'est vraiment agréable aussi puisque ils sont utilisables quand il fait beau. L'équipe est très satisfaite du bâtiment. Au niveau circulations, on est vraiment très bien. Les circulations sont claires, simples, que ce soit pour les équipes ou les usagers. La luminosité parfois est un peu plus embêtante parce qu'on on travaille sur informatique, le prêt est informatisé. Il a fallu qu'on réinstalle des volets roulants parce que la luminosité était trop conséquente pour un travail sur écran. Sinon, le gros point négatif de ce bâtiment - et là ce n'est pas la faute de l'architecte - c'est le chauffage. Un système de chauffage a été installé sur le toit. Le matériel acheté, ça on ne pouvait pas le savoir à l'époque, mais aujourd'hui dans tous les endroits où il est installé, il s'avère qu'il est à changer, moins de dix ans après. Il y a toujours eu des soucis il n'a jamais vraiment fonctionné. On va le changer cette année, et il y en a pour 85 000 €, c'est dommage. Autre chose en rapport avec le chauffage qui n'a pas été bien prévu : il y a des poutres diffusant l'air

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

chaud et froid, et un système de refroidissement qui a été sous-dimensionné. Au niveau du liquide ça pompe énormément, trop par rapport au diamètre des tuyaux au plafond. Pareil, il y avait une quarantaine de poutres à changer. Comme on avait une garantie décennale, on a pu les changer gratuitement pour le moment, mais dorénavant, celles qui vont lâcher, on va devoir les changer nous-même et ça va coûter très cher. Ce que l'on va faire refaire, c'est tout le système de climatisation. Le chauffage qu'on a dans les bureaux avec des convecteurs marche très bien. On va aussi changer les volets électriques. Aujourd'hui on a des volets électriques qui restent toujours levés, les moteurs ont été sous-dimensionnés. On a depuis ajouté des stores en tissu intérieurs pour avoir des volets. On parlait tout à l'heure des plaques en métal : elles métal présentent un danger. Je les ai toutes faites vérifier, déjà un constat visuel, et reboulonner là où c'était nécessaire, parce qu'avec le vent ça bat énormément. Déjà ça fait un bruit assez conséquent et surtout, on a l'impression que ça va lâcher. À voir dans les années à venir ce que ça donne. Sinon les gros soucis qu'on a eus et qu'on a encore, c'est avec la porte d'entrée qui fait 4m de haut. En fait elle ne tient pas au vent car il n'y a pas de rail au sol, elle est uniquement maintenue par un rail en haut. Outre le panneau en verre, tout le système a été changé dernièrement pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, donc ça n'a vraiment pas bien fonctionné. On a une porte de garage - on partage le bâtiment avec une antenne de la médiathèque départementale - qui n'a jamais bien fonctionné non plus. Elle est énorme alors qu'il y a juste une pauvre petite camionnette qui rentre dedans. Elle est aussi haute que le rez-de-chaussée, et pareil il a aussi fallu changer les moteurs au bout de trois ans. Beaucoup de choses sous-dimensionnées. Sinon on a aussi un problème d'infiltration d'eau au nord, que l'on n'arrive pas à résoudre, ça s'infiltre au niveau des toilettes et du coup le carrelage au mur s'effondre littéralement. On met des plaques en inox à la place aujourd'hui, qui résistent mieux à l'humidité. On a aussi une fuite d'eau non détectée dans le bâtiment. On est constamment en train de rajouter de l'eau dans les circuits de refroidissement car il y a une fuite quelque part. On ne peut pas la détecter car il faudrait percer le sol pour la trouver. Voilà pour les soucis de fonctionnement.

- On peut dire que le bâtiment était globalement plutôt bien conçu mais pas forcément avec les bons éléments, ou avec des problèmes de dimensionnement qui deviennent visibles au fur et à mesure.

- Voilà, soit des choses qui ont été sous-dimensionnées : des tuyaux, moteurs, ou matériaux pas top. Autre chose : le parquet flottant est à bannir. C'est trop bruyant et en plus ça s'abîme. Avec un passage en moyenne de 550 personnes par jour, certes on pourrait l'entretenir, le huiler mais ça coûterait plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Le parquet aujourd'hui n'est pas entretenu, il est plutôt moche, et dans dix ans il sera clairement hideux. C'est bien dans un centre de documentation qui accueille dix personnes par jour, mais pas ici. Le sol n'est pas du tout adéquat.

- Je repense à l'inversion des espaces qu'il y a eu il y a quelques années entre l'espace adulte et la passerelle. Ce n'était pas prévu au départ, je suppose ?

- Le bâtiment est divisé en trois : espace jeunesse, passerelle et adulte. À l'époque, la direction avait peur que l'espace passerelle ne soit pas compris. Il comprend des collections à partir de 7 ans sur tous types de support, tous domaines : musique, cinéma, arts, sport et BD pour toutes catégories d'âge. La directrice avait peur que ce ne soit pas compris, et à la fois, elle voulait en faire un produit d'appel puisque qu'il y avait la BD dedans qui de tout temps marche très bien. Donc elle l'a mis au rez-de-chaussée. Ça a tellement bien fonctionné, comme ça concernait tous les âges et que ça concernait des fonds nouveaux qui n'existaient pas encore dans les bibliothèques, que les gens n'allaient qu'au rez-de-chaussée. L'étage en pâtissait énormément, notamment toutes les collections de littérature adulte, de documentaires adultes, tout ce qui est en dehors des arts, en pâtissait

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

beaucoup, avec des prêts vraiment faibles. Par ailleurs, il y avait énormément de place à l'étage. Au rez-de-chaussée, l'espace est partagé avec les magasins, qui se trouvent dans les espaces internes, ce qui réduit la largeur. L'espace adulte était surdimensionné au vu des collections qui s'y trouvaient et au vu de l'usage que l'on en faisait : un documentaire, un livre de médecine, un livre de Marc Levy, on ne va pas forcément s'installer pour le lire sur place, on vient pour l'emprunter et le lire chez soi. Alors que les BD, la musique, un DVD, peuvent se consulter sur place en une heure, et il n'y avait pas l'espace en bas où favoriser un usage sur place. C'est la raison de l'inversion, et ça marche bien.

- Cette répartition dans l'espace était-elle prévue dans le projet, ou a-t-elle été décidée par l'ancienne directrice ?

- Ça a été décidé ensuite. La directrice a pris le projet au moment de faire l'aménagement intérieur. La disposition des bureaux, des magasins, des toilettes, etc. était prévue par mon directeur, Gaël Brunet. C'est lui qui a vu ça avec l'architecte à l'époque. Ensuite, la directrice a acheté les rayonnages, le nombre de mètres linéaires nécessaire, les tables et les chaises. Elle avait tellement de budget qu'elle n'arrivait pas à le dépenser. J'ai lu quand je suis arrivé des échanges de mails où elle rajoutait des chauffeuses, des tables des chaises … On en a enlevé depuis car c'était très encombré. Quand je suis arrivée, il fallait circuler entre les tables pour accéder à quelque chose. Je préfère les circulations bien claires, rien qu'au niveau de la sécurité, je préfère qu'on puisse aller tout droit et pas qu'on ait des choses à éviter pour aller d'un point A à un point B. J'ai modifié ça quand je suis arrivée.

- Ça me fait rebondir sur le panneau que j'ai vu en arrivant. Le mobilier était choisi par l'ancienne directrice, par contre le nid a été conçu non pas par les architectes, mais par une agence d'architecture d'intérieur, il me semble ?

- Oui, Métalobil. Dans la commande, l'architecte avait une salle pour l'Heure du conte. Après, il avait toute liberté pour la positionner. Il a fait cette proposition, à l'origine qui était faite de planches, mais quand il a réalisé la maquette, il vous le dira mais ça n'a pas fonctionné. Il a dû élaborer plusieurs maquettes avant de se rabattre sur le matériau actuel. Aujourd'hui, c'est l'identité de la médiathèque, c'est ce qui impressionne le plus les gens une fois qu'ils sont dedans. Par contre, cet espace ne remplit pas son usage premier puisque l'Heure du conte ne se fait plus ici. Le cocon est trop ouvert : quand on doit raconter des histoires aux enfants alors qu'autour il y a un brouhaha dû au parquet, aux vitres, un bruit ambiant, c'est impossible de créer une ambiance propice. On a déménagé l'Heure du conte dans la Parenthèse, où il y a des jeux vidéo. C'est désormais un espace multi-animations. A l'origine cet espace avait des rayonnages. Il était conçu pour être une annexe de la réserve patrimoniale. Il y avait toutes les collections les moins anciennes qui faisaient partie du fond ancien, avec des tables de travail. Il y a eu énormément de moyens mis pour tout ce qui est patrimonial. J'ai beaucoup sabré là-dedans car il y avait un agent dédié dans cet espace : 90 m² dédiés à des collections où personne n'allait jamais, et qui étaient non informatisées. C'était utile si jamais un chercheur avait indiqué dans un livre que ces fonds existaient. Même chose, il y a une réserve en bas qui servait pour les documents patrimoniaux et qui était climatisée. J'ai fait arrêter cette machine qui coûtait en entretien et en énergie, beaucoup d'argent. Ces dernières années, on a mis le paquet sur les économies d'énergie. Le bâtiment n'est pas du tout économe en énergie, on était limite au niveau des normes, c'est une catastrophe énergétique. Ces dernières années on a essayé de diminuer.

- Et ces fonds patrimoniaux sont-ils encore présents ou ont-ils été déplacés ?

- On a tout mis dans la réserve de l'étage, avec les documents qui craignent moins ou qui servent de fonds intermédiaires, parce qu'on n'a pas assez de place pour tout

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

mettre. On ne peut pas toujours tout mettre accessible au public. On en met une partie dans les magasins au rez-de-chaussée qui servent uniquement à ça. Ils ne sont pas climatisés, il y a juste un renouvellement d'air. Les documents patrimoniaux qui étaient dans les magasins et dans les salles à l'étage, sont tous dans la réserve, il y avait suffisamment de place pour tout mettre. On a récupéré les rayonnages pour les mettre dans d'autres secteurs qui en avaient besoin. On récupéré la Parenthèse car avait aussi besoin d'un espace multi-animations. C'était un espace qui n'avait pas de porte, l'entreprise qui devait réaliser les ouvertures a fait faillite avant de pouvoir la poser. Je l'ai fait poser 4 ans après l'ouverture pour qu'on puisse avoir un espace fermé.

- Pour revenir sur la vision globale du bâtiment par ses usagers, vous avez dit qu'il servait de repère dans la ville, mais est-ce que des gens vous ont déjà dit être venus spécialement pour l'architecture du bâtiment ?

- J'ai pu surtout l'observer à partir de 2011. C'est moins le cas aujourd'hui mais quand je suis arrivée, cela me faisait sourire car des habitants de Fougères amenaient leur famille, leurs amis, voir le bâtiment uniquement pour l'architecture. Sinon M. Tymen, l'architecte, amenait aussi ses élèves ou ses associés pour leur montrer. Ça a duré un an ou deux, jusqu'en 2013. Maintenant non, les gens ne viennent pas forcément pour ça. Ils viennent surtout pour l'espace jeunesse parce qu'il y a le cocon. La médiathèque a eu un prix pour l'aménagement intérieur en 2012. On a une revue professionnelle, Livre Hebdo, qui attribue chaque année un prix qui porte sur 4 domaines : l'innovation, l'aménagement intérieur, l'animation… et le quatrième m'échappe. Il y a aussi des coups de cœur du jury, etc… J'ai inscrit la médiathèque en 2012 et on a eu le prix de l'aménagement intérieur, ce qui a fait très plaisir à Tetrarc.

- Une dernière question plus générale. Comme vous n'êtes pas professionnelle de l'architecture, est-ce que de votre point de vue, certains bâtiments servent-ils d'outils de communication pour un mandat politique ?

-En tant que fonctionnaire, on a un devoir de réserve sur cette question-là, mais clairement oui, c'est politique. Un élu ne va jamais entamer un projet architectural s'il n'est pas certain de pouvoir l'inaugurer par exemple. C'est évident. Il y a le conservatoire de musique devrait être reconstruit à Fougères, ou en tout cas étendu, afin d'avoir une sécurité sonore à la fois pour les enseignants et les élèves. D'ici la fin du mandat c'est infaisable, donc c'est un projet que nos élus laissent aux élus suivants. La médiathèque de Fougères était évidemment un projet politique. Avoir un bâtiment aussi bien et aussi grand pour Fougères, a été permis par le fait que M. Feuvrier était conseiller départemental. Le département subventionne beaucoup moins les bâtiments aujourd'hui, mais à l'époque il les subventionnait énormément. Ça facilite les choses. Il était en outre maire de Fougères, président de Fougères Communauté et élu au conseil départemental. Cela facilite les choses quand on est élu et qu'on on veut faire un bâtiment de cette taille, on va dire qu'on gagne du temps. Pour le conservatoire on est dans la même problématique, mais avec un président qui a nettement moins les mains libres sur les questions financières puisque il n'est pas élu fougerais ni élu départemental. On ne lui facilite pas les choses, même si il croit en ce projet d'extension du conservatoire de musique qui est nécessaire aujourd'hui. Mais on est plus dans les mêmes budgets qu'à l'époque.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Cela fait partie d'une stratégie qu'on peut voir en amont du projet. Mais en ce qui concerne l'aval du projet, je n'ai pas eu l'impression que, par exemple, quand M. Feuvrier a mené par la suite des campagnes de réélection, il ait beaucoup mis en avant l'objet médiathèque.

- Il l'a fait d'une autre façon. Il a mis dans son programme qu'il souhaitait étendre les services. M. Feuvrier ne s'en est pas servi parce qu'il ne se présentait pas pour une élection à Fougères Agglomération en tant que président. Ça aurait pu servir à son successeur, mais pas à lui. Il souhaitait être réélu comme maire de Fougères, mais il pouvait difficilement utiliser un bâtiment de l'agglomération comme argument politique, car il n'allait pas y retourner. Les jeux étaient un peu faits avant les élections. A l'époque, on se doutait aussi fortement que M. Marboeuf serait élu. Tous les deux ont choisi un aspect qui portait sur les extensions d'horaires. M. Marboeuf avait mis dans son programme que la médiathèque ouvrirait le dimanche, et M. Manceau qui se présentait face à lui, qu'elle ouvrirait le lundi. C'était plus en termes de service. A partir de 2014, on n'était plus dans une période où la culture était un argument électoraliste fort. On était plutôt sur faire venir des entreprises, des habitants, mobiliser les transports publics ou privés. C'était plus dans les années 1990, début 2000. Aujourd'hui, habitat, transport, emploi sont les priorités. Nous on passe après. On a des baisses de budget qui vont avec.

- Auriez-vous envie de citer des exemples ailleurs qu'à Fougères ? Quelque chose qui vous vient à l'esprit spontanément ?

- Si j'avais suivi le projet architectural à l'époque, j'aurais un regret aujourd'hui, c'est que ce bâtiment soit uniquement une médiathèque. C'est dommage. Tous les projets architecturaux qui ont suivi, ici ou en France, ont toujours associé d'autres services publics, que ce soit des services sociaux, culturels, d'état civil ou autre. A Montauban-de-Bretagne, quand la médiathèque a été construite, donc après celle-ci, il y a le CDAS qui est présent. À Mayenne, il y a le conservatoire et la médiathèque dans le même bâtiment, avec un cyberespace au rez-de-chaussée. Un autre très beau projet, le Quatro à Baud, où il y a cartopole (musée de la carte postale), une salle de spectacle et un service social : 4 services dans le même bâtiment. On a la chance d'être très bien placés en ville, avec le cinéma, le centre commercial, des collèges à moins de cinq minutes à pied. On est sur le chemin de la gare routière donc on a une fréquentation adolescente énorme par rapport à d'autres : la moitié de la fréquentation a moins de 15 ans. Si on se compare avec Mayenne qui a préféré se placer à l'extérieur du centre-ville, il faut être véhiculé pour y aller. L'idéal aurait été d'avoir été dans ce bâtiment avec d'autres services. Ça aurait été super par exemple d'avoir un conservatoire ouvert au même endroit. C'est le souci qu'on a avec la médiathèque départementale qui elle n'est pas ouverte au public. Ce n'est pas un service public. Mettre une médiathèque départementale dans un contexte urbain, est pour moi une erreur. C'est un service amené à desservir des communes de moins de 10 000 habitants. Toutes les antennes sont dans des communes rurales, en Ille-et-Vilaine c'est le cas de toutes les bibliothèques départementales. Ici, ils ont souhaité la mettre dans un contexte urbain, ce qu'il n'est pas du tout une bonne idée. Soit dit en passant, on se marche sur les pieds en termes de compétence territoriale. Encore une fois, c'est lié au mandat de M. Feuvrier qui, en tant que conseiller départemental, a souhaité avoir un service départemental dans le bâtiment. C'est un service qui aujourd'hui ne sert à rien. Je verrais bien à la place une école d'arts plastiques, ou d'autres services publics que celui-là.

- Est-ce que vous pensez que le bâtiment sera amené à évoluer ?

- Oui c'est évident. Pour une raison simple : on nous demande d'étendre les horaires, or on ne pourra jamais ouvrir ce bâtiment 7j/7, 24h/24 tel qu'il est. On devra je pense faire évoluer sa structure pour qu'il y ait au moins une partie du bâtiment ouverte. Les grands

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

plateaux c'est bien, je trouve ça génial, il y a la place de circuler, mais les bibliothèques les plus intelligentes sont celles qui ont un grand espace d'accueil qui ensuite donne accès aux salles qui ont les collections. Tout compartimenter, fermer les espaces, n'est pas forcément une bonne idée, mais par exemple à Mayenne, il y a un grand sas d'entrée où il y a une télévision, il y a l'accueil dans l'espace d'entrée. Le Quatro à Baud, c'est la même chose : il y a un espace d'accueil mutualisé. A Carnac c'est le cas aussi. Il y a plusieurs bibliothèques qui ont conçu les choses comme ça, ce qui leur permet de fermer la bibliothèque et d'avoir quand même un accueil pour de multiples services, des inscriptions aux actions culturelles, du renseignement, un espace office de tourisme. C'est vraiment dommage, mais on devrait le faire évoluer. C'est lié au fait qu'aujourd'hui la médiathèque est l'un des seuls espaces ouverts au public où l'on peut obtenir du renseignement. Aujourd'hui, la CAF, l'accueil de la sécurité sociale, les banques ferment de plus en plus leur accueil aux usagers. La gare SNCF va fermer, nous on accompagne les personnes sur internet pour acheter leur billet de train, on les aide à imprimer leur billet d'avion. Parce que tout est fait en ligne, c'est un usage qui va fortement évoluer. Il faudra qu'on soit de plus en plus dans la mise à disposition d'outils, à minima, qui permettent de faire des démarches administratives. Les impôts, quand on regarde l'accueil du trésor public qui ferme à 16h et qui n'est pas ouvert certaines demi-journées… On a des personnes qui viennent déclarer leur impôt ici parce que c'est obligatoirement en ligne. Aujourd'hui, on n'est pas dans la capacité de les accompagner, ce n'est pas dans notre formation, ce n'est pas naturel dans notre métier, et on va devoir le faire. Il faudra d'une manière ou d'une autre aménager le bâtiment, avoir des espaces dédiés, du personnel, parce qu'aujourd'hui il n'y a personne. Plein de bibliothèques mettent du personnel à disposition dans la salle informatique, nous ce n'est pas le cas. On sera obligés d'y venir un jour. Aujourd'hui dans la plupart des médiathèques, il y a ce qu'on appelle un cyberespace, un espace informatique qui est à part du bâtiment médiathèque. Ici ça a été conçu dedans, c'est dommage. Ça aurait été super d'avoir une salle qu'un animateur multimédia pouvait ouvrir indépendamment de la médiathèque. Le centre social de Fougères remplit un peu ce rôle d'accompagnement, mais deux demi-journées par semaines, ça n'est pas suffisant.

- Le souci des grands plateaux c'est aussi qu'il y a un nombre de présence minimum à avoir.

- Oui, c'est le cas. On ne peut pas effectivement fermer une salle en laissant une autre ouverte avec moins de personnel. C'est aussi pour ça que j'ai fait poser une porte là où il y a la Parenthèse. Comme c'est un recoin, j'étais obligée d'y mettre quelqu'un pour la surveillance 35H par semaine, c'était un peu dommage. Poser une porte nous a coûté un peu d'argent mais au moins j'ai pu récupérer l'équivalent d'un agent à temps complet pour dispatcher ce temps de travail ailleurs.

- C'est ce qui a conduit aussi au changement des horaires qu'il y a eu pour le midi ?

- Oui, le fait qu'on ait perdu un temps complet a rendu les choses compliquées pour tourner le midi. On n'est pas dans une activité, en médiathèque, avec des contrats et des salaires qui me permettent de dire aux agents qu'ils doivent aller manger à 14h. Donc on a fermé à midi. Entre nous, on a fermé aussi le mercredi et le samedi midi, parce que c'est le seul moyen d'envoyer un message aux élus leur signifiant qu'on manque de personnel. C'est le deuxième poste supprimé en deux ans. Si on n'envoie jamais de message, si ils croient que tout va bien, si on maintien l'activité avec des postes en moins, les élus se disent qu'ils ont eu raison. Les agents ce n'est pas que l'ouverture du bâtiment, c'est tout le lien social qui est entretenu. Ce que faisait Fabienne[43] était inestimable en termes de lien

43 Documentaliste qui a quitté son poste quelques mois auparavant

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

social. Oui, un grand bâtiment c'est bien, mais il faut le personnel derrière. Notre président actuel appelle ça « assumer l'héritage ». Il y a eu beaucoup de grands projets quand il y avait beaucoup d'argent : la piscine, la médiathèque, et maintenant il faut assurer derrière et ce n'est pas évident de trouver un équilibre. On conçoit bien qu'il y ait des difficultés financières, mais aujourd'hui j'ai trois bureaux qui sont vides. Quand je suis arrivée on était 17, on est 14 aujourd'hui. On a de grands bureaux, mais de moins en moins de monde dedans. On est sur un espace de travail qui est très agréable, tous les agents le conçoivent. L'architecte a vraiment je pense œuvré pour que l'équipe se sente bien ici, et les usagers aussi, c'était quelque chose qu'il avait à cœur de montrer. Après tous les petits dégâts qu'on voit après dans la conception, c'est peu de chose comparé à la satisfaction du bâtiment. On espère seulement qu'on aura toujours les moyens de l'ouvrir suffisamment, de proposer un accompagnement suffisant pour les personnes qui en ont besoin.

Ces trois entretiens très instructifs m'ont permis de comprendre le déroulement du projet avant l'ouverture de la médiathèque et le rôle de chacun durant cette période de réflexion/conception/réalisation qui précède l'ouverture au grand public.

Il ressort que le bâtiment de la médiathèque a été voulu comme un geste architectural fort, censé incarner le renouveau de cette institution ancienne et atone qu'était la bibliothèque municipale, ainsi que la figure de proue d'un nouveau quartier en pleine reconversion. M. Louis Feuvrier, à l'époque maire de Fougères, président de Fougères Communauté et vice-président du département, apparait comme l'homme qui a porté le projet dès ses débuts. Cependant, contrairement aux Présidents de la République mentionnés plus haut, on ne retrouve chez Louis Feuvrier aucune volonté d'associer son nom à la future réalisation. M. Brunet était même catégorique sur le sujet. De plus, la réalisation de ce nouvel équipement coïncide avec un réel besoin de la part de la ville et de l'agglomération dont les équipements destinés à la lecture publique étaient devenus obsolètes. Ainsi, M. Feuvrier a utilisé sa triple qualité de maire, président de Fougères Communauté et vice-président du département pour mutualiser les fonds et regrouper les besoins au sein d'une seule et même entité, ce qui a permis de réaliser un bâtiment avec des prestations bien supérieures à ce qui aurait pu être envisageable séparément par chacune des collectivités. La politique est en quelque sorte mise au service du projet qui se développe pour servir au mieux les administrés.

La communication sur le projet a été plutôt classique, principalement dans les journaux locaux et bulletins municipaux. L'objet construit était assez expressif en lui-même pour ne pas requérir une médiatisation disproportionnée. De plus, l'attrait de l'équipement en lui-même suffisait à le rendre attractif pour sa seule fonction. La seule particularité sur ce point est le prix reçu pour l'aménagement intérieur qui a contribué à sa reconnaissance au niveau national dans le milieu professionnel.

Au niveau de la conception, il y avait une volonté de la part de l'architecte de prendre en compte les usagers, mais qui s'est concrètement manifestée sur le tard avec le seul choix du mobilier et de la disposition des collections. Le bâtiment a été dans l'ensemble bien conçu et conformément à l'utilisation qu'on en ferait comme en témoignent le faible nombre de transformations qu'a subi le bâtiment depuis sa mise en service. Les seules malfaçons notables proviennent d'éléments défectueux ou mal dimensionnés par des entreprises extérieures à l'équipe de maîtrise d'œuvre.

La médiathèque est par ailleurs un exemple de relation assez apaisée entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Il est ressorti des entretiens que les deux parties ont dans l'ensemble été assez liées tout au long de la réalisation et ont travaillé conjointement au bon déroulement du projet. Le projet apparaît donc comme un contre-exemple aux schémas qui avaient souvent cours auparavant, où le concepteur savant dessinait

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

seul dans son coin puis distillait ses directives pendant la réalisation et où la maîtrise d'ouvrage ne venait que pour communiquer en se faisant prendre en photo sur le chantier et signer les chèques.

Ce climat apaisé s'est aussi retrouvé du côté du grand public. Malgré l'esthétique très forte et résolument contemporaine du projet, les détracteurs n'ont pas été légion et il n'y a pas eu de réel obstacle à la réalisation du bâtiment, que ce soit pendant la construction ou après l'ouverture. Les habitants ont même été très compréhensifs quant aux retards importants du chantier qui ont décalé d'un an l'ouverture. Cette relative aisance dans la réalisation par rapport aux nombreuses controverses auxquelles ont dû faire face les projets présidentiels s'explique en grande partie par la situation du projet, dans une ville moyenne de province, et sa moindre médiatisation en raison de son échelle et des acteurs qui entraient en jeu.

Il s'agit globalement d'un projet qui, sans être exceptionnel, fait figure d'exemple tant au niveau de la réflexion qui l'a fait naître que dans la concrétisation de celle-ci. Le résultat final est apprécié de tous, correspond aux besoins et aux attentes et après presque dix ans de fonctionnement et quelques aménagements, le bâtiment reste un lieu agréable et remplissant parfaitement la fonction pour laquelle il a été conçu.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3. Les manières d'utiliser l'architecture

« Sans entrer dans les querelles byzantines sur la paternité de l'œuvre, on peut dire de l'architecture a toujours été l'art du prince. Les représentants de l'Église et de l'État s'en sont servis sans scrupules et parfois avec excès afin de magnifier leur pouvoir et d'affirmer leur présence dans les générations futures. Pour tous, l'architecture a été le moyen le plus efficace et le plus pacifique d'entrer dans l'histoire. Alors que, dans les autres formes d'art, renom de l'artiste reste lié aux chefs-d'œuvre, en architecture, c'est généralement au prince que l'on attribue les monuments élevés sous son autorité. Comble d'injustice, le nom de l'architecte a été tellement effacé qu'il est souvent tombé définitivement dans l'oubli. […] Au fil du temps, l'architecture a imposé sa marque à travers les pouvoirs. Religieux d'abord, politiques ensuite. Et tout ceci dans le plus bel anonymat. Mais à partir du XVe siècle, l'architecte revendique le statut d'artiste: il ne veut plus être un obscur besogneux payé pour réaliser une tâche qui le dépasse et il aspire à partager les honneurs avec les grands de ce monde. L'artiste propose, le prince dispose. Le peuple est là pour admirer. Parfois aussi pour démolir les marques laissées par un pouvoir exécré. Car, dans les périodes troubles, c'est aux châteaux et aux hôtels particuliers qu'il s'en prend d'abord, avant même de s'attaquer aux institutions. »[44]

Cette citation tirée du livre L'Etat architecte: les choix tranquilles du président, de Pierre Poix et Christian de Rudder résume assez bien l'évolution du statut de l'architecte et son étroit lien avec le pouvoir. On retrouve ici la notion d'architecte artiste, de commande publique et de pouvoir décisionnaire qui est à l'origine du projet architectural.

Entrer dans l'histoire. Incarner les institutions. On attribue ces vertus à l'architecture qui semble être le moyen d'expression réservé du pouvoir. De quelle manière peut-elle y parvenir ? C'est ce que nous allons essayer de comprendre à travers cette analyse de différents phénomènes qui régissent la création architecturale aujourd'hui.

a. Le phénomène du starchitecte

Le 20e siècle a connu de grands bouleversements au niveau de l'architecture et de la représentation des architectes. Avec l'apparition des moyens de transport et de communication modernes, il est devenu plus facile pour tout un chacun de voyager et de communiquer avec des personnes dans le monde entier. Ces changements ont bien sûr modifié le fonctionnement de la société mais aussi révolutionné le monde de l'architecture. Jusqu'à lors, les architectes étaient engagés directement par le maitre d'ouvrage pour construire un bâtiment. L'architecture était classique, ornementée, dans la tradition des constructions françaises. La publicité des architectes était faite par le bouche à oreille des clients satisfaits ou par les bâtiments eux-mêmes, souvent signés du nom de leur concepteur. Ils se constituaient souvent ainsi une clientèle locale voire régionale qui leur permettait d'exercer tout au long de leur carrière.

L'arrivée au 20e siècle des nouveaux moyens de communication a permis de diffuser à un plus grand nombre des réalisations plus abstraites et novatrices, qui sans cela

44 Pierre Poix et Christian de Rudder, *L'Etat architecte: les choix tranquilles du président*, Paris, Syros Alternatives, 1991, 123 p.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

seraient surement restées confidentielles, ou les nouvelles constructions qui s'élèvent aux États-Unis. C'est là que commence à émerger ce que l'on appellera le mouvement moderne. C'est la première fois dans l'histoire de l'architecture qu'un style architectural s'impose simultanément et aussi uniformément dans le monde entier. On associera très vite ce style à des noms qui deviendront des emblèmes de l'architecture internationale, comme Le Corbusier, Ludwig Mies van der Rohe ou Walter Gropius. Avec les prémices de la mondialisation, leur architecture est demandée et s'exporte dans le monde entier. On pourrait même considérer les architectes de cette génération comme les premiers star-architectes.

Cette internationalisation de l'architecture a eu pour effet de repousser les limites géographiques de la notoriété des architectes, très contraignantes auparavant, et de leur donner accès à des commandes venues du monde entier. Devant ce choix accru, la renommée d'un architecte est, encore d'avantage qu'à l'époque, déterminante dans le choix de celui-ci dans la réalisation d'un projet. Lorsqu'un maître d'ouvrage décide de faire appel à un architecte connu, c'est en général dans le but de réaliser un bâtiment assez prestigieux et de lui associer par la même occasion le nom d'un concepteur reconnu en la matière. Cela aboutit généralement à une réalisation prestigieuse qui alimente alors le catalogue des réalisations de l'architecte et lui permet par la suite d'accroitre sa renommée et ainsi d'accéder à de nouvelles commandes. C'est là mise en place d'un cercle vertueux entre la demande et la commande. On pourrait croire que ce système est bénéfique aux architectes qui y trouvent à la fois du travail et de l'estime. Il a cependant un effet pervers : la décision du concours étant majoritairement prise sur des critères de renommée, le processus ne favorise pas les projets prometteurs ou très bien conçus, mais réalisés par des inconnus ou novices dans le domaine. Le problème n'est donc plus l'accès à la commande mais l'accès à la reconnaissance qui permet par la suite l'accès à la commande. Une fois enclenchée la machine, il est assez facile d'avoir accès à de nouveaux projets les uns après les autres. La difficulté réside dans l'amorce du processus qui est très difficile, d'autant plus qu'il faut se mesurer à la concurrence des architectes déjà installés et reconnus. C'est ici que naît le phénomène de star-architecte (ou starchitecte) dans l'émergence d'un architecte connu internationalement, que l'on va chercher spécifiquement pour réaliser un projet, autant pour ses compétences de conception que pour l'aura et la médiatisation que son nom apportera au projet, et par répercussion sur le territoire et les acteurs impliqués dans celui-ci.

De nos jours, dans une société hyperconnectée et inondée par un flot constant d'informations venues du monde entier, le seul moyen de se faire remarquer est de proposer quelque chose d'inédit, d'exceptionnel. L'architecture n'échappe pas à cette règle avec les réalisations contemporaines qui proposent des formes de plus en plus excentriques, à la recherche d'une identité visuelle forte et unique. Cette volonté de créer un bâtiment iconique, reconnaissable, à l'identité visuelle forte permet de s'imposer dans les esprits. Cela devient un facteur de célébrité pour le bâtiment, et par extension pour le lieu où il est implanté, et donc alimente la notoriété du territoire. Ce moyen est très utilisé par les élus territoriaux qui voient là le moyen de créer des monuments modernes qui peuvent accroitre l'économie liée au tourisme et le renom de leur territoire. L'architecture iconique est utilisée comme un outil marketing à l'échelle d'une ville ou d'une région. De plus, comme la commande architecturale est centrée autour de cette notion d'icône, les architectes, pour obtenir les faveurs des maîtres d'ouvrage, sont incités à proposer des esquisses qui vont dans ce sens, fait qui n'est pas non plus totalement désintéressé car cela leur permet également de cultiver une identité visuelle marquée à travers les différents projets associés à leur nom. L'idée de marketing se retrouve de même du côté des architectes. La différence est que si pour l'architecte, la communication est une nécessité pour avoir accès à la commande et ainsi exercer leur métier, la relation est beaucoup

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

moins limpide au niveau de la ville par exemple. Il est indéniable que le tourisme est une composante essentielle de l'économie d'un territoire, et que les monuments, qu'ils soient anciens ou modernes, y contribuent grandement. En revanche, la surenchère et la disproportion des projets comme elle a cours actuellement est bien plus discutable. C'est le cas par exemple pour le musée Guggenheim de Bilbao si souvent cité : La ville a œuvré pour accueillir une nouvelle antenne du musée d'art contemporain sur son territoire ; ils ont choisi conjointement un projet résolument iconique et inédit dans le paysage architectural espagnol. La réalisation finale remplit tout à fait sa fonction d'icone est sert effectivement de vitrine touristique à la ville, mais on peut déplorer en revanche la mise en retrait de la fonction première du musée, qui attire plus pour sa forme que pour les œuvres qu'il présente, et le manque de lien urbain avec le reste de la ville. Cet exemple assez emblématique de la question (qui donnera d'ailleurs son nom au phénomène, l'« Effet Guggenheim ») est discutable mais n'a pas eu d'énormes répercussions sur la ville car celle-ci pouvait compter sur son économie solide pour faire face. Il a en revanche été un précédent utilisé par la suite pour justifier des réalisations disproportionnées dans des territoires qui n'avaient pas cette même stabilité économique.

La décision d'implanter une antenne du Centre Pompidou à Metz n'est absolument pas anodine. L'établissement public du Centre Pompidou cherchait depuis quelques années à s'agrandir et à s'implanter en région pour toucher un public différent. Plusieurs villes ont été envisagées par les équipes en charge de ce projet, telles Caen, Montpellier, Lyon, Nancy, Lille, Metz. Les éléments ayant joué en faveur de la candidature de Metz sont : sa proximité avec les grandes villes européennes (Luxembourg, Sarrebruck, Strasbourg), sa desserte TGV et son accessibilité depuis la capitale, la proposition d'un emplacement de choix : un terrain en reconversion à côté de la gare et du centre-ville et au cœur d'un grand projet d'aménagement urbain (le futur quartier de l'amphithéâtre). Tous ces aspects ont bien sûr favorisé le choix de la ville de Metz pour ce projet, mais qui n'aurait certainement pas vu le jour sous cette forme sans le concours de Jean-Jacques Aillagon, messin d'origine, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou de 1996 à 2002, puis Ministre de la Culture et de la Communication jusqu'en 2004. Le projet d'implantation, bien que justifié et rationnel, a sans aucun doute été appuyé par la présence de Jean-Jacques Aillagon au sein des sphères décisionnelles à l'époque. Le projet était un moyen de contribuer au rayonnement de la capitale mosellane au niveau régional et européen, alors en perte de vitesse à cause du déclin de l'industrie. De plus, accueillir un tel bâtiment allait engendrer à la fois un tourisme lié à l'équipement créé, le centre d'art moderne, mais aussi lié à son architecture exceptionnelle, misant sur « l'effet Bilbao » qu'il pourrait entrainer.

Lancé en 2003, le concours international d'architecture pour la réalisation du Centre Pompidou-Metz attire plus de 157 équipes issues de 15 pays différents. Le jury, présidé par le maire de Metz, Jean-Marie Rausch, sélectionne 6 équipes pour le second tour, parmi lesquelles on retrouve : Foreign Office Architects (FOA) associés à urbanisme architecture projetS (uapS), Herzog et de Meuron, l'architecte Stéphane Maupin et l'architecte paysagiste Pascal Cribier, Dominique Perrault, Lars Spuybroek et son agence NOX, et enfin Shigeru Ban associé à Jean de Gastines. Si le projet lauréat a été choisi pour sa finesse, son côté novateur et sa prise en compte des préoccupations environnementales grandissantes, son architecture singulière et reconnaissable a aussi contribué à le distinguer car elle constitue l'attribut nécessaire à la constitution d'une « icone » architecturale moderne. De plus, la renommée associée à une figure de la scène architecturale internationale telle que Shigeru Ban alimente également la synergie médiatique autour de ce projet.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ DROITS RÉSERVÉS AUTEUR D'AUTEUR

Voulu comme un phare pour le quartier en construction et pour la ville, le Centre Pompidou-Metz a globalement réussi sa mission de « produit d'appel » pour l'agglomération, accueillant de nombreux visiteurs chaque année et contribuant à l'attrait touristique de la ville. Cependant, son rôle de moteur au sein du quartier de l'amphithéâtre en cours de réalisation a été plus mitigé. A cause des dépassements de budget lors de la construction du centre, le projet global du quartier a pris du retard et semble peiner à se trouver une réelle identité architecturale. Ouvert depuis 2010, le Centre Pompidou-Metz reste pour le moment un objet posé au bord d'un quartier en chantier, ce qui va à l'encontre de la volonté de Nicolas Michelin, urbaniste chargé du projet d'aménagement, qui souhaitait justement l'intégrer le mieux possible au quartier.

Cet exemple pose la question de la pertinence de ces nouveaux projets français qui se rêvent devenir des icônes architecturales. Chaque élu tente de reproduire cet « effet Bilbao » pour séduire et augmenter l'attractivité de son territoire en choisissant, à travers des concours d'architecture, les architectes ayant la plus grande renommée ou les objets ayant le plus grand potentiel iconique, souvent au détriment de l'usage et de la qualité propre du bâtiment. De plus, cet aspect entraine aussi très souvent des dépassements financiers qui se répercutent directement sur les contribuables, pour payer le nom de l'architecte ou un projet à la hauteur de l'ambition qu'on lui prête et non du besoin. Il ne favorise pas non plus le recours aux jeunes agences peu connues et l'émergence de nouveaux talents locaux.

b. Une question d'agenda

La grande problématique qui régit la plupart des projets architecturaux publics est celle du calendrier. En effet les projets, comme on a pu le voir avec les exemples présidentiels, sont en général annoncés en tout début de mandat pour avoir le temps de les réaliser avant l'élection suivante. Un élu n'a pas pour habitude de se lancer dans un projet s'il n'est pas sûr de pouvoir l'inaugurer par la suite.

Le calendrier politique est adapté à la vitesse de la société et de la législation, à la nécessité d'immédiateté de la vie quotidienne. Le renouvellement constant apporte du sang neuf et une nouvelle vision de la société à chaque élection. La politique se doit d'être fondamentalement ancrée dans le présent pour écouter les besoins des citoyens au moment où ils les expriment et intégrer les changements de la société quand ils surviennent. C'est tout le problème qui se pose avec l'architecture qui requiert une toute autre temporalité. Rien que pour un projet architectural simple (la construction d'une maison individuelle par exemple), il faut compter au minimum un an et demi entre le temps de la conception, celui de la réalisation, et tous les délais administratifs à respecter entre temps. Alors, lorsqu'on commence à imaginer un projet de bâtiment public, l'échelle et la complexité de la tâche ont tendance à démultiplier ce temps, qui avoisine en général les quatre ans au minimum. C'est encore pire si l'on parle de projet urbain. Le temps de la ville est infiniment plus long que celui de la société qui l'habite. On comprend aisément que si on demande à quelqu'un d'agir sur la ville en respectant le temps de la société, le résultat ne peut qu'être inadéquat : on aura au mieux une amorce de bonne idée, au pire un projet bâclé sans qualité. C'est dans ce décalage temporel que réside la principale difficulté de la fabrique de la ville aujourd'hui : on exige des décideurs une implication, une amélioration du territoire, mais si on ne leur laisse que le temps d'un mandat pour agir, ils ne peuvent que réaliser des petites opérations qui coïncident avec leur période d'action possible ou alors entamer des chantiers de plus grande ampleur

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sans aucune garantie que leur successeur ne les poursuive. De plus, le changement d'élu est souvent dû à un mécontentement de la part de la population par rapport à la politique de l'élu sortant. En général, ce mécontentement se manifeste par l'élection d'un représentant politique opposé à l'élu sortant, qui ne manquera pas de remettre en cause tous les projets et décisions de son prédécesseur, soit par conviction politique, soit par simple désir de contradiction. De cette manière, il est légitime de penser qu'un projet qui n'est pas mené à son terme, ou du moins suffisamment avancé, à la fin d'un mandat ne sera pas poursuivi.

L'une des solutions pour pallier à ce constat est de dissocier les compétences de gestion urbaine et sociale. C'est la solution qui a été mise en place par exemple sur de l'île de Nantes avec la SAMOA, Société d'aménagement de la métropole Ouest Atlantique, une structure publique qui a pour but la prescription et la coordination de l'opération de transformation urbaine sur l'île de Nantes. Le fait d'avoir une même entité, dissociée de la ville de Nantes, qui gère le projet sur toute sa durée sans avoir peur qu'on la stoppe d'un moment à l'autre permet alors d'installer dans la durée une ligne directrice dans la conception et la réalisation du projet qui correspond au temps que nécessité la ville, qui serait impossible si les dirigeants devaient changer tous les cinq ou six ans.

En plus du problème de durée du mandat politique se pose celui de la superposition de ceux-ci, qui sont en plus décalés dans le temps. Pour les projets de moyenne et grande ampleur, on se retrouve dans la plupart des cas avec plusieurs entités territoriales impliquées autour d'un même projet (ville, département, société d'aménagement, Etat, etc...). La difficulté d'avoir une équipe cohérente et menant de concert un projet est d'autant plus difficile si les membres de cette équipe doivent se renouveler par alternance durant cette période. Il faut alors que tous les membres s'accordent les uns aux autres et avec le travail déjà réalisé en amont pour pouvoir aboutir à un résultat correspondant au besoin initial.

En fin de mandat, les élus ont tendance soit à se concentrer sur leur campagne de réélection, soit s'ils ne souhaitent pas se présenter à nouveau, à terminer ce qu'ils ont entamé et ne pas se lancer inutilement dans la résolution de nouvelles problématiques, les laissant à l'élu suivant. Ces deux derniers points nous permettent d'expliquer la logique prescriptive de la plupart des élus après leur élection : pendant la période de campagne, ils commencent par lancer un flot d'idées et de propositions d'aménagement pour le territoire. Une fois arrivés au pouvoir, ils choisissent un (ou parfois plusieurs) projet répondant le mieux aux critères de plébiscite de la population et de durée prévisionnelle par rapport au mandat en cours, et en lancent la réalisation. Durant toute cette phase où ils ont moins besoin de s'investir, ils peuvent se consacrer aux autres prérogatives de leur fonction et communiquer sur la réalisation à venir. Si tout se passe bien, le projet s'achève quelques mois avant l'élection suivante et peut être inaugurée en grandes pompes par son « créateur », alors en pleine campagne. Si jamais d'autres problématiques ou besoins apparaissent entre-temps, elles sont en général mises de côté et réservées pour le mandat suivant, ou alors laissées au successeur. Cette logique montre une progression de l'architecture publique par à-coups, calqués sur les périodes électorales. Si un besoin à la faveur de se manifester à cette période, on peut être sûr qu'il sera dans tous les esprits au moment de la campagne électorale et traité dès l'élection achevée. En revanche, si le potentiel de projet se manifeste en dehors de cette période précise (comme c'est le cas pour 95% des projets), il lui faudra attendre l'échéance suivante, s'il n'a pas été supplanté par un autre d'ici là. On comprend alors pourquoi certains projets qui sortent de terre semblent être en décalage par rapport à la société et à ses besoins. Le tout n'est pas seulement de trouver une bonne idée, il faut également qu'elle arrive au bon moment

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TOUS DROITS RÉSERVÉS AU DROIT D'AUTEUR

sous peine d'être mise de côté en attendant une hypothétique « meilleure conjecture » et d'être par la suite oubliée au fond d'un tiroir.

c. Différences selon l'échelle

Comme on a pu le remarquer dans les exemples précédents, l'échelle du projet et de son rayon d'attraction peuvent grandement influencer les problématiques auxquelles il doit faire face et la manière dont il peut le faire.

Dans l'exemple des projets présidentiels, on avait la plupart du temps des projets d'ampleur nationale à internationale, pensés pour être des équipements structurants et avec une identité forte. La portée de ces projets explique le budget qui leur a été alloué et l'envergure de la procédure de sélection de la maîtrise d'œuvre. Mais ces projets ayant été initiés pour la plupart par le chef de l'Etat, qui n'est pas à proprement parler un élu territorial, ils restent un exemple particulier avec des problématiques différentes des projets portés par les collectivités territoriales. Pour les communes, et par extension les régions et départements dont la logique de fonctionnement se rapproche de celle des métropoles, les principales caractéristiques qui déterminent le projet sont :

- l'aire d'influence du territoire
- le rayonnement projeté de l'équipement
- les équipements déjà présents alentour et les possibilités de regroupement pour la réalisation des nouveaux projets (plutôt pour les petites communes ou les territoires imbriqués, ville et département par exemple)
- l'impact culturel de l'architecture contemporaine et son acceptation par les habitants

Ces points sont les facteurs déterminants et les plus grands lieux de disparité entre les petits et plus grands territoires. Dans un premier temps, l'aire d'influence et le rayonnement attendu de l'équipement affectent directement la dimension et la capacité d'accueil que l'on prévoit pour le projet, et par extension le budget alloué. Il est tout à fait logique qu'une commune de 10 000 habitants n'aura pas les mêmes besoins qu'un village de 500 habitants et d'un qu'un même besoin se traduira de deux façons différentes dans ces deux territoires. De plus, les communes les plus peuplées ont, du fait de leur population plus importante, déjà dû se poser des questions d'implantation qu'équipements publics sur leur territoire. Elles sont donc pour la plupart déjà équipées en bibliothèques, cinémas ou salles de sport. La nécessité d'équipement est moins grande pour ces communes que pour les plus petites d'entre-elles qui ne possèdent qu'une mairie et une salle polyvalente. On observe alors deux grandes tendances qui se sont mises en place en fonction de la taille de la commune : une volonté de création d'équipements publics pour les communes les plus rurales, moins peuplées, et de l'autre côté une volonté de réappropriation de l'espace urbain et de rénovation des équipements existants pour les communes qui en possèdent déjà. Les attentes et les besoins sont différents en fonction de l'échelle du territoire. Un autre point de différence est la possibilité de regroupement des territoires pour porter un même projet. Tandis que les villages auront tendance à se regrouper entre eux pour la construction d'équipements (en général sportifs ou culturels) qui profiterait à tout le territoire concerné, les plus grandes villes ont elles plutôt intérêt à se rapprocher des instances supérieures (intercommunalité, département, région) pour voir si les projets de chacun peuvent se superposer et s'imbriquer judicieusement. Ç'a été le cas pour la médiathèque de Fougères, où nous avons vu que l'association de plusieurs entités territoriales autour d'un même projet (ville, communauté de communes et département) a permis de mutualiser les besoins et les subventions au sein d'un même bâtiment, ce qui a permis une réalisation d'une dimension bien supérieure à ce qui au-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

rait été possible par chacun individuellement. Enfin, l'impact culturel de l'architecture contemporaine est un dernier facteur qui peut influencer grandement la réalisation d'un projet. Celui-ci est sujet à deux dialectiques différentes en fonction du territoire concerné : dans les villes importantes, en particulier celles qui possèdent un centre historique défini, l'architecture contemporaine est globalement bien acceptée et ne pose aucun souci, hormis dans ce fameux cœur historique où il est quasiment impossible de proposer des projets novateurs ou à l'esthétique marquée sans s'attirer les foudres de toutes les associations de riverains et liées au patrimoine. A l'inverse, dans les plus petites communes, c'est l'architecture contemporaine dans sa globalité qui a plus de mal à s'imposer. On lui préfèrera des réponses à l'esthétique plus traditionnelle, peu importe l'endroit où elle s'implante. Mais cette tendance tend à évoluer du fait du nombre croissant de citadins qui peuple désormais les campagnes. Leur arrivée s'accompagne d'une progressive ouverture culturelle de toute la population qui accepte désormais de plus en plus de réalisations contemporaines.

d. Laisser sa trace

L'homme est par nature un être social. Il est en interaction directe et permanente avec ses semblables tout au long de sa vie. Cette caractéristique se manifeste à travers les sociétés modernes qui sont le fruit des besoins primaires de l'être humain transformés par des milliers d'années d'histoire et de culture. Œuvrer pour les autres, aider la communauté, est un trait naturel chez l'homme, mais il a également un besoin profond de reconnaissance de ses semblables. Il est évident que tout un chacun, lorsqu'il œuvre pour le bien de tous, puisse souhaiter que l'on se souvienne de ses actions. Pour un artiste, un artisan ou un constructeur, laisser un témoignage de son travail est assez facile car l'essence même de leur compétence est de modifier les éléments physiques pour les façonner selon leur envie. De la même manière, les écrivains, scientifiques ou musiciens utilisent un support qui matérialise leur travail et qui est aisément conservable et reproductible. Pour cette catégorie de personnes, il ne se pose pas la question de la transmission de leur travail qui possède déjà une forme en soi. Pour le politique, c'est justement le problème. La politique est par essence l'art de gérer et diriger la société. C'est une action essentielle au fonctionnement de la société mais qui ne possède pas de forme tangible. Auparavant, les dirigeants avaient l'occasion de façonner l'histoire d'un pays à travers des grandes actions ou des guerres mais de nos jours, comme de tous temps, le moyen le plus efficace et pacifique de laisser un témoignage de son action est de bâtir quelque chose. Bâtir un édifice remplit la double fonction de créer un espace utilisable qui répond à un besoin particulier et donner une réalité physique à un moment, une idée, une pensée, en l'occurrence celle du dirigeant. Construire est le moyen le plus efficace pour quelqu'un qui manie l'intangible de laisser une trace de son existence au monde. Cela n'est en soi pas une mauvaise chose. C'est même grâce à cela que l'on arrive à reconstituer notre histoire sur des périodes très importantes. Le problème, comme dans tous les domaines, n'est pas le principe mais la façon dont on l'applique.

Le plus discutable arrive lorsque le but premier d'une construction n'est pas la réponse à un besoin réel mais l'assouvissement d'un désir personnel. Le bâtiment n'est plus là pour accueillir une fonction mais l'aura de son prescripteur, qui espère que la réalisation alimentera sa notoriété de son vivant et son mythe après sa mort. Nommer un bâtiment après le décès de quelqu'un en hommage est un fait assez courant en France. C'est un geste anodin lorsqu'il s'agit d'un équipement quelconque dans un territoire sans rapport direct avec la personne en question. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un hommage en mémoire d'une personne s'étant illustré dans un domaine particulier (on peut citer en exemple les innombrables écoles Victor Hugo, Louis Pasteur ou Marie Curie que compte

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

l'Hexagone). Dans le cas d'un homme politique, d'autant plus s'il a exercé peu de temps auparavant, le sujet est plus délicat. Sans remettre en cause ses actions en faveur de son territoire, le fait de donner la même importance à un personnage contextuel et présent dans la mémoire locale et à une personne issue de l'histoire nationale. Il se peut que ce baptême soit le fruit d'un hommage tout à fait légitime et désintéressé, mais il peut également dissimuler une volonté de marquer de son nom un territoire à dessein.

Concernant le bâtiment construit en tant que tel, cette volonté de marquer de manière pérenne leur territoire se manifeste la plupart du temps par une démesure manifeste dans le projet. Cela se traduit par un bâtiment trop grand pour le public réel attendu, une image iconique revendiquée ou l'appel délibéré à un maître d'œuvre reconnu pour profiter de sa notoriété. Les projets de ce type sont généralement en dépassement de budget, ce qui impacte directement la population au niveau financier, et se retrouvent très vite à fonctionner au ralenti car l'intensité et l'activité que l'on voulait pour cette réalisation ne correspond pas à la réalité du besoin.

Encore une fois, il ne faut pas considérer tous les projets de nouvelle construction comme tels. Œuvrer pour son territoire est même une mission du politique. Il faut en revanche se demander si ces projets correspondent à un réel besoin, s'ils y apportent une réponse appropriée et dans une juste mesure, et enfin, savoir si le but premier de la personne qui en est à l'origine est de servir en priorité l'intérêt commun ou son intérêt personnel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

A travers cette analyse, on a pu voir que la relation qui existe entre politique et architecture est extrêmement complexe du fait de sa position au centre de multiples enjeux impliquant des domaines divers.

L'étude dans un premier temps de l'histoire des « Grands projets présidentiels » nous a permis de comprendre la relation qui lie cet art ancestral et les plus hautes fonctions de l'Etat, de quelle manière celles-ci s'imbriquent et s'appuient l'une sur l'autre. L'évolution de cette relation en fonction du contexte et de la personnalité de chaque Président nous donne un aperçu de la manière dont l'un peut influer sur l'autre. L'architecture a parfois servi de révélateur à des débats plus profonds, parfois aussi servi de prétexte à des désaccords tout autres. Elle a pu être un élément central et moteur dans une politique culturelle comme un sujet moins considéré et relégué au second plan. La multiplicité de ces approches nous prouve cette influence mutuelle qu'ont ces deux domaines structurants et leur impact potentiel sur la société.

Par la suite, l'étude d'une réalisation particulière, dans un contexte très différent de celui des « Grands projets présidentiels », qui reste un cas particulier dans ce domaine, a permis de se replacer dans une situation plus habituelle de réalisation d'un équipement public en France. Cette analyse du bâtiment à travers des entretiens dépeint fidèlement le point de vue de chacune des parties en jeu dans la réalisation d'un projet public et la synthèse les confronte les uns aux autres, afin d'obtenir une vision d'ensemble réaliste du déroulement du projet. De quelle manière le projet est mené par le politique ? Comment celui-ci choisit-il de s'investir ? Quelles en sont les conséquences ? Dans ce cas précis, le maire a porté le projet dans l'intimité de la sphère décisionnelle mais ne s'est pas mis en avant par la suite. C'est un exemple assez représentatif de la réalisation d'un équipement structurant à l'échelle d'un territoire dans une ville moyenne de province qui permet de mettre en avant certains points d'analyse qui permettent de mieux comprendre les réalisations de même type qui ont lieu en France.

Tous les exemples examinés mettent en avant certaines caractéristiques qui influencent la perception de l'architecture par les personnalités politiques et la manière dont ils peuvent potentiellement l'utiliser pour servir leur cause. On retrouve parmi celles-ci la notoriété de l'architecte, la conjecture au moment du projet, l'agenda électoral ou encore l'ambition de l'homme derrière le projet. De plus, le contexte propre au territoire concerné influence également le projet, qui n'aura pas à répondre aux mêmes enjeux suivant sa situation géographique.

Après toutes ces considérations, il ressort que l'architecture est par essence proche du pouvoir car c'est de là que provient la commande publique. Ces deux entités sont, si ce n'est indissociables, du moins interdépendantes : lorsque la première cherche un sujet et des subventions, la seconde trouve une forme physique, un symbole qui l'ancre dans son territoire. La création architecturale publique fait partie de notre société et en est même l'un des moteurs, fabriquant la ville et notre cadre de vie à tous. Certains hommes et femmes politiques l'utilisent pour le bien commun, essayant de répondre aux problématiques qu'ils perçoivent ou décèlent, trouvant la réponse la plus appropriée à un besoin exprimé par la société locale. D'autres l'utilisent comme un outil, soit à des fins po-

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

litiques (réélection, progression, carrière), soit pour marquer leur temps et leur territoire. Elle perd alors de sa portée sociale pour revêtir des aspects communicationnels souvent hors de propos.

Néanmoins, tous les exemples étudiés relèvent de la spécificité de l'organisation politique française et prennent place dans un contexte déterminé. S'ils permettent de mettre en avant certaines clés de compréhension que l'on peut potentiellement retrouver ailleurs, ils restent intrinsèquement liés au fonctionnement politique et culturel de la société française à cette époque. Il se peut que celle-ci évolue de manière significative et fasse émerger de nouveaux schémas dans l'imbrication qui existe entre la création architecturale et les affaires publiques. D'un autre côté, il serait également intéressant de comparer le fonctionnement français à ce qui peut exister dans d'autres pays, et ainsi faire ressortir les spécificités locales et les comportements plus universels qui peuvent exister.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Bibliographie

• Entretiens

- Entretien avec Christophe Boucher, architecte conseil au CAUE de Loire-Atlantique, 27 février 2018.

- Entretien avec Gaël Brunet, directeur général adjoint de Fougères Agglomération, 4 mai 2018.

- Entretien avec Delphine Pointeau, directrice du réseau des médiathèques de Fougères Agglomération, 30 avril 2018.

- Entretien avec Rémi Tymen, chef de projet chez Tetrarc, 18 mai 2018.

• Livres

- Chaslin François, Les Paris de François Mitterrand: histoire des grands projets architecturaux, Paris, Gallimard, 1985.

- Desmoulins Christine et Miserey Hugo, Le maire, l'architecte et la bibliothèque, Paris, Al Dante, 2010.

- Devillard Valérie, Architecture et communication, Paris : Editions Panthéon-Assas, 2000.

- directeurs d'ouvrage :, Jodidio Philip et Le Bon Laurent, Centre Pompidou - Metz, Paris : Ed. du centre Pompidou.

- GROUARD Sophie et MEFTI Djamila, 1981 - 1991, les grands travaux sous François Mitterrand, Monaco, Editions du Rocher, 1991.

- Kerouanton Jean-Louis, Boucher Christophe et Renoux Bernard, Architectures et patrimoines du XXe siècle en Loire-Atlantique, Nantes, Coiffard, 2006.

- Lengereau Eric et SIRINELLI Jean-François, L'Etat et l'architecture: 1958-1981 une politique publique?, Paris, PICARD, 2001.

- Michel Christian, Les Halles: la renaissance d'un quartier, 1966-1988, Paris, Masson, 1988, 303 p.

- Nora Pierre, Le moment du quai Branly, Paris : Gallimard, coll. « Débat, (2007,nov.-déc.) n° 147@0246-2346 », 2007.

- Poisson Georges, Les grands travaux des présidents de la Ve République, Paris : Parigramme, 2002.

- Poix Pierre et Rudder Christian de, L'Etat architecte: les choix tranquilles du président, Paris, Syros Alternatives, 1991, 123 p.

- Robert Jean-Paul et Lavalou Armelle, Le musée du quai Branly, Paris : Le Moniteur : Musée du quai Branly, 2006.

- Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (URCAUE) (dir.), 30 ans d'architecture contemporaine en Pays de la Loire: de 1982 à nos jours, Angers, Union régionale des CAUE Pays de la Loire (URCAUE), 2013.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Le grand pari(s) de l'agglomération parisienne, Cité de l'architecture et du patrimoine., Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine [éd.], coll. « Cité de l'architecture et du patrimoine », 2009.

- Paris architecture contemporaine 1955-1995: Vol. 3, Paris, Edition Ferre, 1994.

- **Articles de revue**

- Amouroux Dominique, « La culture au risque des loisirs ? », 303, 2013, n° 126, pp. 7484.

- Amouroux Dominique, « Les lycées, une architecture d'intention », 303, 1999, n° 62, pp. 7785.

- Amouroux Dominique et Plussain Léonce, « Du campus à l'université », 303, 1999, n° 62, pp. 6375.

- Boucher Christophe et Zeimert Eric, « 25 ans d'architectures publiques en Pays de la Loire », 303, 1987, n° 12, pp. 865.

- Chaslin François, « Trente ans de projets pour la Tête Défense : le mythe de l'axe et les désaxés », Architecture d'Aujourd'hui, septembre 1988, n° 258, pp. 5281.

- Chevallier-Bernardoni Cécile, « Les édifices de la commande publique », 303, 1999, n° 62, pp. 3961.

- Evin Florence, « La Maison de l'histoire de France est enterrée », Le Monde.fr, 27/08/2012 p.

- Letellier Bruno, « La maîtrise d'ouvrage publique », 303, 1999, n° 62, pp. 1319.

- Parent Claude, « L'un et l'autre », Architecture d'Aujourd'hui, septembre 1989, n° 264, p. 18.

- Spire Antoine, « « Avant-propos » pour une architecture citoyenne », 303, 1999, n° 62, pp. 911.

- Vigato Jean-Claude, « Un pentaèdre qui a présumé de ses formes », Architecture d'Aujourd'hui, septembre 1989, n° 264, pp. 1618.

- « La Maison de l'histoire de France est un projet dangereux », Le Monde.fr, 21/10/2010 p.

- « Terres promises », Metz Magazine, avril 2010, Hors-Série n°4, Hors-Série n°4, pp. 1213.

- « Parc de la Villette, Parigi », Domus, juillet-août 1999, n° 817.

- « Centro culturale canaco di Nouméa », Domus, octobre 1996, n° 786.

- « Ombres sur l'avenue blanche. La ville est une oeuvre au centre Pompidou », Architecture d'Aujourd'hui, avril 1994, n° 292.

- « Concours du centre culturel Kanak de Nouméa », Architecture d'Aujourd'hui, octobre 1991, n° 277, pp. 913.

- « Le débat sur la Bibliothèque de France », Architecture d'Aujourd'hui, Décembre 1991, n° 278, pp. 612.

-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- **Sites internet**

- Massé Muriel et Touboul Fabrice, Grands travaux présidentiels, pouvoirs, République et territoires, https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2013-07/grands_travaux_presidentiels_pouvoirs_republique_et_teritoires.pdf, consulté le 16 décembre 2017.

- Les p'tits musées des présidents français, puissent-ils nous consoler, https://chroniques-architecture.com/les-ptits-musees-des-presidents-francais/, consulté le 16 décembre 2017.

- Les grands travaux de François Mitterrand, https://www.francetvinfo.fr/france/les-grands-travaux-de-francois-mitterrand_1889749.html, consulté le 27 mai 2018.

- BNF, les racines d'une bibliothèque, http://next.liberation.fr/culture/2015/04/27/bnf-racines-d-une-bibliotheque_1272151, consulté le 2 juin 2018.

- Il y a 20 ans Mitterrand inaugurait «sa» bibliothèque, http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75013/il-y-a-20-ans-mitterrand-inaugurait-sa-bibliotheque-03-04-2015-4663685.php, consulté le 2 juin 2018.

- Metz se rêve en Bilbao lorrain - Culture, https://www.lemoniteur.fr/articles/metz-se-reve-en-bilbao-lorrain-3177206, consulté le 20 mai 2018.

- Chroniques, http://www.dpa-bnf.com/, consulté le 2 juin 2018.

- François Mitterrand, les grands travaux - Mitterrand et Paris, http://focus.tv5monde.com/mitterrand/, consulté le 27 mai 2018.

- La bibliothèque François-Mitterrand : présentation et histoire, https://www.gralon.net/articles/art-et-culture/architecture/article-la-bibliotheque-francois-mitterrand---presentation-et-histoire-2323.htm, consulté le 2 juin 2018.

- Les Clusters du Grand Paris, http://www.grand-paris.jll.fr/fr/projet-grand-paris/clusters/, consulté le 8 mai 2018.

- Les grandes étapes I Centre Pompidou Metz, https://www.centrepompidou-metz.fr/les-grandes-etapes, consulté le 20 mai 2018.

- Les Grands travaux -, http://www.culture.gouv.fr/culture/historique/rubriques/grandstravaux.htm, consulté le 16 décembre 2017.

- Maison de l'histoire de France : de la genèse à la polémique, https://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/3956-maison-de-lhistoire-de-france--de-la-genese-a-la-polemique.html, consulté le 8 mai 2018.

- Maison de l'histoire de France : le soupçon de l'identité mythifiée, https://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120318.OBS4039/maison-de-l-histoire-de-france-le-soupcon-de-l-identite-mythifiee.html, consulté le 16 décembre 2017.

- « Mitterrand me protégeait » : la BnF racontée par son architecte, https://bibliobs.nouvelobs.com/documents/20150220.OBS3041/mitterrand-me-protegeait-la-bnf-racontee-par-son-architecte.html, consulté le 2 juin 2018.

- Musée d'Orsay: Histoire du musée, http://www.musee-orsay.fr/fr/collections/histoire-du-musee/accueil.html, consulté le 13 mai 2018.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Nicolas Sarkozy, seul président sans grande réalisation culturelle, https://www.nouvelobs.com/politique/20121227.OBS3887/nicolas-sarkozy-seul-president-sans-grande-realisation-culturelle.html, consulté le 8 mai 2018.

- Présentation du Grand Paris - Ministère de la Cohésion des territoires, http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/Presentation-du-Grand-Paris, consulté le 8 mai 2018.

- Retour sur les grands projets présidentiels, http://www.20minutes.fr/france/93119-20060620-france-retour-sur-les-grands-projets-presidentiels, consulté le 16 décembre 2017.

- Société du Grand Paris, https://www.societedugrandparis.fr/, consulté le 8 mai 2018.

- Un nouveau site pour l'école des Beaux-arts de Nantes, https://chroniques-architecture.com/infomercial/ecole-beaux-arts-nantes/, consulté le 16 décembre 2017.

- **Documents vidéo**

- Lengereau Eric, L'architecture et l'état au travail, conférence, ENSA Nancy, 2015.

- Rohmer Eric, L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ou Les Sept Hasards, film, 1993.

- « François Mitterrand inaugure la Bibliothèque Nationale de France », extrait du journal télévisé, 30 mars 1995, http://fresques.ina.fr/mitterrand/fiche-media/Mitter00294/francois-mitterrand-inaugure-la-bibliotheque-nationale-de-france.html.

- **Documents divers**

- Andrieux Jean-Yves et Seitz Frédéric, Architecture et politique en France, 1945-1995, Centre de Recherches Historiques, coll. « Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques [En ligne] », 2009.

- CNRTL, « POLITIQUE : Définition de POLITIQUE », in CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

- Lazarov Aleksandar, Architecture iconique à l'aide de la promotion urbaine, Mémoire de fin d'étude, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, Strasbourg, 2015, 107 p.

- « Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine | Legifrance ».

- « Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture | Legifrance ».

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Annexes

- Frise chronlogique sythétique des mandats présidentiels et ministériels et des Grands projets sous la Ve République

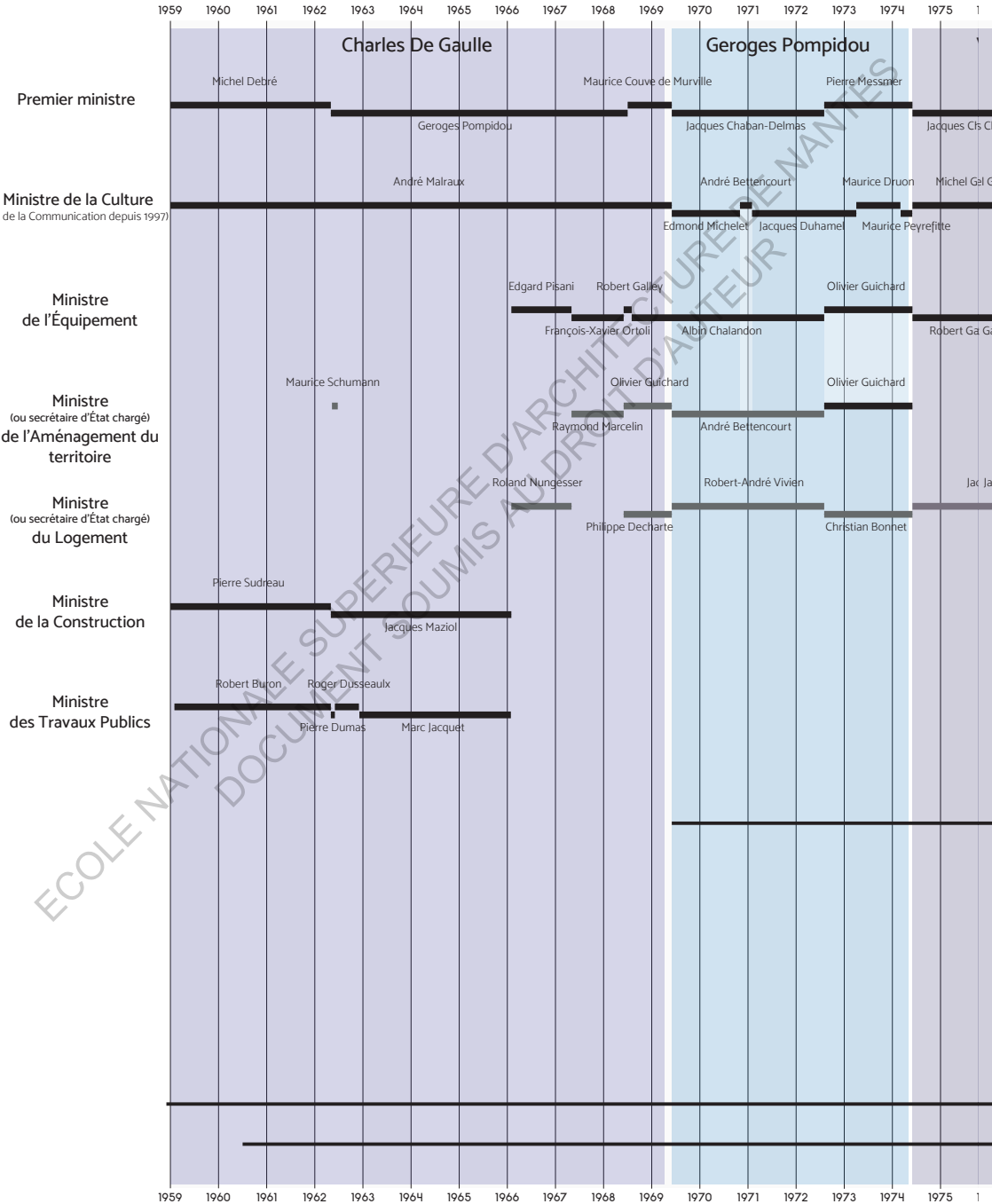

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

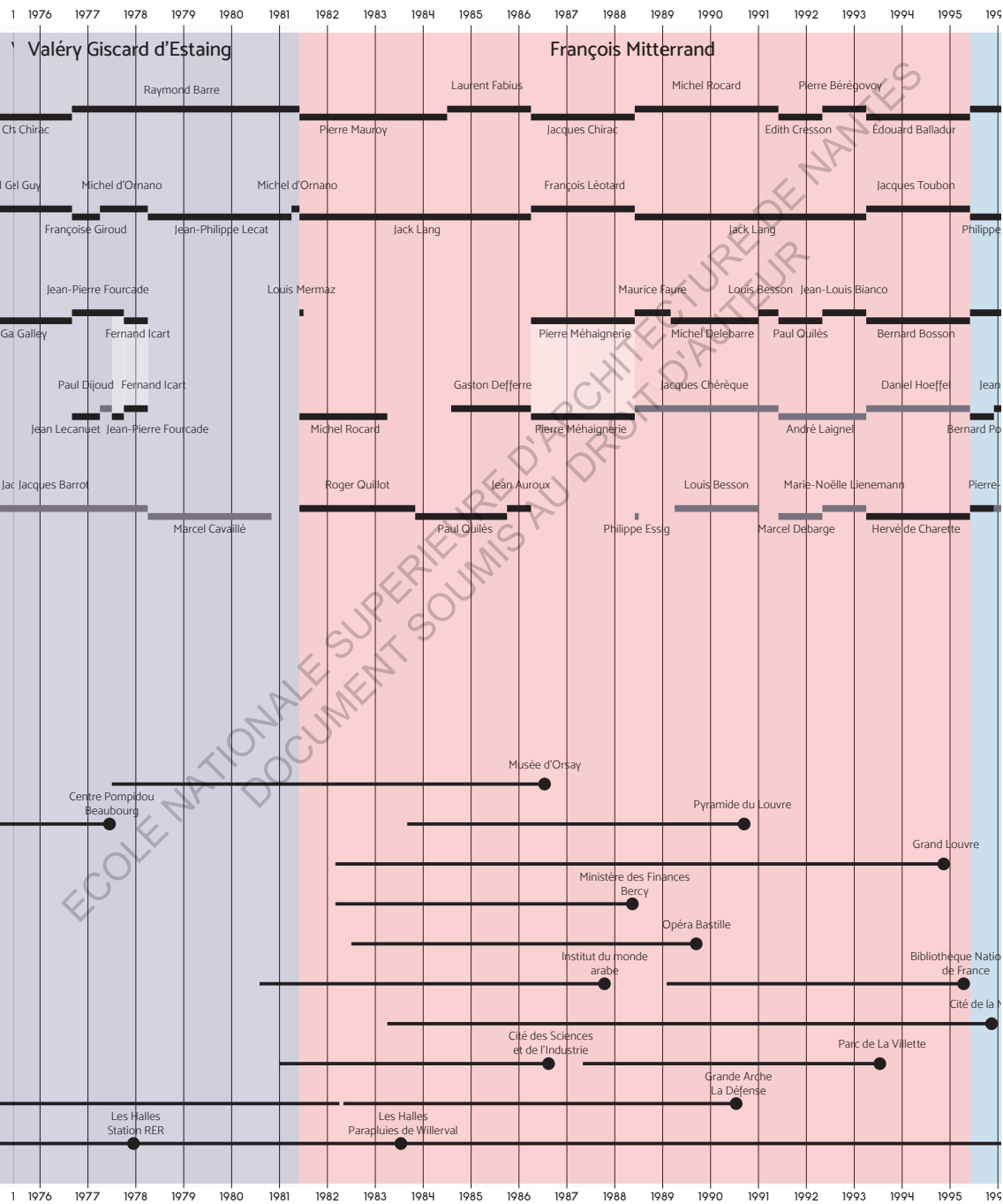

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

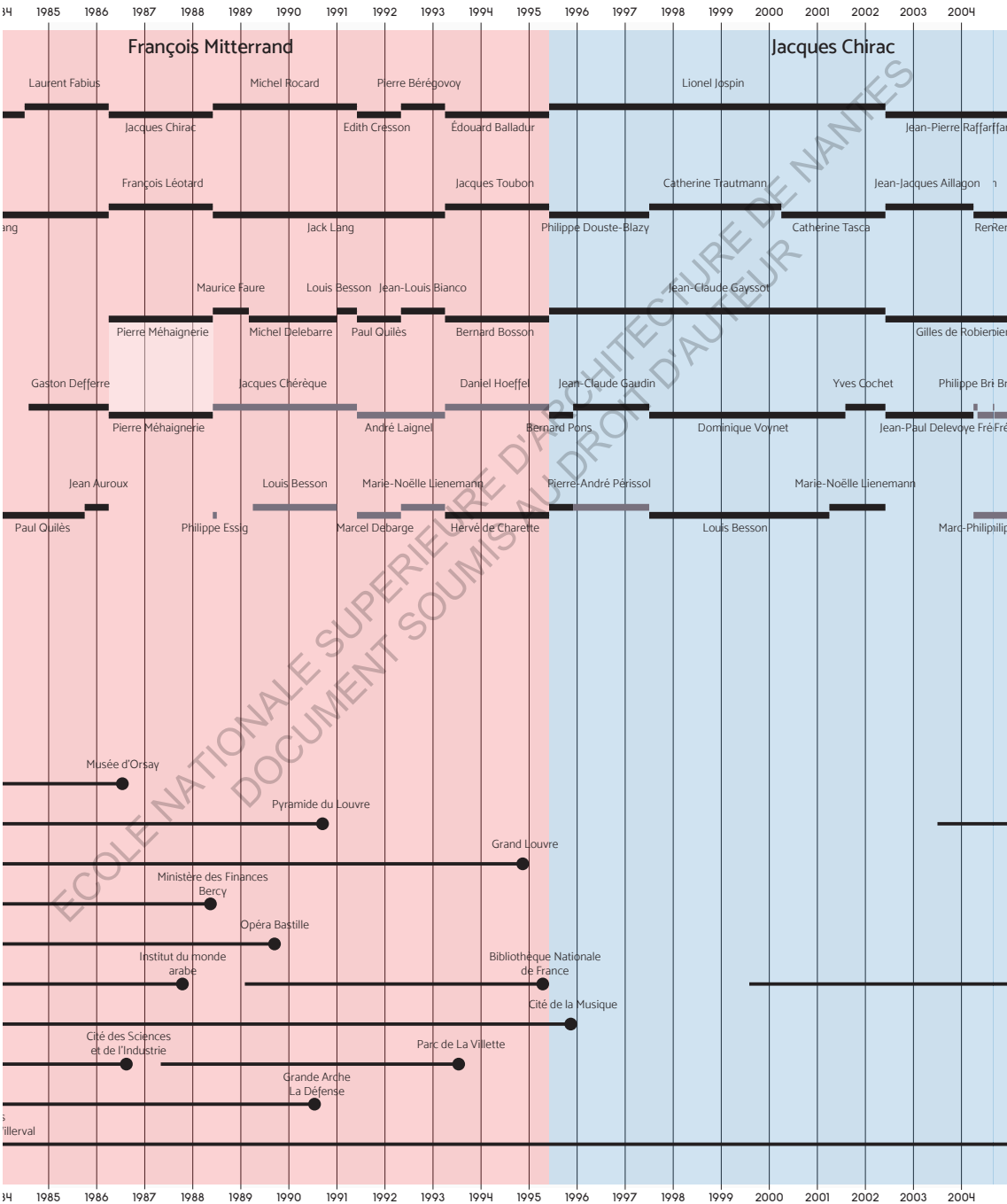

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

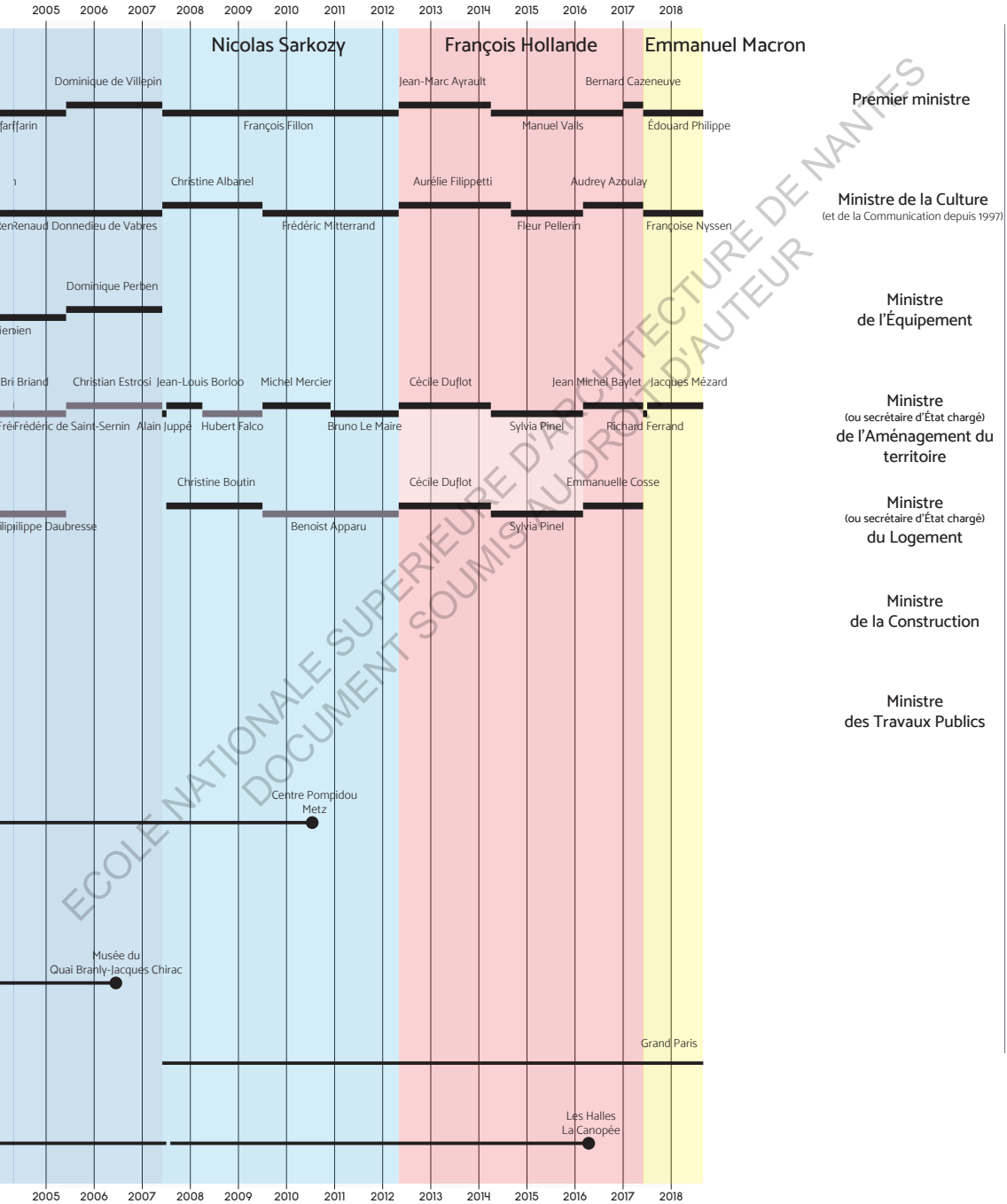

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- **Entretien avec Christophe Boucher, architecte conseil au CAUE de Loire-Atlantique**

- Pour commencer, pouvez-vous me présenter votre parcours et votre rôle au sein du CAUE.

- Donc en tant qu'architecte spécialisé dans le patrimoine mon rôle est essentiellement de conseiller les collectivités locales en matière de patrimoine, soit sur des édifices particuliers. Par exemple une commune qui ne sait pas quoi faire de son presbytère peut nous demander si ça vaut le coup de le garder, s'il faut le détruire, si le terrain est plus intéressant que le bâtiment, qu'est-ce qu'on peut en faire, etc… Ça c'est des conseils on va dire ponctuels, et puis il y a des travaux un peu de fond. En ce moment je travaille par exemple sur la CARENE, c'est-à-dire les dix communes autour de St Nazaire : St Nazaire, Pornichet, La Brière, Donges, etc…, sur les enjeux patrimoniaux de ce territoire là, dans le cadre d'un PLU intercommunal. Ça a été un travail lancé dès le début, avant le PADD, avec les élus pour voir quels étaient les types de patrimoine en place, qu'est-ce qui était intéressant à préserver, sachant qu'il y avait déjà des choses qui étaient préservées mais également des patrimoines que personne n'avait vraiment regardé. Par exemple, tout le monde disait « il y a des chaumières en Brière c'est formidable » et moi je dis « mais attendez, vous avez deux bourgs de la reconstruction, Donges et Triniac, qui sont extrêmement intéressants avec de l'architecture art déco, de l'architecture moderne des années 60 ». Donc voilà on a travaillé dans un premier temps sur les enjeux et maintenant je fais un inventaire complet sur les dix communes, parcelle par parcelle, de tous les bâtiments intéressants pour leur faire des cartographies pour ensuite traduire dans le PLU des protections patrimoniales. Donc ça représente un an et demi de boulot, ce sont des études plus longues. On travaille sur le patrimoine au sens large, de l'Antiquité à presque nos jours, ou au moins jusqu'au milieu de 20e siècle, et sur les patrimoines au sens large aussi puisque ça peut être autant le paysage, du petit patrimoine, etc… On commence actuellement à travailler sur une abbaye par exemple. Je vais travailler, non pas sur le bâtiment lui-même parce que le bâtiment est classé aux monuments historiques, et donc il y a déjà un architecte en chef du patrimoine et des études sur le bâti, mais je vais faire des études sur les abords, l'ancien parc, le domaine, la ferme, quelles traces on a encore sur ce site de l'histoire de l'abbaye. Ça concerne ici le patrimoine paysager, géographique, agricole, hydrographique… Donc c'est assez large.

- Mis à part ces missions autour du patrimoine, avez-vous déjà par le passé réalisé des missions plus spécifiques, qui soient en dehors de ces missions-là ?

- Au CAUE ou en dehors ? Parce qu'en dehors j'ai eu une activité d'architecte. J'ai fait une fois un faux bâtiment ancien, sinon j'ai créé des bâtiments contemporains évidemment. Mais j'ai toujours été un peu en marge en tant qu'architecte, dans le sens où, je suis architecte, j'ai le diplôme, mais j'ai aussi fait, des chroniques d'architecture, j'ai écrit sur l'architecture, j'ai écrit des bouquins, j'ai travaillé dans des musées, j'ai fait de la muséographie, j'ai fait des expos sur l'architecture, des recherches sur le dessin d'architecture au 18e et 19e siècle. J'ai une palette assez large. Et puis au CAUE j'ai une autre mission qui est, on appelle ça pompeusement la médiation culturelle, moi je préfère le mot sensibilisation des publics, c'est-à-dire organiser des expositions, faire des publications, faire des conférences sur tous les sujets en lien avec l'architecture. Avec Marie-Paule Halgand on a fait par exemple une exposition sur l'habitat social en Loire-Atlantique. On avait fait au CAUE un travail avec Jean-Louis Kerouanton, qui est historien, sur l'architecture du 20e siècle. J'ai aussi écrit un bouquin sur les arbres remarquables en Loire-Atlantique, mais là ce n'est plus vraiment mon domaine, on sort du patrimoine, mais c'est plus une activité à côté. Au fond notre vrai métier au CAUE c'est de faire ça, c'est de la sensibilisation, de la formation, d'apprendre

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

au grand public qu'est-ce que l'architecture contemporaine. D'apprendre aux élus à lire le territoire de leur commune. De travailler avec tout un tas d'acteurs que sont les élus, les techniciens des collectivités, le grand public, les gamins dans les écoles, pour parler du cadre de vie en général.

- Comme je vous l'avais expliqué, mon travail de mémoire s'oriente sur le lien qu'il peut y avoir entre la politique et l'architecture et comment l'architecture est instrumentalisée par les politiques et qui après peuvent l'utiliser dans leur communication ou comme une trace de leur passage, de leur mandat. Est-ce que, par rapport à cela, vous avez le souvenir de projets marquants dans la région ?

- Déjà la question, est-ce qu'il y a encore une instrumentalisation politique de l'architecture ? Il y a en a eu. Quand j'étais jeune, dans les années 1980, je me rappelle que l'architecture contemporaine c'était de gauche et le patrimoine c'était de droite. C'était aussi binaire et aussi stupide que ça. Donc quand Mitterrand a fait l'Institut du monde arabe ou la pyramide du Louvre, tous les journaux de droite, tous les élus de droite, tout le monde a dit : « c'est un scandale, la gauche va défigurer la France ». À l'époque il y avait vraiment une césure droite/gauche là-dessus. Je ne suis pas sûr que ça existe encore. Après, sur le patrimoine oui, il y a encore une instrumentalisation politique avec une sorte de non-dit que le patrimoine serait de droite et l'architecture contemporaine serait de gauche. C'est bizarre mais à Nantes ça se voit par exemple. Il y a des associations qui disent défendre le patrimoine et qui sont, alors peut-être pour certaines sincères, d'autres c'est vraiment de la lutte contre la mairie de Nantes, ou d'autres communes autour de Nantes. Je dirais oui, sur le patrimoine, il y a une instrumentalisation politique. Sur l'architecture je ne suis pas sûr. Aujourd'hui il y a des communes qui sont ouvertes culturellement, d'autres non. Ça ne recoupe pas forcément les clivages gauche/droite. Ce n'est même pas générationnel non plus puisqu'on a des gens âgés qui n'ont peur de rien et des jeunes qui sont au contraire très, qui se contractent. Parce que vous, en posant ce thème-là, est-ce que vous avez le sentiment qu'il y a une instrumentalisation politique ?

- Comme point de départ de ma recherche, j'ai voulu me concentrer sur l'histoire des grands projets présidentiels. J'ai donc pu étudier de quelle manière la politique a utilisé l'architecture à travers ces projets. Je pense que le fait de l'instrumentaliser a évolué mais que cela reste toujours assez présent. Maintenant, on parlera peut-être plus de la renommée de l'architecte comme point de communication, en prenant une star-architecte par exemple. C'est cette transition que j'aimerais étudier.

- Ça oui effectivement, cette idée que faire appel à un grand architecte peut être bon pour une campagne, oui. Mais c'est très paradoxal parce que, à la fois on a ça, cette recherche de l'architecte star, et puis en même temps, très souvent, y compris dans les bulletins municipaux, on présente des projets d'architecture et on ne met pas le nom de l'architecte. Moi ça m'étonne toujours. Alors qu'on met des images de synthèse faites par des agences d'architecture, on ne dit pas qui a fait l'image et donc qui a fait le projet. Je trouve ça un peu choquant. Alors il ne faut pas oublier que politique et urbanisme c'est le même mot. Il y en a un en grec et un en latin. Il y a des élus, je pense à l'ancien maire de Saint-Nazaire Joël Batteux, qui s'est bien positionné en tant que maire, que politique, comme quelqu'un qui faisait de la ville et qui faisait de l'urbanisme. Il l'a dit assez vite, et après il l'a vraiment fait pendant plusieurs décennies. Il l'a même théorisé en disant : « Je vais modifier la ville et c'est ça qui fera que Saint-Nazaire sera sauvée. C'est-à-dire que si je mise uniquement sur les chantiers navals, ça peut s'arrêter du jour au lendemain. Par contre si je transforme ma ville, ça devient durable et ça fera développer Saint-Nazaire. » C'est extrêmement courageux et ce qu'il a fait à Saint-Nazaire a été très intelligent. Il a vraiment pris la ville à bras le corps en disant : « Là il y a un problème, je créé un grand centre commercial. La ville ne va pas dans le bon sens donc je la retourne. Je mets les axes

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

dans le bon sens pour ramener la ville vers le port. » Ce sont des modifications importantes à l'échelle d'une ville comme Saint-Nazaire. Mais là du coup ce n'est pas de l'instrumentalisation. Il avait bien compris que politique et urbanisme c'est le même mot, mais c'est rare. Ça peut être très intéressant à étudier en tant que contre-exemple. Je ne sais pas quelle est sa formation au départ, à Joël Batteux. Je ne sais pas comment il a appris l'architecture. Il dit beaucoup qu'il a appris avec des architectes, en faisant venir justement des grands urbanistes et des grands architectes sur Saint-Nazaire. Il a travaillé par exemple avec Laurent Théry. Il était assez jeune quand il a intégré son équipe à Saint-Nazaire. Je ne sais pas quel était son rôle à l'époque. Il a monté tous les projets à Saint-Nazaire, Ville-Port, etc… Après il est venu à Nantes, où il a monté le projet Ile de Nantes. Il est ensuite devenu le directeur de la SAMOA, puis il est parti à Lille où il a travaillé sur le projet Euralille et il est parti à Marseille pour créer l'agglomération Marseille-Provence. Il était préfet et maintenant il est en retraite depuis un ou deux ans, et il habite Nantes. C'est quelqu'un qui dit qu'il n'y connaissait rien au départ à l'urbaniste et l'architecture. Il s'y est mis, obligé à Saint-Nazaire parce que c'était vraiment la problématique principale des politiques de la ville. Lui s'est formé sur le tas comme ça, et je pense que Joël Batteux aussi. Ce sont des sensibilités particulières qui font ça. Par exemple Mitterrand qui était fan d'architecture, qui a fait donc des projets importants, n'a pas une formation d'architecte, ni même de beaux-arts. C'est un littéraire, un juriste, et il est devenu fou d'architecture. Pourquoi ? Je ne sais pas. Ça tient à des personnes. A Nantes, il y a eu Jean-Marc Ayrault qui était quelqu'un qui n'était certainement pas un fou d'architecture, mais qui n'avait pas peur de l'architecture. Aujourd'hui à Nantes, on a une équipe qui ne se pose pas des problèmes d'architecture et d'urbanisme. C'est-à-dire, il y a l'Ile de Nantes qui continue sur sa lancée, par contre, il n'y a pas d'exigence architecturale sur le centre-ville de Nantes. Moi j'avais été sidéré au moment où le Carré Feydeau a été mis en place, au bout de l'Ile Feydeau. La ville de Nantes était en cours de définition de tout l'espace public, de la gare jusque la Petite Hollande, c'est-à-dire le gigantesque ancien cours de la Loire, après avoir réalisé le cours de l'Erdre. Au milieu de cet espace, il y a l'Ile Feydeau, considérée comme un des plus beaux éléments du patrimoine de Nantes, et à la proue de l'île la ville de Nantes n'a pas d'exigence architecturale. C'est-à-dire qu'elle fait un concours de promoteur pour trouver le mieux disant au prix du m², et c'est le promoteur qui choisit un architecte et un projet. La ville de Nantes ne fait pas de concours d'architecture à cet endroit-là, qui est un endroit majeur pour Nantes. Du coup, on a un projet calamiteux. Alors, ça aurait pu être des bons architectes mais il se trouve que ç'a été des architectes qui n'ont rien compris au site, et même la maire de Nantes dit maintenant « Oui on a fait une erreur ». Ils ne se sont pas posé au début la question : C'est la proue de l'Ile Feydeau, qu'est-ce qu'on va construire là ? Donc l'architecture n'est pas un enjeu pour l'équipe actuelle. Ce qui m'étonne parce qu'à Nantes il s'est construit pas mal de choses importantes et on dirait qu'il y a une sorte de régression culturelle. A quoi ça tient je ne sais pas. Je ne sais pas si ça tient à des élus ou des services, à une reprise en main par les promoteurs immobiliers de la politique d'une ville, ce qui serait inquiétant. Donc voyez c'est compliqué. Moi ça me semble compliqué. Alors après il y a les discours sous-tendus… Il y a encore des gens qui disent qu'il faudrait détruire la Tour de Bretagne à Nantes parce qu'elle gâche le paysage, c'est marrant à entendre. Il y a des crispations comme ça. Il y a eu l'affaire du musée Dobrée, je ne sais pas si vous avez connu ça… Donc le musée Dobrée est composé de trois bâtiments, un bout de manoir du 15e siècle, un manoir néo-gothique du 19e et puis un bâtiment années 70. Il fallait réunir ces trois bâtiments-là et refaire une entrée à ce musée. Donc il y a eu un concours international d'architecture lancé par le département de Loire-Atlantique. Je faisais partie du jury qui était présidé par Rudy Ricciotti, donc il y avait de l'ambiance. Sort un projet magnifique dessiné par Dominique Perrault, tout le monde est content, sauf une association du quartier, alors là franchement on peut dire politique, au sens de droite face à un département de gauche, qui fait des recours contre le projet, et ils arrivent à trouver qu'il y a un bout du

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

bâtiment qui dépasse de 1,5m par rapport au PLU, donc le permis de construire est annulé. Là il y a vraiment instrumentalisation, c'est-à-dire qu'ils disent que le projet est scandaleux, qu'il va tout défigurer, mais en réalité c'est vraiment un combat politique contre le département. Comme le projet est annulé et qu'entre-temps la législation a changé, notamment sur le parasismique, le PLU a aussi changé, donc ça voudrait dire qu'il faudrait tout recommencer à zéro parce que les règles du jeu ont changé, refaire un concours international… Donc le projet ne s'est pas fait. Si ça avait été un président du Conseil Général de droite à l'époque, ces gens-là du moins n'auraient pas porté plainte et le musée se serait fait. Mais est-ce que ça existe encore ça ? Je ne sais pas. Il y a eu un débat sur le palais de justice à l'époque, mais c'était l'Etat, alors on pouvait difficilement accuser les élus locaux. Il n'y a pas eu de débat sur le musée des Beaux-Arts par exemple. C'est vrai qu'il n'est pas très visible au niveau architectural parce que la partie contemporaine est au milieu, pas trop visible. Sur l'Ile de Nantes il n'y a pas eu de débat, je ne crois pas. Tout le monde s'est habitué à voir les immeubles de plus en plus hauts et des écritures variées. Il n'y a plus de grand projet. Alors c'est vrai qu'aussi on est un peu en fin de période de grands projets. Longtemps, on a construit beaucoup de grands projets publics, culturels, le palais de justice, des bâtiments comme ça. D'une part il y a moins de budget et on ne peut pas aussi construire indéfiniment des bâtiments publics. On est moins dans cette logique-là aujourd'hui, en tous cas à Nantes. Donc ce qui se construit c'est du logement, c'est moins spectaculaire, c'est moins politique, c'est plus privé. Puis tout se construit en même temps, c'est-à-dire à la fois des bâtiments contemporains, des bâtiments encore avec une écriture des années 80, beiges avec des toits ardoise… Selon les promoteurs, on a des écritures architecturales assez variées, mais ça ne fait pas polémique. Si ce qui fait polémique c'est de monter, de densifier. Là on peut dire qu'on a une croisée de certains écologistes, de certains réactionnaires entre guillemets, et d'extrême droite qui s'allient pour dire : « Faut pas bétonner la ville ». Effectivement, dans tous les faubourgs de Nantes on détruit beaucoup de maisons pour monter à R+5 ou R+10. C'est la densification. Ça reste mal perçu par beaucoup de gens, majoritairement par les mouvances dites écologistes et les mouvances d'extrême droite. Ils disent qu'on est en train de bétonner. A Paris c'est très présent ça, mais c'est aussi le combat contre Anne hidalgo en particulier. Je ne sais pas si je réponds à vos questions, au contraire j'en pose d'autres.

- C'est toujours intéressant. Ça me fait des pistes de recherche que je peux exploiter par la suite. J'ai l'impression qu'à Nantes, que ce qui va se jouer aux prochaines élections concerne surtout l'aménagement des espaces publics et la politique du transport qui va se renouveler dans les années à venir. Que pouvez-vous me dire sur ce point ?

- Je ne sais pas. Effectivement le discours commun de tous les élus maintenant en France c'est de dire, pour les espaces publics, on fait du jardin entre guillemets. Je caricature mais c'est-à-dire qu'on va verdir, alors soit en faisant un jardin public monumental, soit verdir écologiste avec des poireaux, des poiriers, des pommiers, des cages à poules, au sens premier du terme… Donc tout le monde trouve ça bien évidemment. Le transport ça a été un enjeu de débat. Au début quand Nantes a mis le tramway, c'était un truc de gauche de faire du tramway, et la droite était contre. Donc le tramway a été lancé par Alain Chénard qui était un maire socialiste. Il a été battu aux élections et un maire gaulliste est arrivé, dont j'ai oublié le nom. Le tramway était en cours de chantier et du coup il n'a jamais été inauguré parce que la droite a refusé d'inaugurer le tramway. Pendant longtemps le tramway c'était que dans les villes de gauche, jusqu'à temps que, au bout d'un moment, même Alain Juppé dise à Bordeaux : « Il nous faut un tramway parce que c'est quand même pratique. » C'est un combat politique. Le tramway c'était de gauche et le voiture c'était de droite. Il y avait un autre débat qui était marrant, c'était pont ou tunnel ? À Nantes traditionnellement la gauche était pour les ponts et la droite pour les tunnels pour traverser la Loire. Alors

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

pourquoi là je ne sais pas, c'est un mystère pour moi, mais c'est toujours comme ça, c'est les combats. Il y a encore des débats sur est-ce qu'il faut faire d'autres ponts à Nantes. Globalement, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut piétonniser l'espace public et mettre moins de voitures, même les maires de droite le font maintenant. Alors on peut dire quand même que depuis quelques décennies, la gauche a toujours été en avance sur la droite en matière d'urbanisme. C'est la gauche qui a commencé à dire : il faut piétonniser. Ça a commencé à Strasbourg et à La Rochelle. C'est la gauche qui a dit : il faut remettre des tramways, etc… La droite disait non, puis finalement a fini par se ranger à l'avis de tout le monde. Pourquoi il y avait une avance de la gauche là-dessus je ne sais pas, mais c'était clair.

- Pour reprendre l'exemple que vous donniez avec Anne Hidalgo et le débat qu'il y a eu sur les berges de la Seine, sa position est un petit peu ambiguë car c'est à la fois suivre les mouvances, les idées actuelles, piétonniser, aménager les espaces naturels, les bords de Seine, mais c'est peut-être une manière pour elle un de s'ancrer dans l'histoire de Paris en disant que, jusqu'à la postérité, ce sera Anne Hidalgo la maire qui aura redonné la Seine aux parisiens.

- Alors est-ce qu'elle a ça dans la tête je n'en sais rien. Mais ce qui est vrai, et là on peut vraiment parler d'instrumentalisation au sens où dans toutes les villes des pays développés, on piétonnise et on limite le nombre de voitures, partout. Anne Hidalgo le fait à Paris. Est-ce qu'elle le fait bien ou pas bien je n'en sais rien. Mais c'est vrai qu'il y a un combat, alors là politique, pour dire : « C'est scandaleux ce qu'elle fait ! » Dans toutes les villes du monde on essaie de se rapprocher des rives des rivières parce qu'en général c'était devenu soit des entrepôts, soit des ports, soit des dépotoirs, soit des zones de rien. Ça a commencé avec les docks à Londres. Partout on revient sur les berges, on crée des restaurants, des boites, des lieux de promenade, des lieux pour faire du sport, partout. Donc à Paris aussi. Mais il y a à Paris toute une opposition « automobiliste », ça n'existe pas cet adjectif-là, on va le créer pour aujourd'hui, et franchement de droite qui dit « C'est scandaleux ! Ce qu'elle fait provoque des embouteillages. » Ce qui est compliqué avec les voies sur berges c'est qu'effectivement on enlève les voitures des voies sur berge, puis on fait des lieux agréables sur le bord de la Seine. Le problème c'est que ça déplace le trafic voiture. Ça le fait remonter sur les quais, et du coup il y a embouteillage et pollution sur les quais. Il y a un débat sur plus ou moins de pollution, ça dépend où on mesure. Dans l'absolu faudrait moins de voitures mais, je ne sais pas si on y arrivera un jour. Parce qu'à Nantes c'est pareil. On a beau développer le transport en commun, l'augmentation du nombre d'habitants, sur l'Ile de Nantes par exemple, et le fait que Chemetov n'a pas changé l'espace public, les voies de l'Ile de Nantes sont celles qui étaient là avant, quand il y avait des usines, des entrepôts, des ateliers, elles sont pas plus larges qu'avant, mais on rajoute des dizaines de milliers d'habitants, donc embouteillages. Là le soir à 17h c'est un embouteillage permanent parce qu'il n'y a qu'une voie. On appelle ça boulevard de l'estuaire mais il y a une seule voie. Et on est loin d'avoir construit toute l'Ile de Nantes. Mais quand il y aura l'hôpital, quand il y aura le bâti… Tout le monde va prendre le bus et le tramway peut-être, je ne sais pas. Moi je viens en bus au boulot. Mais on a nos voitures ici. On rayonne sur tout le département, on et bien obligés de sortir de là en voiture pour traverser l'Ile de Nantes ou le centre-ville suivant qu'on aille Nord-Loire ou Sud-Loire. Donc il va toujours y avoir des voitures. On fait comme s'il n'y en aurait plus demain, je ne sais pas comment on peut tenir encore… C'est là où c'est très compliqué parce qu'il y a des gens, j'ai lu ça dans Ouest-France il n'y a pas longtemps, quelqu'un qui disait le McDonalds du carré Feydeau ne marcherait pas parce qu'on ne pouvait pas y aller en voiture. Il est en hypocentre. Il y a des gens qui demandaient qu'on remette les voitures là où il y a le tramway. C'est fou! Ce débat-là ne s'apaise pas complètement. J'ai connu Nantes depuis trente ans, je suis pas nantais, et on voit bien le nombre d'embouteillages augmenter, le temps d'embouteillage

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

augmenter terriblement. Alors ce n'est peut-être pas très grave, mais c'est quand même du temps de perdu, de la pollution. A l'école d'architecture il n'y a pas de parking. Alors tous les étudiants viennent en bus? Je ne sais pas. On ne peut pas se garer de toute façon dans le quartier. C'est peut-être bien. Je ne critique pas le fait qu'il n'y ait pas de parking, j'ai peur qu'on n'arrive pas à se débarrasser de la voiture.

- Par rapport justement aux berges, j'ai vu que l'Ile de Nantes était en questionnement. Tout l'aménagement des berges a été refait mais par rapport au centre-ville, la Loire est un peu mise de côté. Est-ce que vous savez ce qui est prévu au niveau de l'aménagement des berges sur l'Ile de Nantes, par rapport aussi au transfert de l'hôpital ?

- Il y a toute une réflexion qui a été mise en place pour retrouver les berges de Loire, avec une problématique nantaise qui est la problématique d'estuaire, qui fait qu'à Nantes, la Loire monte et descend, et elle est pleine de vase. Comment faire pour aller au bord de l'eau quand il y a 10m de vase ? Nantes depuis 1930, repousse la Loire et l'Erdre. Ça ne sentait pas bon, on ne voulait pas voir l'eau, on ne trouvait pas ça beau. Maintenant, on dit qu'il faut y revenir, mais pour faire quoi ? Pêcher à la ligne ? Se promener avec des enfants au bord ? Non parce que c'est plein de vase. Donc faire des pontons avec des restaurants et des terrasses ? C'est sans doute des choses comme ça qui vont se faire. Mais il n'y aura jamais une vraie vie au bord du fleuve. A Bordeaux c'est un peu le même cas, avec la Garonne. On ne peut pas aller dedans. Alors qu'il y a des villes où c'est plus facile, on peut aller jusqu'au bord de l'eau, même éventuellement se baigner. On a parlé un moment du quai des Antilles. Il y a eu ce débat : Est-ce qu'il faut mettre des murs autour de la Loire ? Il y a des gens à 4h du matin qui tombent dans beau parce qu'ils sont bourrés qui risquent de se noyer. J'ai entendu ce débat à Nantes il y a longtemps : Jean-Marc Ayrault ne veut plus que les jeunes soient en centre-ville. Jean-Marc Ayrault est contre les jeunes et il veut les envoyer au quai des Antilles, alors que dans toutes les villes d'Europe on construisait des bars, des hôtels, des restaurants sur les quais des anciens ports, partout où il y a de l'eau. Ça n'a rien de politique. Quitte à faire du bruit, autant que ça soit quai des Antilles plutôt que place Graslin. Ce qui est compliqué, c'est savoir de quoi on parle quand on dit le mot politique. Est-ce qu'on parle de politique politicienne, droite/gauche ? Est-ce qu'on parle de politique urbaine ? Est-ce qu'on parle de politique culturelle au sens large ? C'est là où il va falloir que vous cerniez les différents aspects du mot politique.

- Dans la réflexion que j'avais pour l'instant, il était question de la façon dont les hommes et les femmes qui sont dans la politique pure, la gestion, essaient de s'approprier un sujet qu'ils ne maitrisent pas, dont ils n'ont pas forcément les clés, et le ramènent à eux pour que ça leur serve, mais sans pour autant s'impliquer vraiment. Je voulais étudier ce paradoxe-là. Un des grands exemples qui m'a marqué dans le choix de ce sujet est l'inauguration de la médiathèque de Caen, qui s'est faite l'été dernier. Pour cette médiathèque, la municipalité a choisi OMA et Rem Koolhaas pour la réaliser, la mairie ne s'est pas impliquée dans le chantier plus que d'habitude mais par contre au moment de l'inauguration, ils ont invité Rem Koolhaas et il y a eu tout un engouement médiatique autour de « la nouvelle médiathèque » « du grand architecte ». C'est cet aspect-là que j'aimerais travailler. De plus, en travaillant sur les grands projets présidentiels, l'idée était d'analyser cet aspect-là à différentes échelles. J'aurais donc aimé savoir si vous avez des exemples régionaux que je pourrais analyser dans cette optique-là ?

- Je ne crois pas. Dans la région, on n'est pas dans cette affirmation. Il y a eu peut-être Olivier Guichard avec l'Hôtel de région, mais il y a longtemps et ce n'est pas une grande réussite architecturale. Il a voulu marquer le territoire de Nantes : « Voilà la région existe, il faut que ça se voie », avec cette espèce de coupole, mais sinon il n'y a pas tellement de projets comme ça, un peu marquants. On aime beaucoup parler de l'effet Bilbao

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

en disant que le musée Guggenheim a sauvé Bilbao, mais c'est l'inverse. Si on a fait un musée Guggenheim à Bilbao c'est parce que Bilbao est une ville très riche, dans la région la plus riche d'Espagne, et donc la première banque d'Espagne, la banque basque, payait le musée Guggenheim. Le musée Guggenheim est venu là parce qu'il y avait de l'argent là, et après Guggenheim a dit « nous avons sauvé Bilbao », mais non. Et quand le musée a été fini, Guggenheim est parti, donc c'est un musée vide. Il n'y a pas d'œuvre d'art dedans, il y a rien. C'est un espèce de machin qui ne sert à rien. De toute façon on ne peut pas mettre des œuvres d'art à cause de la forme du bâtiment. Alors il y a eu plein de gens à fantasmer : si nous aussi on construit un grand équipement comme ça on va se développer… Je pense à Lyon qui a fait le musée des Confluences dans cette logique-là. Cette espèce de bâtiment phare entre guillemets, très expressif, qui se voit de loin, mais il n'y a pas de collection dedans. C'est une espace de musée bric à brac, grosse brocante, mais il n'y a pas tellement de ça dans l'ouest que je sache. Il n'y a pas de projet comme ça, avec une volonté à la fois de marquer son territoire comme un animal, et à la fois de marquer son mandat. A Paris oui. Les présidents oui. Ça s'est arrêté à Sarkozy. Pompidou a fait Beaubourg, Mitterrand a fait la Pyramide du Louvre et l'Institut du monde arabe. Giscard a réalisé les Halles. Il voulait faire un grand jardin. Et il a fait Orsay. Chirac a fait Branly, puis après ça s'est arrêté, Sarkozy n'a rien fait. Il y avait bien le musée de l'Histoire de France mais ça n'aurait pas marqué architecturalement puisque il voulait mettre ça dans les archives nationales. Ça aurait été dans des hôtels particuliers du 18e siècle, ça ne se serait pas vu.

- Après c'est à voir si la problématique peut évoluer sur tout le projet du Grand Paris. Peut-être que le grand projet de Sarkozy serait celui-là ?

- Oui, une structure… C'est vrai qu'il avait fait tout un ramdam avec plein d'architectes à l'époque. Ils communiquent beaucoup sur les architectes des futures stations, mais est-ce que c'est grand public comme communication ? C'est plutôt pour les étudiants, les professionnels. Je suis en train de chercher des projets comme ça où les gens auraient essayé de créer une icône… C'est bizarre j'en trouve pas. Pourtant j'ai écrit plein de chroniques dans 303 sur ce qui s'est fait dans la région, mais c'est peut-être plus sain. Peut-être qu'on est plus dans des projets structurants comme l'Ile de Nantes ou Ville-Port à Saint-Nazaire, que dans l'objet phare, censé marquer un territoire.

- Est-ce que vous avez connu des cas comme ça dans des toutes petites communes ? C'est peut-être encore différent, avec le maire qui veut faire sa nouvelle mairie, sa salle polyvalente…

- Alors ça arrive, soit que ça réussisse, soit que ça rate. Que ça réussisse, je pense à Besné qui est une petite commune en Brière. On l'avait récompensé parce que je trouvais que c'était courageux dans un petit bourg du 19e siècle de faire l'hôtel de ville avec une écriture contemporaine. Là ça marche, parce que finalement les gens ont bien aimé et il n'y a pas eu de problème. On a eu aussi en Brière, à Saint-Joachim, une bibliothèque municipale qui a été dessinée par Yann Péron. Là il y a eu un débat politique autour de cette bibliothèque municipale, c'est-à-dire que le maire a perdu la mairie à cause de la bibliothèque. Il y a eu une liste qui s'est opposée à lui en disant : c'est un scandale d'avoir construit ce bâtiment. Ils sont arrivés aux affaires mais finalement le bâtiment était fini et depuis 70% de la population s'est abonnée à la médiathèque. Et donc il y a eu un débat politique dans cette commune, mais peut-être que ça recouvrait quelque chose derrière. C'est ça la difficulté : on ne sait pas toujours quel est le vrai problème. C'est comme pour le patrimoine. On dit que la politique patrimoniale est catastrophique mais parfois ça recouvre autre chose, c'est une volonté de prendre le pouvoir. C'est souvent dans des petites communes mais ça se passe de mieux en mieux et les gens là aussi sont prêts. Maintenant dans les petites communes, même loin de Nantes, ce sont des gens urbains qui y habitent. Ce sont des gens qui ont acheté une maison là et qui travaillent ailleurs. Ce sont des

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

gens qui acceptent de plus en plus, en tous cas pour les bâtiments publics, l'architecture contemporaine. Il y a encore un peu de débats sur l'architecture de la maison et quelques maires qui disent « je ne veux pas de toiture terrasse », mais ça devient rare quand même, heureusement. L'architecture est moins un enjeu de débat. Ce qui fait débat c'est la piétonisation, toujours, et puis la densité. Ça fait vraiment débat si on passe de R+3 à R+6 ou R+9, alors là… On a des associations qui se mettent en branle, qui disent « C'est un scandale ! Il faut changer de maire. » Ce n'est plus tellement sur la forme architecturale, l'objet qui fait débat. C'est plutôt le principe ou les grandes orientations Ou alors c'est qu'il n'y a plus de débat. On peut aussi le voir dans le mauvais sens du terme. Est-ce que les gens ont envie de militer pour ça ? C'est la densité qui fait militer les gens aujourd'hui, ou couper des arbres. Parce que couper les arbres ça fait toujours scandale et planter des arbres ça fait toujours plaisir. C'est un peu simpliste mais c'est un peu ça.

- Une autre question par rapport au processus de réalisation des équipements. À quel moment décide-t-on de créer un nouvel équipement et comment se passe le choix de la procédure à adopter ?

- Tout d'abord, ça dépend si on est dans une logique privée ou publique. Privée on fait ce qu'on veut. Quand on construit un bâtiment public, il y a obligation de faire un concours d'architecture. C'est la loi sur la qualité des constructions publiques. On est obligé, point. Quand une ville comme Nantes rétrocède des terrains pour y faire du privé, donc elle rétrocède des terrains à des promoteurs, elle doit faire un appel d'offre auprès des promoteurs pour vendre le terrain ou faire une concession au mieux disant. Là il n'y a pas de concours d'architecture. C'est le problème avec l'Ile Feydeau, c'est le problème avec le square Fleuriot. Là aussi il y a un petit débat. C'est une petite place publique où la ville de Nantes dit : on veut construire du commerce. Elle vend le terrain, donc elle aliène le terrain public à un promoteur privé qui lui a un projet par des architectes, et là il n'y a pas de concours d'architecture. Et bizarrement l'adjoint au maire de Nantes chargé à l'urbanisme dit « On peut le faire puisque c'est un no man's land ». Il n'y a pratiquement pas d'arbres dans le centre-ville de Nantes sur les places, il n'y a que des places très minérales, place royale, place Graslin… il n'y a pas d'arbre. Là il y a une petite place avec des arbres et vous me dites faut couper les arbres pour y faire des commerces, et l'adjoint à l'urbanisme me répond « oui mais si on ne fait pas un magasin là, personne ne veut venir dans cette allée du Commerce à Nantes ». C'est comme pour le carré Feydeau. Personne ne veut s'installer dedans. C'est à 100m et toutes les surfaces du rez-de-chaussée sont libres. Donc un petit square comme ça, avec des arbres, des magnolias, un bassin moche qu'il suffirait de combler à la limite… A la place on vient mettre un immeuble avec Uniqlo, parce que si on ne leur construit pas un immeuble neuf, ils ne viendront pas à Nantes. Donc la ville de Nantes dit, puisque il y a un plan de secteur sauvegardé dans le centre-ville de Nantes, un plan de sauvegarde et de mise en valeur, la ville de Nantes a modifié son secteur sauvegardé en rendant constructible le square Fleuriot et la bande qu'il y a au milieu du tramway. Comme si il n'y avait pas de terrain à Nantes alors qu'il y a l'Ile de Nantes. Il y a aussi toute une réflexion sur la Petite Hollande qui est gigantesque comme espace. Il y a un square années 30, fait par un grand urbaniste nantais, et on veut détruire le square, raser les arbres pour construire à la place. Il y a un vrai débat parce qu'on se demande pourquoi est-ce qu'ils font ça. Donc voilà les procédures normalement. Si on construit un bâtiment public, forcément il y a un concours d'architecture, concours international ou concours national, ça dépend de l'ampleur du projet. Si comme là il s'agit de construire du privé ou du logement, on choisit le promoteur qui lance son projet. Certains promoteurs commencent à faire des concours d'architecture maintenant, ce qui est nouveau. Ce ne sont pas des concours publics mais ils demandent à trois ou quatre architectes des projets différents…. C'est une sorte de mis en concurrence sur l'esquisse et ce n'est pas inintéressant. On sent que les promoteurs privés commencent à avoir de plus en plus d'exigence, et c'est plutôt bien. A

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Pornic, j'ai fait une étude qui était intéressante. Il y a un port, une ville médiévale au-dessus, et entre les deux il y avait une trouée urbaine, et l'ancienne municipalité voulait construire des immeubles avec des escalators pour que les gens aillent du port jusqu'à la ville. Quatre grands escalators là dans une ville ancienne, ça c'est un peu curieux. A l'époque il y a eu une pétition, ça a fait un scandale, et cætera… Avec le changement de municipalité, le nouveau maire me demande « Qu'est-ce qu'on fait ? » J'ai dit « Les escalators c'est bien dans un centre commercial américain mais dans un centre-ville ancien, près d'un château médiéval… » Alors c'était drôle, le promoteur avait vendu les escalators comme accès aux PMR. J'ai dit à monsieur le maire : « Avec un fauteuil roulant dans les escalators vous êtes mort, ce n'est pas possible. La seule façon c'est un ascenseur. L'avantage d'un ascenseur c'est qu'on peut le mettre dans un immeuble et on ne le voit pas, mais il peut être public quand même. » Donc j'ai fait un cahier des charges plus restrictif et là le promoteur a fait faire un mini-concours auprès de trois agences d'architecture. Donc le maire vend les terrains au promoteur privé, vendant les terrains il a pu faire un cahier des charges et garder un droit de regard, puis de toute façon il y a un permis de construire derrière. Le promoteur a joué le jeu en faisant travailler trois agences d'architecture et les trois projets ont été publiés dans le journal local et les gens ont voté. Et ça tombait bien car les gens ont voté pour celui que le maire préférait, et c'est celui-là qui est à l'étude. Là il y a une espèce de forme de démocratie participative sur un projet, c'est intéressant. Ça veut pas dire qu'il faut généraliser tout ça parce que je pense que c'est dangereux le vote sur un projet d'architecture parce qu'on n'aurait pas construit grand-chose si on avait demandé à chaque fois l'avis des gens. On n'aurait pas construit la pyramide du Louvre, on n'aurait pas construit le palais de justice de Nantes. On aurait fait des immeubles beiges avec des toits en ardoise. Mais bon, c'est intéressant. Comme là le maire sentait qu'il y avait eu un moment de crispation sur ce projet-là, sur ce lieu-là, il s'est dit qu'il fallait passer par la concertation pour que les gens puissent donner leur avis et que ça se dédramatise. Et c'est ce qui s'est passé. Du coup, c'est un bâtiment contemporain qui va être construit là. Mais plus bas, gardant des espaces publics et avec un ascenseur, et non pas des escalators pour tuer les PMR.

- Si on y réfléchit, ce cas est aussi un exemple d'instrumentalisation de l'architecture mais cette fois-ci renversé, qui n'est pas mis au service de la mairie mais plutôt utilisé pour réconcilier les habitants.

- Oui réconcilier. Une recherche consensus. Une recherche en disant : pour l'instant c'est un espace de toute façon affreux, et tout le monde sera à peu près d'accord pour avoir, oui de l'architecture contemporaine, mais en contrepartie une terrasse accessible d'où on peut voir le port et qui serait un espace public, un ascenseur public, et cætera… Enfin une espèce de ville un peu plus démocratique à cet endroit-là, sur un ilot. Je pense que là c'était de la vraie concertation, pas une opération de communication où les décisions sont déjà prises. A Nantes ils font des grandes concertations sur des grands enjeux style la Loire, mais par contre pour dire : « Est-ce qu'il faut construire sur le square Fleuriot ? » il n'y a pas eu du tout de concertation puisque le projet a été présenté avant même le dépôt du permis de construire. On a dit « voilà comment sera le bâtiment ». Alors l'architecte des bâtiments de France a dit « Mais tel qu'il est je donnerai jamais mon accord ». Donc voilà maintenant, il y a de la concertation partout. Ça peut être intéressant pour dénouer des questions d'urbanisme, par contre je trouve ça dangereux quand il s'agit de formes architecturales parce que le mot moyen n'est en général le plus intéressant.

- Et comme on le disait, il y a déjà des problèmes à faire choisir des projets architecturaux par des gens qui ne sont pas du métier. C'est tout le problème qui se pose avec les maires et les élus actuellement qui sont très présents dans les jurys. Si on rajoute en plus le grand public…

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR DROIT D'AUTEUR

- Alors là il n'y aura que du moyen forcément, le plus petit dénominateur commun. Alors je peux citer l'ancien président du Conseil Général de Loire-Atlantique qui s'appelait Patrick Maréchal. Quand on a fait le concours, j'en parlais tout à l'heure, sur le musée Dobrée, c'était un gros projet. Il y avait 25 millions d'euros en bâtiment et 25 millions d'euros en scénographie. Donc 50 millions d'euros en projet ce n'est pas rien. Et donc dans le jury, il y avait une dizaine d'architectes, une dizaine de muséographes et scénographes et une dizaine d'élus. Et le président du Conseil Général dès le début du jury, dès le matin, a dit « Nous, élus ici, ne connaissons rien ni à l'architecture ni à la muséographie, donc je demande à tous les élus présents d'écouter parler les architectes, d'écouter parler les muséographes, de les faire voter et de suivre leur avis » et ça moi je l'aurais applaudi. Chapeau ! Et effectivement c'est ce qui s'est passé. Il a dit : place aux gens qui y connaissent quelque chose. Alors les élus évidemment posaient des questions, ils participaient à la discussion. Il y a eu un débat sur l'architecture, un débat sur la muséographie, et un vote, et les élus se sont rangés à l'avis. Mais c'est rare évidemment, puisque ça veut dire que le président du Conseil Général était capable de mettre son égo dans sa poche, et il a dit : « Si le projet ne nous plait pas, esthétiquement, on n'aura pas notre mot à dire puisque nous n'y connaissons rien ». C'est courageux. Et effectivement les élus sont en général des personnes qui ont un égo assez fort car quand on veut être président de quelque chose, c'est qu'on a un égo fort. Je pense que c'est une position qui ne doit pas être courante. Les architectes aussi, on a un égo fort, mais on sait qu'on n'a pas le pouvoir. On ne fait que proposer.

- Toujours sur cette idée de réalisation, vous m'avez expliqué le processus mais en amont, quand la municipalité décide de faire telle chose à tel endroit, est-ce que vous intervenez à ce moment-là en tant qu'architecte conseil ?

- C'est là qu'on intervient nous, en amont. A la fois sur la programmation, sur l'implantation, sur les liens entre un projet et son environnement, sur les besoins d'équipements. C'est là que le CAUE intervient. C'est-à-dire, quand une mairie se dit : J'ai besoin de faire des classes, est-ce que j'agrandis l'école ? Nous on arrive, on regarde, on dit : Mais votre école est mal placée, elle est pourrie ou je ne sais pas quoi, je caricature. Il vaudrait mieux construire une école ailleurs, neuve, et ce terrain-là vous en faites autre chose. On intervient bien en amont, au moment du choix du site, de l'implantation : Est-ce qu'on garde un équipement ou pas ? Quels sont les besoins ? Je parlais d'une mairie tout à l'heure, ou d'un presbytère. On fait l'étude des besoins : Est-ce que vous avez besoin de locaux associatifs ? Est-ce que vous avez besoin de logements sociaux ? Puis en fonction de ça, on voit si ça peut rentrer dans le presbytère ou pas. Ensuite on va aider les élus à choisir les équipes de maitrise d'œuvre : ils ont toujours besoin d'architectes mais est-ce qu'il faut un urbaniste ? Est-ce qu'il faut un paysagiste ? Puis on va leur rédiger un cahier des charges pour faire un appel d'offre public pour la maitrise d'œuvre, on les accompagne dans le choix et après nous on s'en va, puisque quand il y a des professionnels, on considère qu'ils ont plus besoin de nous. Alors on peut les accompagner encore, mais on est du côté de la maitrise d'ouvrage du coup. On ne tient pas le crayon des architectes ou des paysagistes, mais on aide le maire par exemple à comprendre le déroulement du projet, à savoir lire un plan tout bêtement.

- Donc cet aspect-là se passe plutôt au niveau des petites communes j'imagine. Qu'en est-il pour Nantes métropole par exemple ?

- Ils n'ont pas vraiment besoin de nous. Les CAUE théoriquement sont à la disposition de toutes les collectivités du département mais de fait, à Nantes ou à Saint-Nazaire, ils ont des services avec des architectes, des urbanistes, des paysagistes, et cætera. Donc on se concentre plus sur les petites communes qui n'ont aucun service et qui ont plus besoin de nous puisqu'on agit sous forme d'un service public. On est une association

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sous forme loi 1901, mais avec une mission de service public comme le dit la loi de 1977 qui décrit nos missions. Au CAUE on est une petite équipe, on est une quinzaine en tout, pour 221 communes, et de plusieurs domaines : il y a des architectes, des urbanistes, des paysagistes… On est là au service des collectivités, mais c'est vrai que par exemple Nantes Métropole n'est pas adhérente au CAUE. Mais ça pourrait arriver. On a travaillé déjà avec Nantes Métropole. En ce moment je travaille avec Saint-Nazaire parce que qu'ils n'ont pas d'architecte du patrimoine. Je les aide sur le PLU, tout en leur disant : Vous devriez embaucher des architectes du patrimoine puisque vous avez du patrimoine. Il y a un enjeu à Saint-Nazaire sur le patrimoine. Donc notre but c'est ça : leur ouvrir les yeux sur leur territoire, leur montrer leurs besoins qui peuvent être des besoins en bâtiments, en sites ou en équipes, en disant : Il vous faut des gens compétents dans les services. On est que conseil, ils nous écoutent ou ils ne nous écoutent pas. Avec la difficulté que maintenant la moitié des communes change les élus tous les 6 ans. Il faut alors tout recommencer. Et c'est incroyable comme des élus, même habitants de leur commune, peuvent ne rien avoir compris à leur territoire. Il n'y a pas longtemps, dans une ville ancienne de Loire-Atlantique dont je tairai le nom, avec une ville médiévale très resserrée, un élu me demandait :

« Pourquoi les rues sont si étroites ? Pourquoi on ne peut pas mettre d'arbres ? »

- Je leur dis « Mais c'est normal, c'est une ville fortifiée.
- Enfin pourquoi vous dites ça c'était une ville fortifiée ?
- Ben parce que c'était une ville fortifiée, je…
- Mais à quoi vous voyez ça vous ?
- Ben, c'est-à-dire que vous avez une ville qui est ovale, avec des rues étroites, que la rue qui fait le tour s'appelle la rue des remparts, et la rue qui fait le tour après s'appelle la rue des douves. Donc vous pensez bien qu'il y avait des remparts et des douves.
- Ah ben oui… »

C'est ça vous voyez, c'est hallucinant. Des gens de cette commune-là n'avaient jamais pensé que c'était une ville fortifiée. Donc ils ne comprenaient pas pourquoi c'était si serré au milieu et pourquoi c'était si difficile de rentrer dans cette ville. Donc c'est aussi notre boulot, de faire lire un territoire avec ses caractéristiques qui viennent de l'histoire, qui viennent de la géographie, qui viennent de la culture. Et à aucun moment ils se sont dit il y avait des remparts et des douves, ce qui nous paraît évident à nous. Évidemment, avec un minimum de formation, on regarde un plan, on dit : Tiens, une ville fortifiée. Après ces gens-là on leur demande de faire des PLU… Il n'y a pas très longtemps, dans une commune pas très loin de Nantes, il y a une vallée qui passe au milieu du bourg, très encaissée, il y a un bourg ancien avec l'église au-dessus, et tout ça est rempli de saules. On leur a dit : « Il faut couper tous les arbres au bord de l'eau.

- Quoi ? Vous voulez couper tous les arbres, mais pourquoi ? »

On leur a montré toutes les images anciennes de la commune. On leur a montré que tous les peintres nantais allaient peindre ce bourg-là parce qu'il y avait ce méandre de rivière, ce coteau, le bourg ancien et l'église, et que c'était un des paysages les plus pittoresques de Loire-Atlantique. Comme ils ont laissé pousser les saules là-dedans, on ne voyait plus la rivière. Et ça pour des élus c'est très surprenant, qu'on arrive et qu'on dise qu'il faut couper les arbres. Il suffit de leur montrer des cartes postales de 1900 ou des gravures faites par des peintres nantais et ils se rendent compte qu'ils ont un site magnifique mais qu'on ne le voyait plus. Ça c'est jouissif, quand on arrive à faire découvrir leur propre territoire à des habitants, parce qu'après on se dit qu'ils vont faire attention à ça, sauf si les élus changent 6 ans après. Donc on aura toujours du boulot.

- J'ai fait le tour des questions que je voulais vous poser. Est-ce que vous avez quelque chose à rajouter ? Que vous vouliez commenter ?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Je crois qu'il faut vraiment que vous définissiez précisément le mot politique. Enfin, je veux dire qu'il y a plusieurs sens au mot politique, donc il faut les sérier pour ne pas tout mélanger, c'est la première chose à faire.

- Ce qui m'intéressait à la base en choisissant ce thème, c'était d'étudier ce phénomène à différentes échelles afin de comparer son importance. En vous interrogeant, je cherchais à savoir si vous pouviez me donner des exemples régionaux, mais comme vous le disiez, il n'y en a pas beaucoup ici. Mais ce manque est aussi intéressant à étudier le fait. Ce n'est peut-être pas nécessairement une question de territoire mais cela pourrait être une question d'époque. Peut-être que cette « habitude » se perd, sans que cela soit vraiment un caractère essentiel au bon fonctionnement des institutions, ou cela est-il dû au raccourcissement de la durée des mandats ?

- Effectivement, je crois que la période des années 1980, après Mitterrand, était la grande période des équipements. L'Etat a reconstruit des palais de justice à Nantes, à Bordeaux, un peu partout, a reconstruit des musées… Il y a eu beaucoup de musées construits en France, de toute taille, des médiathèques, des équipements sportifs… Mais maintenant ça s'est calmé. Les communes sont équipées, il n'y a plus tellement de besoin, même au niveau national. C'est quoi les derniers grands équipements dont on a parlé ? Le musée Soulages ? Le MUCEM à Marseille…

- Je pense à la Maison du vin à Bordeaux. On est peut-être maintenant dans des bâtiments plus thématiques, attachées à un territoire, moins génériques que ce qu'il pouvait y avoir avant.

- Je crois effectivement que maintenant les vrais problèmes des maires ce sont les transports, la densification et les espaces publics, plus que des équipements pris un par un. Et au niveau d'un département c'est pareil : ils ont les collèges, mais ils ont essentiellement à s'occuper des routes et des personnes âgées. Peut-être que l'architecture n'est plus un enjeu de débat politique justement, et que du coup ça laisse les architectes plus tranquilles. Enfin il y a moins de commandes aussi. Les agences d'architecture souffrent énormément parce qu'il n'y a plus justement ce flot de commande publique.

- On peut dire que l'architecture se concentre sur le privé et le public reste plus sur l'urbanisme. C'est une idée à creuser, comme pour le projet de l'Ile de Nantes qui a été un moteur mais qui n'est pas forcément associé à un nom.

- Oui. La preuve est que les équipes se succèdent après Chemetov. On en est à la troisième, ou quatrième maintenant. Jean-Marc Ayrault avait dit au début il faudrait 50 ans pour le finir. C'est commencé depuis une vingtaine d'années, c'est pas idiot 50 ans. Alors l'hôpital va marquer un gros coup, mais ce n'est pas un bâtiment extrêmement spectaculaire. Il va plutôt être comme un morceau de ville.

- Mais j'ai l'impression que la mairie ne communique pas beaucoup sur le projet par rapport à d'autres enjeux. Ils n'ont pas l'air très portés sur la communication de l'architecture à la mairie actuelle.

- Non. On ne sent pas que pour eux ce soit très important. Je ne sais pas pourquoi. Alors pour l'hôpital il y a un eu petit débat politique, mais qui est vraiment absurde. L'opposition à la ville de Nantes, donc Les Républicains, disent toujours qu'il ne faut pas faire l'hôpital là. Le chantier commence, mais ils disent qu'il ne faut pas mettre l'hôpital en centre-ville et que s'ils sont élus en 2020 ils arrêtent tout. Mais en 2020 il sera en partie construit. A la place, ils proposent Saint-Herblain, là où il y a le centre Gauducheau actuellement. Alors que de toute façon c'est un projet qui est décidé, financé, commencé, et c'est l'Etat qui paye, ce n'est pas la ville de Nantes. Mais il y a toujours cette idée d'avoir un débat.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Alors aux dernières élections municipales, il y avait Johanna Roland, la maire actuelle, et face à elle Laurence Garnier, vice-présidente de la région, qui est Les Républicains. Et dans son programme, alors au début j'ai cru que c'était un gag quand j'ai vu les images, et puis je me suis rendu compte que non, elle proposait ça très sérieusement : elle proposait de mettre un clocher sur la Tour de Bretagne. Alors pas un vrai clocher, mais d'avoir en haut de la Tour de Bretagne une structure métallique en pointe qui faisait comme une flèche d'église. Bon il se trouve qu'elle est catholique et elle a le droit d'être catholique mais je trouvais ça hallucinant de proposer ça comme projet municipal. C'est une vision de l'architecture qui moi me dépasse, de venir mettre de la symbolique sur la Tour de Bretagne, qui est une tour de bureaux. Ce n'est ni politique, ni philosophique, ni symbolique la Tour de Bretagne. Donc de venir dire : on peut mettre un clocher dessus, on le verra de loin et ça sera le clocher le plus haut d'Europe ; je trouve ça bizarre. Elle n'a pas été élue, mais je ne comprends pas, comment on peut penser à ça. Et face à ça les propositions de Johanna Roland ce n'étaient pas des projets architecturaux justement. C'était des projets sur ce qu'elle fait, de la concertation sur les rives de Loire. Alors il y a eu aussi à Paris celle qui était candidate contre Hidalgo, elle a créé un mouvement des maires d'Ile de France, Nathalie Kosciusko-Morizet il me semble. Elle montrait ce qu'il fallait faire au niveau architectural dans Paris et tous les bâtiments contemporains étaient rhabillés en néo-haussmannien, avec des lucarnes, des toitures, des machins. Alors c'était vraiment le vieux schéma : la gauche fait du contemporain mais nous on va revenir à la beauté idéale française qui est donc la ville haussmannienne. Mais ça fait vraiment combat d'arrière-garde, parce que je crois que ce ne sont vraiment pas des enjeux. Mais il y a encore cette tentation-là de dire : revenons à la ville ancienne.

- Vous m'avez dit que vous n'étiez pas originaire de Nantes mais est-ce que vous avez peut-être pu remarquer des différences notables entre Angers et Nantes par exemple ?

- Oui, Angers est beaucoup plus conservatrice que Nantes. Angers commence à faire des bâtiments en toiture terrasse. Jusqu'à il n'y a encore très peu de temps, un immeuble d'habitation c'était beige, avec des fenêtres en hauteur, un toit à deux pans en ardoise, point. Et là il y a quelques immeubles de bureaux qui se sont faits près de la gare, on les voit très bien quand on passe en train ou par l'autoroute, et qui d'un seul coup émergent du paysage urbain angevin. A Angers, il y a un conservatisme culturel énorme. C'est mystérieux pour moi, j'ai encore du mal à comprendre pourquoi d'une ville à une autre la culture peut changer comme ça, aujourd'hui encore, à une époque où les gens voyagent. Il y a encore des espèces de particularismes locaux, je ne sais pas de quoi ça vient. Ça existe encore un peu, et à Angers c'est net. L'architecture contemporaine, ça y est elle arrive, depuis 5 ans seulement. C'est vraiment tout récent. Rennes ils ont essayé un peu. Tours il n'y a pas grand-chose. Ah si un bâtiment de Jean Nouvel. Vous êtes de quelle région vous ?

- Je viens de Fougères. C'est vrai qu'à Rennes, et c'est un peu un contre-exemple à mon sujet, il y a les Champs-Libres qui ont été faits par Portzamparc mais personne n'est au courant. C'est quelque chose qui m'a un peu surpris. Je m'intéresse à l'architecture depuis déjà quelques années mais j'ai dû l'apprendre il y a un an et demi à peine. Le bâtiment et le style me disaient vaguement quelque chose mais je n'arrivais pas à reconnaître qui en était à l'origine.

- Il faut dire qu'en plus ça ne ressemble pas à ce qu'il fait d'habitude. C'est assez étonnant dans sa production ce bâtiment-là. A Rennes il y a eu une situation paradoxale où longtemps l'adjoint à l'urbanisme de la ville de Rennes a été le directeur de l'école d'architecture. On aurait pu imaginer que ça amène la ville de Rennes à être un peu plus expérimentale, et finalement pas tellement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Au niveau urbain il y a quand même des choses qui ont été mises en place. Rennes a été prise en exemple par rapport à l'idée des prairies qui rentrent un peu dans la ville, comme des poches de vide à l'intérieur des limites de la ville, une sorte d'urbanisme en redents. J'ai fait ma licence à Nancy on en entendait parler jusque là-bas.

- Ah oui c'est vrai, avec même de l'agriculture urbaine. J'ai habité Rennes 5 ans mais la trouve bizarre comme ville. Il y a une ville ancienne, très vivante, très sympa, après il y a une ville années 60 qui vient se fracasser là-dedans… Au niveau architecture ce n'était pas brillant quand j'ai quitté Rennes. Il y a 15 ans il n'y avait rien, alors que justement à l'époque c'était le directeur de l'école d'architecture qui était adjoint à l'urbanisme.

- Il y a aussi une chose que j'ai remarquée, c'est peut-être lié à son époque de renouvellement. C'est comme si dans chaque ville, tous les 50 ans à peu près, il y avait une grande période de grands travaux mais, dans l'exemple entre Nantes et Rennes, les deux époques sont un peu décalées. Comme on le disait, il y a eu à Rennes une grande période de construction dans les années 60, donc 50 ans après la machine s'est réenclenchée. C'est pour cela qu'elle peut paraitre un peu en retard par rapport à d'autres villes.

- C'est ça, il y a des cycles. Alors est-ce que Nantes est en fin de cycle ?

- C'est vrai que le projet de l'Ile de Nantes a 20 ans, donc on pourrait croire qu'on est plus dans le creux de cycle et que ça repartira après, ou peut-être que ça va complètement changer.

- Le projet de l'Ile de Nantes n'est pas encore terminé. C'était le titre des journaux hier, je crois : « Des années de chantier ». Il y a encore tout ça à construire. Déjà l'hôpital, mais après tous les quartiers autour. Il y a encore du boulot.

- J'avais justement remarqué ce point en comparant Rennes et Nancy que j'ai eu l'occasion d'étudier un peu plus en détail. J'ai pu percevoir qu'il y avait en quelque sorte un décalage de 10 ans entre les villes de Nancy et Rennes. A Nancy, il y a eu toute une réflexion sur le centre-ville il y a une dizaine d'années. Ils ont tout repensé en centre-ville : il ont re-piétonnisé la Place Stanislas, ils ont re-piétonnisé le centre-ville, ils ont mis des rues à sens unique un peu partout, donc la circulation en ville est un peu plus compliquée maintenant, mais au moins il y a beaucoup plus d'espaces piétons, avec le tramway maintenant qui traverse le centre. Mais actuellement, ils ont deux grosses problématiques : la première concerne le quartier autour de la gare où il restait beaucoup de friches industrielles. Ils sont en train de construire, de tout refaire, mais ce qui est un peu paradoxal c'est qu'ils ont choisi le principe d'un urbanisme sur dalle parce qu'ils veulent à la fois des parkings, mais aussi des immeubles. Ils ne savent pas trop quoi faire. Ils veulent à la fois garder les voitures et créer des espaces pour les piétons, donc ils se sont dit « on va étager » mais on ne sait pas trop ce que ça va donner. Il y a aussi le problème du tramway. Ils ont le même tramway qu'à Caen. C'est un modèle en monorail sur pneu, un peu à mi-chemin entre bus et tramway. Le souci est que la société qui produit ces tramways-là a fermé, donc maintenant dès qu'ils perdent un tramway ils n'en ont plus de rechange et ils ne peuvent plus en commander de nouveaux. Il y a aussi depuis quelques années un problème de fréquence de tramway qui n'est pas suffisant pour le trafic. Donc maintenant la grande question est « Qu'est-ce qu'on en fait ? ». Soit ils repassent sur un tramway classique mais le tracé actuel comporte une grosse côte qu'un tramway classique ne peut pas monter. Il n'y a pas de rail à ce niveau-là. Le tramway monte tout seul avec ses roues. Comme ça, il ressemble à une sorte de gros bus qui se balade entre les

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TOUS DROITS RESERVES, DROIT D'AUTEUR

voitures. Ils avaient choisi ce modèle-là à l'époque car c'était un maire de droite qui était un peu frileux sur le tramway qui s'est dit qu'un modèle mi-bus/mi-tramway qui peut monter cette côte serait le plus adapté. Donc soit la solution du tramway classique, soit repartir sur des bus à haute fréquence. Il y a eu un projet de téléphérique à un moment pour monter cette côte, comme c'était la mode des téléphériques il y a 2/3 ans.

- Oui c'était la grande mode mais ça ne marche pas trop. À Brest ils ont des gros problèmes. Mais c'est quelle taille Nancy par rapport à Rennes ?

- C'est plus petit. Il y a 350 à 400 000 habitants dans l'agglomération. Comme il y a Metz à côté, elles se partagent en quelque sorte la population et les équipements. C'est de là que m'était venue cette analyse, cette vision du cycle de la ville

- Effectivement je pense qu'il y a des cycles. Alors la vraie interrogation à mettre en place c'est qui sont les acteurs ? Il y a le maire, mais il y a aussi parfois le président de la chambre de commerce, ou quelqu'un comme Laurent Théry dont je parlais tout à l'heure qui était directeur de la SAMOA, ou des directeurs de service, des préfets... Il y a des gens comme ça qui sont aussi importants, influents.

- Ça reste assez inédit à Nantes, un organe comme la SAMOA, un aménageur/société qui est très influent sur un territoire. Je ne l'ai pas encore retrouvé dans d'autres villes.

- C'est vrai. Et on a ça aussi à Saint-Nazaire avec l'ADDRN, l'Agence Du Développement de la Région Nazairienne, qui est une structure, agence de développement, agence d'urbanisme, mais qui fait travailler des sociologues, des ethnologues, des psychologues. Ils ont une vraie réflexion sur la ville, au sens large. Ce sont des gens qui sont des acteurs aussi importants que les élus, qui nourrissent en tous cas les élus d'une réflexion de haut niveau.

- Mais comme ils sont des professionnels du domaine et présents sur un plus long terme, ils peuvent peut-être prendre plus le temps de faire des choses, tandis qu'un maire qui est là pour 6 ans va se dire « Si je fais quelque chose c'est maintenant » et agira dans une certaine précipitation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

→ nantes
ensa
→ architecture

Mémoire de master - 2018